BERTÉ ET LE PATRIOTE

... 26 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 2 OCTOBRE 1964 PRIX 10c



EN ÉTAT DE CONCILE

Les services de nouvelles ne cessent de trouver matière à manchettes sur le déroulement de la troisième session du Concile Vatican II, mais le lecteur qui cherche une présentation logique des incidents n'y arrive que difficilement. Jusqu'ici il y eut rapport sur le rôle des évêques dans l'Eglise, sur celui de Marie, mère de Jésus, sur celui des saints, sur la liberté religieuse et l'antisémitisme, sur la restauration du diaconat non-célibataire. Mais il ne semble pas qu'il y ait un lien bien visible entre ces sujets.

Cette confusion résulte du fait que le Concile traite en même temps d'affaires nouvelles et anciennes. Le secrétariat, sous la direction du Pape, présente un brouillon (schéma) d'un document aux évêques qui en font le commentaire en général et en particulier. Après une discussion jugée suffisante, la première copie est retirée et remise à la commission qui l'a composée, afin que les observations des orateurs et de ceux qui ont fait des représentations écrites y soient incorporées. Pendant ce temps on ouvre le débat sur un autre sujet. Et alors, au cours du deuxième débat, on peut ramener le texte amendé du premier sujet, pour votation semi-finale. C'est pour cette raison que la même assemblée conciliaire peut s'occuper le même jour de la liberté religieuse et du rôle des évêques dans l'Eglise. Le R. P. Placide Jordan dit, par exemple, que le décret sur la structure de l'Eglise peut bien être l'objet d'un vote final dans quelques semaines, tandis que celui sur l'oecuménisme peut retarder plus longtemps, mais les deux sujets s'entremêlent à l'heure actuelle. L'un est plus avancé que l'autre sur le chemin du débat, des amendements, de la votation.

Travail onéreux

Tenir compte de ces variations dans le progrès des treize sujets au programme doit taxer la mémoire même des participants. Le travail des journalistes est encore plus onéreux, car ils ne possèdent pas les projets de décrets et ne savent pas tout ce qui se passe à l'intérieur de la salle des délibérations, la basilique de St-Pierre. Ils se trouvent aussi devant des sujets d'étude compliqués, difficiles à expliquer au lecteur moyen. (Récemment, à l'occasion d'un programme télévisé pour Radio-Canada, le modérateur laïc a demandé à Son Exc. Mgr M. Baudoux d'expliquer trois mots que l'archevêque employait: "eschatologique", "collégialité" et "consensus", ce que la prélat fit de son mieux.) Enfin, les communications journalistiques par la poste ne semblent pas aussi bien organisées cette année, le service français de la CCC, du SVD et de l'Osservatore Romano, étant à peu près inexistant encore. Il se peut que les nouvelles restrictions imposées aux "experts", cette année, y soient pour quelque chose. Seul, le service catholique américain donne satisfaction.

Collégialité

Dans le grand débat sur la nature de l'Eglise, on a voulu surtout compléter le travail du Concile Vatican I. Pendant ce Concile, il y a un siècle, les définitions portaient en effet sur la primauté du Pape. La guerre ayant coupé court aux délibérations, les clauses ayant trait aux pouvoirs des évêques n'ont pas été examinées. Beaucoup d'historiens et de théologiens croient qu'en conséquence l'Eglise est devenue trop centralisée depuis 1870. Son unité était très évidente, son universalité, moins. Au Concile actuel il fallait décrire plus abondamment la place de l'épiscopat, sans porter atteinte à la place du Pape. Depuis le 15 septembre, les évêques ont étudié les textes proposés et exprimé leurs opinions par votation. Les deux premiers scrutins qui eurent lieu le 21 septembre sont à la base de tous les autres, car les textes déclarent: 1) les évêques successeurs des apôtres, et le pape successeur de Pierre; et 2) les apôtres étaient organisés sous forme collégiale, ayant Pierre en tête, dans le but de décharger leur mission pour le salut du monde. Les autres clauses votées tirent une trentaine de conclusions de ces principes de base. Par exemple, la consécration épiscopale, la plénitude des Saints Ordres, donne les pouvoirs d'enseigner, de sanctifier et de gouverner, dont l'exercice dépend de l'union du consacré avec la tête du collège des évêques et avec les autres évêques.

(Suite à la huitième page)



Sa Majesté la Reine arrivera au Canada, le lundi 5 octobre, pour une visite qui durera jusqu'au mardi 13 octobre. Accompagnée de son époux, le duc d'Edinbourg, elle se rendra du champ d'aviation de Summerside, I.-P.-E., pour monter à bord du yacht Britannia. A Charlottetown, débarquement, le 6 octobre, pour cérémonies du centenaire de la conférence pré-confédérative. Les 8 et 9, le yacht montera le St-Laurent, jusqu'à Québec, pour une journée de réceptions et pour commémorer le cinquantenaire du Régiment Royal 22e, dont Sa Majesté est colonel en chef. Le lendemain, envolée aérienne pour deux journées de réceptions à Ottawa. Le lundi 12 octobre, départ du champ d'aviation Uplands. "Amour sacré du trône et de l'autel, remplis nos coeurs de ton souffle immortel".

L'appel du procès St-Onge est ajourné au 13 novembre

L'appel du procès St-Onge a été entendu en partie en cour de comté de St-Boniface, mardi matin, et la suite de l'appel aura lieu le vendredi 13 novembre et, au besoin, le lundi suivant. L'appel a été ainsi ajourné afin que le juge puisse étudier deux objections qui ont été soulevées au nom des défendants. Si les objections ou l'une des deux étaient agréées par le juge, les défendants auraient réussi à faire annuler le procès qui eut lieu antérieurement devant le magistrat de la cour de police provinciale. Autrement, on procédera avec la deuxième partie de la présentation pour la défense, qui se base sur la constitutionnalité de l'Acte de la Fréquentation scolaire au Manitoba.

L'appel a été entendu dans le nouvel édifice municipal de St-Boniface, avenue Provencher, Son Hon. le juge L.-H. Bénard étant en fonction. La salle est assez originale de conception, n'ayant pas de fenêtres. L'illumination naturelle y pénètre moyennant une ouverture vitrée au centre, au sommet, où se joignent les quatre pans inclinés du plafond. Entre le greffier et le public il y a une balustrade en stuc, et le pupitre du juge derrière le greffier est également en stuc glacé. Les avocats prennent place à une longue table à la balustrade.

Me Wilfred DeGraves a posé, dès les débuts, deux motions préliminaires de renvoi définitif de la sentence qui avait été prononcée contre M. et Mme R. St-Onge. En premier lieu, il soutient que l'accusation portée contre les accusés, à l'origine du premier procès, aurait dû l'être au nom de la Reine, car il s'agit d'offenses comportant une peine semblable à celle que l'on impose pour actes criminels. Or, selon les nombreuses décisions judiciaires qu'il a citées, toute poursuite criminelle doit se faire au nom de la Reine, source de toute justice et gardienne des droits de la société. Un défaut de ce genre dans un procès le rend nul.

En deuxième lieu, M. DeGraves a signalé que l'accusation portée contre M. et Mme R. St-Onge faisait valoir deux chefs, "négligence" et "refus", contrairement à la loi des procédures qui exige que l'accusation soit unique et précise. Il a fait allusion à plusieurs cas ayant trait à des procès pour infraction des lois de la circulation, pour établir ce point.

Après le diner, Me Leon Mitchell, avocat de la Couronne, a répondu brièvement aux deux motions. Il a fait remarquer que l'information déposée contre les accusés l'a été dans la forme prévue par l'Acte de la Fréquentation scolaire et qu'un bilan d'accusation peut combiner plusieurs mots différents pour décrire un seul acte criminel. Il a fait allusion à plusieurs cas de poursuite de contrebandiers où la Couronne s'était exprimée ainsi et avait gagné en appel.

Me DeGraves a répondu à ces explications, de son mieux.

Le juge ayant fait remarquer qu'il ne pouvait pas se prononcer sur les deux objections sans une étude soignée des présentations, Me Mitchell a dit qu'il serait débordé de travail pendant au moins un mois. Le juge a indiqué qu'il préférerait procéder plus tôt, car le cas avait duré assez longtemps et avait suscité un peu trop de publicité.

Reprise de la session

Il fut convenu enfin de reprendre la session dans un mois et demi, le vendredi 13 novembre, et, si nécessaire, de la continuer le lundi 16 novembre. Puisque l'appel sera soutenu si l'une ou l'autre de ces objections, ou les deux, étaient fondées, il fallait suspendre l'audience en attendant l'opinion du juge. Le 13 novembre, si les objections sont rejetées par le juge, Me Joseph O'Sullivan présentera la deuxième partie de la défense, à savoir, que l'Acte de la Fréquentation Scolaire, dans ce cas, enfreint les droits qui ont été garantis à des "classes de personnes" par l'Acte du Manitoba, dit communément "constitution" provinciale. A cause de cette possibilité, et puisque la cour de comté se conduit dans cet appel sous les règlements de la cour du banc de la Reine, on avertira les procureurs en chef de la province et du gouvernement fédéral, qu'ils peuvent se faire représenter à l'occasion de la reprise de l'appel le 13 novembre.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec censure la Fédération

La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Québec a tenu à se dissocier d'une déclaration de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste au sujet de la visite de la reine.

La Fédération demande à tous les Canadiens français du Québec de s'abstenir de toute participation, quelle qu'elle soit, aux cérémonies de la visite royale à Québec, les 10 et 11 octobre.

La Fédération, dans un communiqué signé par son président, M. Georges-Henri Fortin, demandait également à tous les groupements canadiens-français et à tous les individus de ne pas organiser de manifestation, pour ou contre la visite royale, et surtout de s'abstenir de tout geste de violence qu'elle désapprouve à l'avance.

Dans un télégramme laconique signé par son président, M. Lucien Boulet, la Société St-Jean-Baptiste de Québec "réaffirme son opposition catégorique à toute déclaration de la Fédération concernant la visite de la reine".

"Nous croyons qu'une nouvelle déclaration serait nuisible au prestige de la Société St-Jean-Baptiste."

Dans une entrevue téléphonique, M. Boulet n'a été guère plus explicite. Il s'est contenté d'ajouter qu'il existe diverses écoles de pensée au sein de la Société St-Jean-Baptiste qui s'expriment tant sur les plans constitutionnel que politique.

"Les différences d'opinion, a dit M. Boulet, ne sont peut-être pas tant dans les écoles de pensée que dans les moyens d'arriver à une option qu'il appartiendra aux Etats généraux de la SSJB de désigner, afin de déterminer son orientation et son action."

(Voir texte de la déclaration de la Fédération SSJB en huitième page.)

Un spectacle canadien de variétes présenté pour la Reine le 6 octobre

OTTAWA — Sa Majesté la Reine a daigné approuvé le programme du premier spectacle royal de variétés qui sera présenté au Canada.

Ce spectacle sera présenté sur la scène du nouveau théâtre du Centre de la Confédération, érigé par les Canadiens pour rappeler le souvenir des Pères de la Confédération, et que la Reine inaugurera à Charlottetown, ce jour-là.

Participeront au spectacle, un nombre imposant d'artistes canadiens de renom. L'animateur sera M. Lorne Greene, d'Ottawa, qui présentera entre autres MM. Paul Anka, d'Ottawa, Gratien Gélinas, de Montréal, Yves Létourneau, de Montréal, Mlle Portia White, d'Halifax, Mlle Anna Russell, de Toronto, l'ensemble "The Travellers", dont les membres sont originaires de divers endroits; le comédien Dave Broadfoot, de Vancouver, les danseurs Don Gillies, de Toronto, et Carlu Carter, de Winnipeg, les Feux-Follets, groupe célèbre de danseurs de folklore de Montréal, la chanteuse Maida Rogerson et le Choeur du Centenaire, de l'Ile-du-Prince-Edouard. Tous ces artistes ont confirmé qu'ils prendront part au spectacle, sauf M. Anka, qui doit donner sous peu sa réponse définitive.

La réalisation du spectacle a été confiée à M. Mavor Moore, directeur artistique des fêtes du Centenaire de l'Ile-du-Prince-Edouard. En assumera la direction, M. Alan Lund, l'éminent danseur et chorégraphe qui a déjà participé à deux spectacles devant la Reine. La direction musicale relève de M. Howard Cable, chef d'orchestre du spectacle de la Grande estrade de l'Exposition nationale du Canada. La fanfare centrale de l'ARC, sous la direction du chef d'escadrille Cliff Hunt, fera les frais de la musique.

Certains de ces artistes qui se rendront à Charlottetown pour ce spectacle mémorable d'un soir, viendront d'endroits très éloignés. M. Greene viendra directement par avion d'Hollywood; M. Anka et Mlle Russell, de New York; M. Broadfoot, de Vancouver, et M. Lund, de Londres.

Répondre en français aux questions en français c'est très raisonnable

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a exprimé l'avis aux Communes qu'il "est raisonnable" que des députés qui posent des questions en français au feuilleton reçoivent une réponse en français.

M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, s'était plaint au ministre du Travail, M. Allan MacEachen, qu'il avait adressé une question en français, le 28 août dernier, mais qu'il avait reçu une réponse écrite en anglais.

"Y a-t-il au ministère des fonctionnaires assez compétents pour que nous recevions des réponses en français aux questions posées en français?", a demandé M. Caouette.

"Oui, a répondu le ministre, nous avons des fonctionnaires assez compétents pour cela, mais j'ai voulu répondre dans ma langue maternelle à une question qui avait été posée par le député dans sa langue maternelle."

C'est alors que M. Gilles Grégoire, créditiste-Lapointe, bras droit de M. Caouette, a demandé au premier ministre s'il était possible d'obtenir des réponses en français aux questions posées en français au feuilleton.

"C'est une proposition très raisonnable", a conclu M. Pearson.

10 pour cent des Noirs qui se convertissent

Au cours de l'année écoulée, le nombre des catholiques romains noirs aux Etats-Unis a augmenté de 3 pour cent, pourcentage supérieur à celui de l'augmentation du nombre de catholiques dans l'ensemble de la population. Ils sont actuellement 722,609. (CCC)



Le quartier général de la Défense Nationale, à Ottawa, vient d'annoncer la nomination du commandant d'aviation (M. l'abbé) Maurice-A. Sabourin au poste d'aumônier en chef de la base aérienne de Greenwood, N.-E. Fils de feu Maurice et de Mme Sabourin, de St-Boniface, M. l'abbé Sabourin est un bachelier ès arts du collège de sa ville natale. Il a fait ses études théologiques au grand séminaire de Montréal, les terminant en 1946 avec le titre de bachelier en théologie. Ordonné prêtre en 1947, il exerça son ministère pastoral d'abord dans le diocèse de St-Boniface: comme vicaire à la paroisse cathédrale, à Holy Cross et au Précieux-Sang, et comme curé du 1er janvier 1949 au 25 août 1952 à Morris, Man. Le 25 août 1952, il devenait aumônier d'aviation, exerçant son ministère successivement aux bases aériennes de MacDonald, Man., de Rivers, Man., de Naples, Italie, d'El Arish, Egypte, de St-Jean, Qué., et, depuis deux ans, de Marville, France. Désormais il sera à la base aérienne de Greenwood, N.-E., comme aumônier en chef.
(Photo Défense Nationale)

Mois du Rosaire

Madone de l'automne
Dame des chapelets
Vierge douce et si bonne
Saluons tes bienfaits.

Tu nous prêtas tes roses
Et les bouquets d'été
Voilà la saison close
Le chaud est terminé.

Noble Dame de grâce
Que reste-t-il à faire?
Au repos, faisons place,
C'est l'heure du rosaire.

MANIE TOBIE.

Le bilinguisme est un bien national — M. F. Chalmers

TORONTO — M. Floyd S. Chalmers, président de Maclean-Hunter Publishing Company, a prédit qu'éventuellement, tous les dirigeants supérieurs des entreprises nationales devront savoir le français et l'anglais.

S'adressant en français aux membres du Club français Berlitz, M. Chalmers a dit que le Canada aurait été, depuis longtemps englouti par les Etats-Unis si le pays n'avait pas eu la culture française, à côté de la culture anglaise.

"Cessons de croire que le bilinguisme est une nuisance, un grave problème national", a-t-il dit. "Envisageons-le comme un bien national".

Toutefois, a-t-il ajouté, le mouvement séparatiste dans le Québec est troublant parce qu'il semble ignorer les Canadiens français dans les neuf autres provinces et laisse sous-entendre que les bons emplois ne seront accessibles qu'aux Canadiens français seulement, dans le Québec.

Soulignant que certaines entreprises et professions exigent déjà le bilinguisme, M. Chalmers a ajouté:

"Je crois qu'avec le temps, bien peu de gens pourront se hisser à des fonctions supérieures dans les entreprises qui font des affaires dans les dix provinces, sans une connaissance sommaire des deux langues. Mais il faudra une génération avant d'en arriver là parce que l'étude d'une langue seconde doit commencer à l'école primaire et nous n'avons pas encore préparé les professeurs pour rendre cet idéal possible."



M. le comte Serge Fleury, ancien consul de France à Winnipeg, et Mme Fleury ont reçu à Saumur, France, les membres de l'équipe de "Chez Miville" à l'occasion de la tournée française de ces vedettes de Radio-Canada. La réception a eu lieu aux caves de la société De Neuville, dont le vin pétillant d'Anjou est si populaire au Canada. Sur la photo l'on voit, en avant, M. P. Legendre et, derrière lui, MM. Miville Couture, Jean Morin et Jean Mathieu, ainsi que (à gauche) le comte Fleury, le Père Ambroise Lafortune et Mme Fleury, etc. La photo fut prise par le journaliste du "Courrier de l'Ouest", quotidien d'Angers, qui s'intéresse d'une façon spéciale aux nouvelles canadiennes.

Cinq rencontres pédagogiques fructueuses entre professeurs de français du Manitoba

Tout récemment, dans les cinq divisions scolaires franco-manitbaines se tinrent d'importantes "rencontres" entre les membres du comité de français auprès du ministère de l'Instruction publique et les professeurs avides de se renseigner à bonne source afin de pouvoir enseigner avec efficacité le nouveau programme de français, qu'il s'agisse de cours académique ou général, que ce soit au niveau secondaire ou élémentaire, par une connaissance approfondie des principes pédagogiques que ce programme implique, par une bonne utilisation des nouveaux manuels dont on dispose désormais, par la découverte des moyens permettant de faire non seulement connaître, mais aimer la langue française par les jeunes élèves à qui il faut aussi inculquer les richesses de notre culture.

Ces rencontres eurent lieu à Elie le 15 septembre, à Ste-Anne-des-Chênes le 17, à Ste-Agathe le 21, à Notre-Dame-de-Lourdes le 24, et à St-Boniface le 26. En plus des très nombreux professeurs de français qui s'y rendirent, on remarqua ici et là la présence de MM. Arthur Corriveau et Antonin Duhamel, inspecteurs des divisions de la Rivière-Rouge et de la Seine, des commissaires, des directeurs ou directrices d'écoles, des secrétaires de commissions scolaires des niveaux élémentaire et secondaire, de nombreux parents, de M. J. Desrosiers, président du comité de Fonctionnement Scolaire de l'AECFM, de journalistes de **La Liberté et le Patriote**, etc.

Un peu d'histoire

Au début de chacune des cinq réunions, M. Marcel Lancelot fit un bref exposé historique du cours de français revisé de la 10e année. Le tout remonte à 1960, parait-il, alors que M. G. M. Davies, du ministère de l'Instruction publique, demandait à deux religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, Soeurs Louise-Gabrielle et Luce-Marie, de préparer le "cours général" de la 10e à la 12e année, cours destiné surtout aux élèves qui n'avaient pas l'intention de poursuivre leurs études universitaires au-delà de la 12e année.

Trois années plus tard, soit en 1963, le ministère organisait un séminar qui devait jeter les bases d'une étude de tout le programme scolaire. Par la suite plusieurs comités furent formés, comités qui devaient s'occuper de la révision complète du programme. M. Arthur Corriveau, inspecteur, fut alors nommé directeur du comité des langues. Soucieux des intérêts des Franco-manitobains, il agit promptement et organisa le comité qui aurait à s'occuper dorénavant de la préparation, de la révision, voire de l'élaboration du programme français de la 1ère à la 12e année, inclusivement.

Les personnes suivantes acceptèrent d'être membres des deux comités: au secondaire (9e à 12e année): M. Marcel Lancelot, Sr Louise-Gabrielle, Sr Anne-Marie, Sr Blandine-Marie, Sr de Moissac, Mlles Elise Comte et Céline Houde et M. Lucien St-Vincent; à l'élémentaire (1ère à 8e année): Mlles Elise Comte, Marie-Ange Girouard et Huguette de Moissac et M. Lancelot.

Tous se mirent immédiatement au travail. Conscients de la demande faite par les instituteurs au congrès d'automne 1963, ils commencèrent par la révision du programme de la 10e, de la 9e en partie et des 1ère, 2e et 3e années. Ayant travaillé au comité de Fonctionnement Scolaire de l'AECFM pendant de nombreuses années, ils n'étaient pas sans connaître les lacunes du programme qu'on appelait auparavant "French Option". Ils étaient également conscients du fait que, si nous voulions conserver notre langue, il fallait faire en sorte que le nouveau programme permette non seulement de la connaître, mais aussi de l'aimer.

Langue et culture

Le séminar organisé par le ministère ne prévoyait au départ que 10 pour cent pour chacune des matières au programme scolaire. Donc, du 12 pour cent qu'on avait accordé jusqu'alors au français, on tombait à 10 pour cent. Recul de 2 pour cent, ce qui n'était pas sans causer la plus vive inquiétude. On concevait difficilement que seulement 10 pour cent soit accordé au programme qui devait désormais s'appeler "Français 100", et non plus "French Option", et qui devenait une des matières au programme, et non plus un sujet facultatif. Les membres du comité se trouvaient donc devant une impasse: d'une part améliorer la qualité du programme de français, ce qui de soi exigerait plus de temps, et d'autre part le diminuer de 2 pour cent.

Mais, en étudiant plus en profondeur les recommandations du séminar, ils constatèrent que ces dernières accordaient une autre option . . . pour enrichir le programme de science ou de langue. Donc, se dirent-ils, il était peut-être possible d'obtenir un autre 10 pour cent pour l'enseignement de la langue, c'est-à-dire de prendre cette option pour enrichir le programme de français. Malgré l'incertitude de l'avenir, ils organisèrent donc le programme de français en deux tranches: 10 pour cent pour l'enseignement de la langue (grammaire et composition) et un autre 10 pour cent (option) qui serait consacré uniquement à l'enseignement de la littérature ou culture. D'ailleurs, le ministère lui-même ne leur avait-il pas recommandé de se soucier non seulement de la langue, mais aussi de la culture.

A cet effet ils firent venir du Québec, de France, de Belgique et de Suisse des centaines de volumes et passèrent, en comité, des journées entières (en plus de nombreuses heures supplémentaires, seuls) à organiser les programmes élémentaire et secondaire. Ce travail fut long, parfois pénible, mais la bonne entente, l'esprit d'équipe et la grande générosité de tous et de chacun allégea énormément la tâche.

(Suite à la dixième page)

En Saskatchewan

Quelques réflexions en marge du congrès de l'A.C.F.C.

Notre langue, notre Foi

En voilà une histoire avec laquelle on nous rabat les oreilles depuis longtemps. La langue a-t-elle besoin de la Foi chrétienne pour subsister?

En ce qui nous concerne, nous Canadiens français, il n'est pas nécessaire, voire indispensable d'être catholique pour parler français. Il y a dans le monde plus de 200 millions d'individus de toutes religions et même des athées qui parlent le français, et d'autres qui en ont fait leur seconde langue.

Ceux qui ne voient pas dans la Foi chrétienne le véhicule de leur langue vous servent généralement ces arguments très justes à première vue. Mais en examinant de plus près, il faut constater, qu'on le veuille ou non, que la langue française est de par son essence, une langue chrétienne.

Il n'est pas besoin d'être bien grand historien ou érudit pour se rendre compte du fait chrétien de notre langue. Toute notre civilisation latine et par là-même française est chrétienne. N'est-ce pas la Parole de Dieu répandue en Gaule aux premiers temps de l'Eglise qui fut la source de la civilisation? Les monastères dépositaires au Moyen-Age des trésors de notre civilisation naissante, surent garder leur dépôt contre les invasions des Barbares. Lorsque les périodes de paix le permettaient, ces monastères devinrent de florrissantes écoles d'où rayonnèrent tout ce qui aujourd'hui constitue notre culture. C'est en évangélisant et en instruisant qu'une langue commune s'ébaucha pour donner plus tard naissance à la langue française, telle que nous la parlons aujourd'hui.

Qu'on relise l'histoire de France. Dès le début on s'aperçoit que l'oeuvre de l'Eglise fut prépondérante. Après la période francque et mérovingienne, les premiers Capétiens entreprirent avec l'appui de l'Eglise un commencement d'unification du Royaume. Les rois de cette dynastie adoptèrent le patois de l'Ile-de-France qui devint peu à peu la langue commune, et ensuite Malherbes vint et vous connaissez la suite. A la source de toute évolution de notre langue, on trouve l'influence du Christianisme.

Voilà pourquoi, bien sommairement expliqué d'ailleurs, le français, langue chrétienne, est pour un chrétien de langue française la gardienne de sa Foi. Que le Français soit catholique, protestant ou orthodoxe, cela ne change rien . . .

Au Canada français, le même processus s'est répété. Les premiers Français arrivés sur les bords du St-Laurent étaient accompagnés de missionnaires. Relisez donc votre histoire du Canada. Or, comme la plus grande majorité des Canadiens français est de religion catholique, il est inévitable que notre Foi est la gardienne de la langue. Puisque nous vivons entourés de centaines de millions d'individus qui ne partagent pas notre Foi et ne parlent pas la même langue, notre Foi catholique est un atout précieux pour nous aider à conserver notre identité propre . . .

Notre Foi, notre langue!
C'est toujours la devise de l'ACFC
qui tiendra son congrès général à Regina, les 23, 24 et 25 octobre..
Qu'on s'y prépare!

(Communiqué).

Au poste CBWFT

SAMEDI 3 OCTOBRE

2.45—Cours universitaires
3.00—Langue vivante
3.15—Festival de Charlie Chaplin
3.45—Les Grands de la chanson
6.15—Nouvelles
6.30—Le Roman de la science
7.00—Chasse et pêche
7.30—Détective international
8.00—Thierry la fronde
8.30—Billet de faveur: "La Chute des héros"
10.00—Votre choix
10.30—Cinéma: "Pantalaskas"

DIMANCHE 4 OCTOBRE

2.45—Cours universitaires
3.00—A l'heure du Concile
3.30—Tournoi de l'heure des quilles
6.30—Professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Le gouverneur général au Royal 22e
8.00—Un, deux, trois, rideau
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—Théâtre d'une heure
10.00—Le journal dans notre vie
10.30—Long métrage: "Pages immortelles"

LUNDI 5 OCTOBRE

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Ouragan
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Artisans de notre histoire
10.30—Un inspecteur sentimental

MARDI 6 OCTOBRE

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Flèche brisée
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—Caméra '64
7.30—Gendarmerie royale
8.00—Les trois ménestrels
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Ciné-club: "Le Silence est d'or"

MERCREDI 7 OCTOBRE

5.15—Roquet belles oreilles
5.45—Kosmos 2001
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Temps présent
7.30—Plus on est de fous
8.00—Le pain du jour
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Airs de Paris
10.00—Sextant
10.30—Filet d'acier

JEUDI 8 OCTOBRE

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Le roi de la jungle
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—A communiquer
7.30—Petit théâtre
8.00—7e Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Gala d'ouverture de CBVT
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "Frayeur"

VENDREDI 9 OCTOBRE

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—CF-RCK
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Vingt ans express
7.30—Denis la petite peste
8.00—Leclerc enquête
8.30—Cinéma international: "Le petit frère"
10.15—Peintres d'aujourd'hui
10.30—Les Couche-tard
11.00—Cinéma: "L'Héritage de la chair"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Intérêt et principal

Une nouvelle série d'émissions consacrées aux réalités économiques du Québec sera présentée au réseau français de télévision à compter du 6 octobre prochain, tous les mardis soir à 10 h.

Intérêt et principal" vulgarisera certains aspects importants de la vie économique du Québec, aspects qui font le souci des hommes politiques et des spécialistes en sciences économiques. Si les deux premières émissions traiteront du tourisme au Québec et de ses incidences sur l'essor économique de l'Etat, celles qui suivront seront destinées à nous renseigner sur le rôle du port de Montréal dans l'économie canadienne (27 octobre) sur le système d'administration exceptionnel des routes à péage au Québec (6 novembre), et sur les possibilités de développement économique de quatorze régions du Québec. Ainsi, le téléspectateur sera mis au courant des divers travaux réalisés par des économistes en vue de l'essor industriel, agricole et forestier du Québec.

L'Ombre

Paul Dupuis, Pierre Boucher, Guy Provost, Hélène Loiselle, Réjean Lefrançois, Ginette Blais et Edouard Wooley seront les vedettes du "Théâtre d'une heure", le dimanche 4 octobre, à 9 h. du soir. A l'affiche, "L'Ombre" de Julien Green sera réalisée au réseau français de télévision par Jean Dumas.

L'action dramatique se passe dans une grande ville de l'Angleterre à la fin du siècle dernier. Philip Anderson est soupçonné d'avoir précipité sa femme du haut d'une falaise, dix ans auparavant.

Jeunesse oblige

Sur le point de muer, de grandir et d'étendre son influence à tous les jours de la semaine, l'émission "Jeunesse oblige" change de jour et d'heure à l'horaire du réseau français de télévision.

A compter du 5 octobre, "Jeunesse oblige" sera télévisé le lundi à 7 h. 30 du soir. L'émission gardera pour animateur l'une des plus populaires vedettes de la chanson canadienne, le sympathique Jean-Pierre Ferland, poète au coeur, musicien de la joie de vivre.

A partir du lundi 26 octobre, "Jeunesse oblige" multipliera son influence bénéfique tous les jours de la semaine. Le lundi, "Jeunesse oblige" restera une émission de variétés avec son animateur, Jean-P. Ferland. Le mardi, Paul de Margerie et Geneviève Bujold initieront les jeunes à la musique classique et semi-classique. Le mercredi, les jeunes auront droit à des reportages, des interviews sur tous les sujets pouvant les intéresser; en somme, un véritable magazine des jeunes, qui sera animé par Jacques Boulanger. Le jeudi, l'émission sera consacrée à des rencontres et à des échanges d'opinions sur les activités des jeunes. Enfin, le vendredi, "Jeunesse oblige" deviendra une vraie boîte à chansons dont l'animateur ne sera rien moins que Raymond Lévesque.

Nos longs métrages

Le samedi 3 octobre, à 8 h. 30, "La Chute des héros", drame mettant en vedette Richard Widmark et Richard Basehart. Un major est accusé de trahison durant son emprisonnement en Corée.

Et à 10 h. 30, "Pantalaskas", conte philosophique de Paul Pivot, avec Carl Studer, Albert Rémy et Jacques Marin.

Le dimanche 4 octobre, à 10 h. 30, "Pages immortelles", avec Carl Frolich, Zarah Leander et Marica Roc. La vie dramatique tumultueuse de Tchaïkovsky.

Le mardi 6 octobre, à 10 h. 30, "Le Silence est d'or", comédie de René Clair avec Maurice Chevalier, François Périer et Marcelle Derrien. Un directeur de cinéma s'éprend d'une jeune fille.

Le jeudi 8 octobre, à 10 h. 30, "Frayeur", film policier avec Peter Cookson et Ann Gwynne.

Le vendredi 9 octobre, à 8 h. 30, "Le Petit frère", drame social de Carlos Villadomat, avec Gustavo Rojo, Alain Soumet et Maria Riva.

Et à 10 h. 30, "L'Héritage de la chair", drame social d'Elia Kazan, avec Jeanne Crain, Ethel Barrymore et Ether Waters.

Prix Italia

Le téléthéâtre "The Open Grave", que Radio-Canada avait inscrit au Prix Italia pour les programmes de radio et de télévision, a décroché le Prix de la ville de Gênes, en Italie.

L'annonce en a été faite le 22 septembre à Gênes, où le concours avait lieu cette année. Ce jury a souligné l'originalité de ce téléthéâtre.

"The Open Grave", d'après un texte de Charles Israel, réalisé à la télévision par Ron Kelly, fut présenté au réseau anglais de télévision de Radio-Canada au mois de mars dernier. Il s'agit d'une adaptation libre et moderne du thème de la Résurrection. Ce programme a été donné également au réseau de télévision de la BBC.

Le Prix Italia de cette année a été décerné à un organisme de la radiodiffusion de Hambourg, en Allemagne, pour une comédie intitulée "Médailles pour les garçons". Ce Prix Italia, institué en 1948, est décerné annuellement à la suite d'un concours international d'oeuvres radiophoniques et télévisuelles.

En 1959, Radio-Canada a mérité le Prix Italia pour "Beach of Strangers", de John Reeves, et en 1959, pour "Birds of the Forest", de Thom Benson et de John Gunn.

La catégorie d'oeuvres dans laquelle "The Open Grave" était inscrite spécifiait que les oeuvres devaient être écrites spécialement pour la radio ou la télévision et exploiter des avenues nouvelles.

Plusieurs pays, dont la Grande-Bretagne, la Hollande, la Finlande et l'Allemagne de l'Ouest, ont soumis des oeuvres au concours.

M. Paul Dumaine, de St-Boniface, vient d'être nommé agent d'exploitation à Radio-Canada, pour le poste de télévision française CBWFT. Originaire d'Ile-des-Chênes, il fit ses études primaires dans son village natal pour ensuite se rendre au collège de St-Boniface où il obtint son baccalauréat ès arts en 1953. Il entreprit ensuite des études en vue d'une maîtrise en télécommunications à University of Scuthern California, à Los Angeles. Il entra au service du réseau anglais de télévision de Radio-Canada en 1955 où il fut d'abord technicien, puis régisseur à la production. On a eu recours à ses services, étant le seul régisseur d'expression française, pour les cérémonies d'ouverture du poste CBWFT, soit l'émission dramatique "Entracte" qui marqua l'ouverture de ce premier poste de télévision dans l'Ouest.

Au Sacré-Coeur

Félicitations

Sincères félicitations au R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., à l'occasion de sa nomination comme membre de la commission diocésaine de liturgie. Meilleurs voeux de succès dans ce mouvement.

Parents et Maitres

La première assemblée générale de l'Association de Parents et Maitres aura lieu le 6 octobre à 8 h. p.m., dans la salle Guertin. Le programme comprendra une causerie donnée par le R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I., curé.

Activités paroissiales

Le dimanche 4 octobre sera une journée pleine d'activités pour les paroissiens du Sacré-Coeur:

1) Déjeuner - communion après la messe de 9 h. a.m., pour tous les membres et amis du Club du Sacré-Coeur. Le déjeuner se prendra chez Len's Restaurant (50c). Bienvenue à tous. Prière d'avertir à l'avance MM. Robert Roy ou Damase Laroche.

2) A 2 h. p.m., grande ouverture du Club du Sacré-Coeur. Venez voir le Club sous son nouvel aspect: draperies, allées refaites à neuf, etc. Les jeux à cette occasion seront gratuits et du bon café sera servi. Invitations aux jeunes et aux moins jeunes.

Soirée

La soirée organisée par le Club, samedi soir dernier, fut un franc succès. Les jeunes se sont bien amusés et anticipent la prochaine soirée qui aura lieu le 10 octobre.

Service de garderie

Il y a dans la paroisse un Service de garderie pour les jeunes enfants, tous les dimanches, pendant la messe de 10 h. 30 a.m., dans la salle du premier étage. Ceci est une gracieuseté des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée. Soyez donc bien à l'aise et profitez de ce service.

Souper paroissial "canadien"

N'oubliez pas que le grand souper paroissial "canadien" aura lieu le dimanche 25 octobre dans la salle de l'école neuve.

Tous, paroissiens ou non, sont cordialement invités. Mmes Urbain Forcier (SP 5-1506), Léon Alary (775-5544) et Norbert Pelland (SP 4-2393) ont des billets à vendre.

On compte sur la générosité et le dévouement de toutes les dames de la paroisse pour faire de ce souper un vrai succès.

Les "gros bingos" sont interdits par Mgr Pocock

TORONTO — La hiérarchie catholique a interdit la tenue des parties de bingo dotées de prix de haute valeur dans les lieux soumis à sa juridiction en vue de diminuer l'importance du jeu comme source de revenus.

Mgr Philip Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, a "prohibé" les parties de bingo et autres jeux de hasard dotés de prix dont la valeur excède $1,000 dans les églises comprises dans les limites de l'archidiocèse de Toronto.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an $4.50; deux ans $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Comment Mlle Monnet est devenue la première auditrice au Concile

ROME (CCC) — Lorsqu'il prit la parole à l'Evangile le dimanche 20 septembre, Paul VI annonça que la première auditrice qu'il nommait au Concile était Mlle Marie-Louise Monnet. Fort émue par cette nouvelle, Mlle Monnet fut admise au baise-main par le Saint-Père qui lui a adressé des paroles paternelles de félicitations et d'encouragement.

Née en 1902 à Cognac, France, Mlle Monnet s'occupa d'abord d'oeuvres locales et diocésaines. Puis, après avoir entendu l'appel de son évêque, elle mit sur pied la Jeunesse indépendante chrétienne féminine. La J.I.C.F. se développa. Et, le 24 juillet 1941, l'assemblée des cardinaux et archevêques de France donnait mandat à l'A.C.I. (née pratiquement de la J.I.C.).

En 1949, Mlle Monnet entra en contact avec Rinascita Cristiana, à Rome, et les premières bases d'une coopération internationale furent posées avec les conseils de Mgr Montini, le futur Paul VI, alors à la Secrétairerie d'Etat. Mais c'est en 1958 seulement que la première rencontre internationale eut lieu à Lourdes.

Depuis, grâce à l'inlassable activité de Mlle Monnet, le Mouvement s'est étendu à de très nombreux pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Au cours de l'important pèlerinage de l'A.C.I. français à Rome, en 1961, les dirigeants reçurent les encouragements de Jean XXIII et, le 3 octobre 1963, la Secrétairerie d'Etat approuvait les statuts de la nouvelle organisation internationale, le M.I.A.M.S.I. (Mouvement international pour l'apostolat des milieux sociaux indépendants). Paul VI reçut en mai dernier les dirigeants du Mouvement, leur renouvelant sa confiance, en particulier à Mlle Monnet, qui devenait la présidente de M.I.A.M.S.I.

Comment lire votre journal

A l'occasion de la semaine des Techniques de diffusion, M. Jean-Marc Poliquin, chroniqueur parlementaire, a "prêché" le sermon lors d'une réunion à Montréal. Après avoir parlé du journaliste catholique il a donné des conseils pratiques au lecteur catholique. Voici des extraits de cette deuxième partie de son allocution, dont nos lecteurs tireront profit.

* * *

Dans la plupart des cas, les lecteurs parcourent les feuilles quotidiennes ou hebdomadaires pour eux-mêmes. Cependant, lire pour soi devrait signifier: syntoniser le prochain, observer cet animal aux réactions imprévisibles qui mérite parfois de s'appeler l'homme, agrandir le cercle de ses préoccupations, s'ouvrir aux réalités de la patrie, dilater son âme aux dimensions du monde moderne.

Notre lecture du journal est le plus souvent hâtive. Elle devrait, de temps en temps, nous aiguiller vers des réflexions amples et profondes.

Ainsi, depuis quelques jours, le journal souligne le cinquantenaire du Royal 22e. En réapprenant les prouesses d'un des plus glorieux régiments du Canada français, nous devrions réfléchir au fait que la nation qui s'est le plus farouchement opposée à la conscription est aussi celle qui, par le volontariat, a envoyé le plus d'hommes au front, toute proportion gardée.

Le journal note les efforts que tentent les néo-démocrates aux Communes pour réformer la procédure parlementaire. C'est une autre occasion de s'inculquer assez de civisme pour apprécier l'oeuvre de nos hommes publics. C'est aussi le moment de méditer sur les limites de la liberté de parole en démocratie.

Les agences de nouvelles signalent que, de l'avis de Cabot Lodge, les pressions des gouvernements étrangers sur Pékin sont inutiles, parce que le dragon se nourrit de fanatisme. D'autre part, M. Paul Martin répète que l'isolement de Mao Tsé-Tung compromet la paix mondiale. Quel que soit le parti que l'on prenne dans cette controverse, il est à propos de réfléchir sur ce peuple de 700 millions d'hommes dont l'irruption dans les affaires mondiales menace de bouleverser notre politique, notre économie, notre dispositif de défense militaire.

Au fond, nul ne lit de telles choses uniquement pour soi. En tout cas, celui qui est père de famille doit lire aussi pour ses enfants. Il a l'obligation d'orienter parfois, en fonction du journal, les conversations de la famille réunie.

A côté des illustrés que les enfants lisent ouvertement et que les parents lisent en cachette, s'alignent dans le journal des colonnes d'articles sur la situation internationale, sur nos hommes politiques, sur les grèves des syndicats, sur les ouragans qui dévastent divers coins du globe. C'est aux parents d'infléchir l'avidité de lecture de l'enfant par des commentaires qui attirent son attention sur ces problèmes. Ils peuvent d'une phrase commenter une grève de façon à épanouir le sens social de l'enfant, signaler une famine en Inde de manière à le rendre conscient de la misère de tel ou tel peuple lointain. Une telle prise de conscience s'impose, puisque, selon l'épître d'aujourd'hui, "nous sommes membres les uns des autres."

Pourquoi la mère qui scrute le carnet mondain et les pages de mode ne s'habituerait-elle pas à en extraire de quoi former le goût de ses filles, raffiner leurs manières, les préparer à résoudre les problèmes de la vie féminine?

Pourquoi, occasionnellement, le père qui s'attarde si volontiers dans les pages sportives ne convierait-il pas ses garçons à imiter ceux de nos athlètes qui sont des hommes de travail, de courage et d'idéal?

L'éducateur

Reste le troisième cas, celui de l'éducateur de profession qui lit pour ses élèves, entre deux préparations de classes.

Quel merveilleux complément au cours de science qu'un article de journal sur la structure des fusées du modèle le plus au point. Cela permet à une salle de classe d'ouvrir des fenêtres sur la vie moderne.

Le professeur d'histoire qui disserte du rayonnement séculaire de la France peut faire le lien entre le président qui, descendant de sa Caravelle, va enthousiasmer l'Amérique du Sud, et les têtes couronnées de Paris qui, aux 16e et 17e siècles, façonnaient le destin du monde civilisé. L'article de journal s'insère avec profit entre deux pages d'un grave manuel d'histoire. Ne pas l'insérer, c'est précipiter le divorce entre l'école et la vie, c'est oublier bêtement que nous étudions le passé dans le seul dessein de mieux connaître le présent.

Le professeur de littérature a autant de chances. Après avoir parcouru les pages artistiques du journal, il peut guider ses élèves dans le choix des émissions de radio, des programmes de télévision, des pièces de théâtre.

Le professeur de catéchisme et de religion est sans doute le privilégié. Il trouve à pleines pages dans son journal de quoi étoffer son enseignement sur les problèmes les plus importants de la vie surnaturelle, y compris celui du mal dans le monde. Car de quoi nous entretient surtout le journal, sinon de la douleur universelle qui frappe les affamés de l'Inde, les inondés de la Floride, les enfants de Chypre tombés sous les bombes au napalm, les persécutés du Vietnam.

Le chrétien

Le journal parle aussi des victimes d'accident et des malades chroniques qui languissent dans les hôpitaux. C'est le moment de rappeler que la question capitale à résoudre ici-bas est celle de la transformation de la souffrance. L'humanité semble voguer sur une mer de souffrance. Elle souffre une passion afin de parachever, selon le mot de saint Paul aux Colossiens, les souffrances de Celui qui s'est fait crucifier sur une montagne près de Jérusalem.

A ceux-là que la douleur physique crucifie sur un lit d'hôpital, à ceux-là encore qui sont crucifiés dans leur honneur par la faute d'un être cher, à ceux-là que la pauvreté crucifie à des inquiétudes, je rappellerai que dans l'évangile d'aujourd'hui, une parabole met en scène des invités à un festin de noces qui devaient avoir une robe nuptiale et elle mentionne le mystère de la prédestination en disant qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus.

A ces crucifiés que je plains, qu'il soit permis de dire: puissent vos souffrances tisser le vêtement qui vous fera admettre au festin éternel avec le petit nombre des élus.

En les aidant, le Québec ne fait pas la charité aux minorités françaises

Nous ignorons les raisons de la déclaration du R. P. Benoit Paris, O.M.I., de Gravelbourg, Sask., au congrès de l'ACELF, mais les Québécois n'ont certes jamais eu l'impression de faire la charité aux minorités françaises des autres provinces, en les aidant financièrement ou autrement à obtenir la reconnaissance de leurs droits.

Le Père Paris précise que les minorités ne demandent pas la charité au Québec, parce que le Québec a autant besoin de leur aide qu'elles ont besoin de son appui. Cela est exact et le Québec est conscient que sa puissance dans le contexte canadien dépend, non pas uniquement de sa propre force, mais de celle des minorités disséminées à travers tout le pays.

C'est pourquoi notre province n'hésite pas à poser des gestes positifs et à resserrer sans cesse davantage les liens qui l'unissent à toutes les minorités françaises qui, d'un bout à l'autre du Canada, ne reculent devant aucun sacrifice pour obtenir et faire respecter leurs droits. En les aidant, elle sait s'aider elle-même. En les appuyant, elle sait promouvoir sur tous les plans, fédéral et provinciaux, le respect dû, non pas à un vaincu, mais à un partenaire du pacte fédératif, au signataire d'une convention sans lequel il ne saurait exister de confédération.

Aussi, une collaboration étroite s'impose-t-elle entre le Québec et les minorités pour imposer graduellement à la majorité, si elle ne l'accepte volontairement, cette conception de l'unité canadienne. Dans cette optique, il ne saurait donc être question de charité.

La Voix de l'Est.

"Ecclesiam Suam"

On peut se procurer le texte de l'encyclique "Ecclesiam Suam" chez Lumen ou les Editions du Jour. Pour nos abonnés qui préfèrent une lecture moins empressée, nous publions ce texte en tranches hebdomadaires. Lisons-le et réfléchissons avec le Saint-Père sur la situation de l'Eglise dans le monde moderne.

(Suite)

— V —

LA THEOLOGIE

Il serait trop long de faire ne fût-ce qu'une simple allusion à l'abondante littérature théologique qui a pour objet l'Eglise et qu'elle-même a produite durant le siècle dernier et le nôtre; de même il serait trop long de rappeler les documents que l'Episcopat catholique et ce Siège Apostolique ont publiés sur un sujet si vaste et si important. Depuis que le Concile de Trente a cherché à réparer les conséquences de la crise qui au XVIe siècle sépara de l'Eglise beaucoup de membres, la doctrine concernant l'Eglise elle-même a été cultivée par de grands noms et s'est par suite largement développée. Il nous suffit ici de nous référer aux enseignements du premier Concile Oecuménique du Vatican en la matière pour comprendre comment les études relatives à l'Eglise constituent un sujet qui force l'attention aussi bien des Pasteurs et des Maitres que des fidèles et de tous les chrétiens à s'arrêter comme à une étape obligatoire dans le chemin vers le Christ et toute son oeuvre; si bien que, comme il a déjà été dit, le second Concile Oecuménique du Vatican n'est qu'une continuation et un complément du premier, précisément à cause de l'obligation dans laquelle il se trouve de reprendre l'examen et la définition de la doctrine sur l'Eglise. Et si nous n'en disons pas davantage par souci de brièveté, en parlant à des personnes qui connaissent bien ce thème de la catéchèse et de la spiritualité aujourd'hui répandues dans l'Eglise, nous ne



pouvons cependant omettre deux documents dignes de mémoire particulière; nous voulons dire l'encyclique "Satis cognitus", du Pape Léon XIII (1896) et l'encyclique "Mystici Corporis" du Pape Pie XII (1943), documents qui nous offrent une vaste et claire doctrine sur l'institution divine par laquelle le Christ continua dans le monde son oeuvre de salut et sur laquelle porte aujourd'hui notre discours. Qu'il suffise de rappeler les paroles par lesquelles s'ouvre le second de ces documents pontificaux, qui est devenu, peut-on dire, un texte très autorisé pour la théologie de l'Eglise et riche de substance pour des méditations spirituelles sur cette oeuvre de la miséricorde divine qui nous concerne tous. Voici donc les paroles magistrales de notre grand Prédécesseur:

LE CORPS MYSTIQUE

"La doctrine du Corps mystique du Christ, qui est l'Eglise, a été reçue primitivement des lèvres mêmes du Rédempteur; elle met en sa juste lumière le grand bienfait, jamais assez glorifié, de notre très étroite union avec un si noble Chef. C'est un enseignement qui par son importance et son élévation invite à la contemplation tous les hommes sensibles aux motions de l'Esprit-Saint, qui illumine leurs esprits et les pousse fortement aux oeuvres de salut qui correspondent aux commandements d'en-haut" (A.A.A. XXXV, p. 193; 1943).

Répondant à pareille invitation, que nous considérons comme agissant encore sur nos esprits, et de telle manière qu'elle exprime un des besoins fondamentaux de la vie de l'Eglise en notre temps, nous la proposons aujourd'hui à notre tour, afin que toujours mieux instruits de la science du même Corps Mystique nous sachions en apprécier les significations divines, nous assurant ainsi un réconfort incomparable et faisant en sorte de nous rendre toujours plus aptes à correspondre aux devoirs de notre mission et aux besoins de l'humanité.

Et il ne nous semble pas difficile de le faire quand nous remarquons d'une part, comme nous le disions, une immense floraison d'études qui ont pour objet la sainte Eglise et que de l'autre nous savons que le regard du second Concile Oecuménique du Vatican est fixé sur elle. Nous tenons à adresser un éloge senti aux hommes d'étude qui, spécialement en ces dernières années, en toute docilité au magistère catholique, avec une géniale faculté de recherche et d'expression et au prix de laborieux efforts, ont consacré à l'ecclésiologie d'abondants et fructueux travaux et qui, aussi bien dans les écoles théologiques que dans la discussion scientifique et littéraire et dans l'apologie et la vulgarisation doctrinale, ou bien dans l'assistance spirituelle aux âmes des fidèles et dans la conversation avec les frères séparés, ont présenté de multiples illustrations de la doctrine sur l'Eglise, dont quelques-unes de haute valeur et de grande utilité.

(à suivre)

THE 22 MARTYRS OF UGANDA - 1886

A l'occasion du dimanche des missions, le 18 octobre, le Saint-Père, entouré de 2,000 évêques, présidera les cérémonies de canonisation de 22 martyrs africains. Les martyrs d'Ouganda, tous convertis au catholicisme par les Pères Blancs, ont souffert pour la foi, et surtout pour la chasteté au 19e siècle. Béatifiés en 1920, ils ont passé l'épreuve de sainteté le 7 juillet cette année par l'approbation de deux miracles.

Les 22 martyrs de l'Ouganda seront canonisés le 18 octobre

"C'est une histoire qu'on ne saurait taire."

Le 18 octobre prochain, dimanche des Missions, et en pleine troisième session du Concile Vatican II, aura lieu à St-Pierre de Rome la canonisation des 22 martyrs de l'Ouganda, Afrique de l'Est, et la montée sur les autels des premiers saints de race Bantoue. Couronnement d'une authentique et merveilleuse histoire!

Au mois d'août 1886, l'univers catholique apprenait avec émotion et fierté la mort héroïque de 21 Africains d'un pays à peine connu, l'Ouganda. (Trente ans auparavant, en 1856, les explorateurs, Speke et Grant, les premiers Blancs avaient visité le roi Mutesa à Kampala, capitale de l'Ouganda.)

L'admiration pour ces héros grandissait à mesure que les circonstances du martyre étaient mieux connues. Il s'agissait de jeunes gens (leur chef, Charles Lwanga, avait 20 ans) et même d'enfants comme Kizito, âgé à peine de 15 ans.

Chez eux, la foi aussi bien que la valeur n'avaient pas attendu le nombre des années. La Société des Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, société fondée à Alger par Son Em. le cardinal Lavigerie en 1868, avait envoyé trois missionnaires en Ouganda en 1879.

Les premiers baptêmes avaient été administrés en 1880. De 1882 à 1884, les missionnaires avaient dû s'exiler au sud du lac Victoria-Nyanza, et dès le 15 novembre 1885, une première persécution commençait, avec le martyre de Joseph Mukasa, pour durer jusqu'au 27 janvier 1887 avec la décapitation de Jean-Marie Muzeyi, le 22e des martyrs.

On ne sait au juste le nombre de ceux qui périrent durant toute cette période, sinon de ces 22, mais ce qui est plus sûr, c'est que l'Ouganda n'avait eu que huit années au plus d'évangélisation quand ces jeunes chrétiens, pour la plupart, furent appelés à donner le suprême témoignage. Quelques-uns d'entre eux, tels: Kizito, Gyavira, Mugagga et Mmaga Tuzinde, furent baptisés le 26 mai 1886, soit huit jours avant d'être brûlés vifs à Namugongo le 3 juin 1886.

Ces jeunes héros et intrépides confesseurs d'une foi toute récente étaient en même temps des martyrs de la chasteté. Les documents canoniques déposés à l'occasion de leur béatification par Benoit XV, le 6 juin 1920, démontrent éloquemment que toute la haine du roi Mwanga (successeur de Mutesa) était inspirée par le refus catégorique de ses pages chrétiens à se soumettre aux instincts homosexuels de leur souverain. Déjà, en 1856, les explorateurs Speke et Grant avaient noté cette dépravation des moeurs de la cour du roi; même en 1875, Sir Henry Morton Stanley en était frappé et l'attribuait à l'influence des Arabes. On comprend mieux maintenant le rôle protecteur et glorieux d'un des martyrs, Charles Lwanga, qui, après la mort de Joseph Mukasa, avait été mis à la tête des 500 pages du roi. Il devait user de toutes sortes de subterfuges pour soustraire les pages chrétiens à la malicieuse influence de Mwanga, qui d'ailleurs réalisait ce qui se passait. Jour après jour, Charles Lwanga devait subir les reproches du roi, ou encore repousser ses cajoleries et ses promesses. Chaque fois que le roi appelait un de ses pages, chrétien ou catéchumène, Lwanga le cachait, l'envoyait à d'autres travaux, ou inventait une maladie. Il risquait sa vie! Il le savait et se préparait.

Dans une atmosphère aussi chargée, la foudre devait éclater. Dans la nuit du 25 mai 1886, le roi Mwanga fait appeler un page du nom de Mwafu, un garçon de 14 ans, fils du premier ministre (katikiro) et catéchumène. Mwafu ayant pris du temps à venir, le roi impatient demande où il était et ce qu'il faisait: "Chez Denys Sebuggwawa, et à apprendre le catéchisme". Le roi fait venir Denys, s'irrite au suprême, saisit une lance et transperce Denys. Mwanga sort furieux de sa hutte, rencontre un autre chrétien, Honorat Nyonyintono (petit oiseau), ordonne qu'on le tue. Mwanga avait goûté le sang; exaspéré, il promit au premier ministre que tous les chrétiens y passeraient.

Le lendemain, 26 mai, grand conseil à la cour. Les parents terrifiés abandonnent leurs enfants à la colère du roi. Les pages sont aussitôt rassemblés, sommés d'abandonner la prière (religion); devant la fermeté des jeunes pages chrétiens (que le R. P. S. Lourdel, P.B., essaya vainement de sauver), le roi prononce l'arrêt de mort de tous ceux qui ont suivi Charles Lwanga.

C'était le vendredi 26 mai 1886. A 2 h. p.m., Charles Lwanga et ses compagnons prenaient le chemin de Namugongo, distant de 37 milles et un des 13 lieux d'exécution. Il était réservé pour le supplice des membres de la famille royale ou autres personnages de dignité; le supplice était toujours le feu.

Le 3 juin 1886, c'était le jour de l'Ascension dans l'église et à Namugongo! Une centaine de bourreaux s'étaient réunis près de la hutte de leur chef, Mukajjanga. Leurs visages enduits de glaise rouge et de suie, des touffes de plumes flottant sur leurs têtes, des amulettes autour du cou et des clochettes aux pieds, après une nuit passée à boire, les bourreaux dansaient maintenant et chantaient un chant de guerre dont le refrain: "Les mères qui vous ont enfantés vont pleurer aujourd'hui; elles vont pleurer aujourd'hui, oui, aujourd'hui". Les jours précédents, et en cours de route, plusieurs chrétiens avaient, soit été percés de lance, soit décapités. A Namugongo, ils restaient treize. Charles Lwanga, leur chef, fut abandonné à Senkole, assistant du bourreau qui, selon la coutume, avait le droit de se "réserver" une des victimes. "Au revoir, de crier Charles Lwanga à ses compagnons, nous nous retrouverons au Ciel dans une heure". A 40 pieds, se dressait le bûcher: "C'est là que nous verrons Dieu", dit l'un des confesseurs.

Mukajjanga, le bourreau, essaya un dernier effort pour convaincre son fils, Mbaga Tuzinde (17 ans), de renoncer à la prière. "Le roi vous a ordonné de me tuer; faites ainsi", de répondre Mbaga.

Maintenant tout était prêt. Les mains solidement attachées derrière le dos, les jeunes gens furent enroulés dans des nattes de roseaux, transportés au bûcher par les bourreaux qui se moquaient d'eux: "Vous allez être rôtis. Nous verrons bien si le Dieu en qui vous avez mis tant de confiance viendra vous délivrer". La réponse de Bruno vint aussitôt: "Vous pouvez brûler nos corps, mais non nos âmes qui iront en paradis".

Bientôt le bûcher devint une immense flamme, et si intense que les bourreaux durent se tenir à distance. Aussitôt que le feu se rabattait, ils y poussaient, à l'aide de longues perches, de nouveaux fagots. Dans ce spectacle d'enfer, on entendit un moment non des soupirs et des cris, mais des prières jusqu'à ce que la mort fit son oeuvre.

Pendant ce temps, Charles Lwanga, leur chef, souffrait le supplice du feu aux mains de Senkole. C'était le "martyre à petit feu". Ses pieds étaient complètement brûlés, alors que le reste du corps était encore intact. "Appelle ton Dieu, lui disait Senkole, et voyons s'il peut te sauver", et Charles Lwanga de lui répondre: "Pauvre insensé, tu ne sais pas ce que tu dis. Il me semble que tu me verses de l'eau fraiche sur les pieds". Aucun murmure ne sortit de la bouche du martyr.

Quelques mois plus tard, le 27 janvier 1887, Jean-Marie Muzeyi, décapité, complétait le nombre des 22 martyrs qui seront canonisés le 18 octobre prochain.

Charles Lwanga et ses compagnons, priez pour nous.

Adrien HAMEL, P.B.
St-Boniface, Man.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

En 1914 on ne connaissait ni le bolchévisme ni le communisme par ces noms, mais les germes de ces théories socialistes étaient déjà en terre et le monde craignait une récolte malsaine. Ainsi, dans un éditorial de **La Liberté** on retrouve ce paragraphe presque prophétique: "Si la lutte des Alliés contre les Allemands est celle de la civilisation contre une invasion de nouveaux barbares, elle est aussi une reddition des comptes entre Slaves et Germains et peut-être le germe d'où sortira un autre grand conflit européen. Ce jour-là tout le vieux continent devra faire bloc afin de mater le slavisme expansif et envahisseur."

Le premier contingent canadien venait de partir pour l'Angleterre: il atteignait le chiffre de 30,000 hommes. Ce groupe formait la plus forte armée à traverser l'Atlantique en provenance de l'est ou de l'ouest.

Bourassa, le chef nationaliste d'alors et le fondateur du "Devoir", avait des amis au Canada, mais il comptait aussi des ennemis irréductibles comme en témoigne ce paragraphe d'un éditorial du "Standard" de Kingston, Ont.: "Il n'y a en ce moment qu'une place pour Bourassa et quelques-uns de ses pareils au Canada, l'asile d'aliénés ou la prison . . . La loi permet de museler ou d'enfermer les chiens ordinaires, en certains cas. Pourquoi épargner Bourassa?" Parlant de M. Cahan qui rappelait les journalistes anglais au respect de la vérité, ce même journal écrivait: "M. Cahan a grand coeur ou le cerveau ramolli. L'homme qui peut défendre le directeur du "Devoir" est mûr pour l'asile ou pour la déportation comme indésirable".

Le correspondant de Mariapolis, Man., déclarait dans sa chronique que la récolte de blé était de la même qualité que celle de 1913, mais que la quantité était fortement réduite. Ainsi on avait expédié en 1914 que 50 pour cent du nombre de wagons de 1913. La récolte des patates était complètement manquée.

Il y a 40 ans (1924)

Le premier ministre Mackenzie King et deux de ses ministres étaient en visite à Winnipeg. Malgré une pluie battante, 3,000 personnes se rendirent à la réunion pour entendre le premier ministre qui était dans l'Ouest, disait-il, pour voir par lui-même les conditions de ce secteur du pays.

Le T. R. P. Delaere, C.Ss.R., visiteur des Rédemptoristes du rite byzantin, célébrait le 25e anniversaire de son arrivée dans l'Ouest canadien pour servir la population du rite byzantin. Le P. Delaere était originaire des plaines flamandes de la Belgique.

La ville de Winnipeg avait 125 milles de rues en asphalte, 12 milles en béton et 33 milles en macadam.

La province d'Ontario avait dépensé pour la somme de $34,584 en traitements gratuits à l'insuline au cours de douze mois.

A Unity, Sask., on avait trouvé des ossements d'animaux géants remontant à six millions d'années. (On ne dit pas si le régime politique d'alors était libéral, conservateur ou CCF.)

La réunion annuelle des professionnels de langue française de la Saskatchewan se tenait à Gravelbourg. On comptait parmi les assistants à cette réunion le juge A. Gravel, de Gravelbourg, MM. les avocats S.-M. Bonneau, E. Colpron, H.-J. Coutu, J.-B. Crépeau, T. Gallant, G. Hébert, A. et H. Marcotte, MM. les médecins Arpin, Desmarais, Jutras, M. Gravel, Lupien Perreault, Provencher, Plourde, Laurent Roy, Savoie, Soucy, Trudel, le Dr Desmarteau, médecin vétérinaire, les chirurgiens-dentistes Clermont, Nantel, Simard, les pharmaciens Belcourt, E.-C. Cadieux, Guy Gravel et M. Tourigny. Au cours d'une allocution, le Dr Roy rappelait que lors d'une réunion semblable tenue en 1910, il n'y avait que trois médecins de langue française, les Drs Godin, L. Gravel et L. Roy. De même, il y avait trois avocats en 1910, MM. A. Turgeon (procureur général de la province), Alphonse et Emile Gravel qui pratiquaient à Moose Jaw.

Il y a 30 ans (1934)

Déjà en 1934 on discutait avec beaucoup d'élan la question des grandes unités scolaires au Manitoba. L'Association des Instituteurs militait en faveur de ces grandes unités, tandis que l'Association des Commissaires s'y opposait.

Un ancien président du Conseil exécutif du gouvernement manitobain, le shérif Colin Inkster, mourait à Winnipeg à l'âge de 91 ans. C'est M. Inkster qui, par son vote, abolissait en 1876 ce Conseil dont il était le président.

Un comité du gouvernement du Manitoba avait été nommé pour étudier la possibilité de taxer les édifices du culte au Manitoba afin d'augmenter les revenus de la province. Devant le danger qu'un tel projet ne devienne loi, la population a protesté avec véhémence et le comité a recommandé au gouvernement d'exclure les églises de ses projets d'impôt.

Dans une lettre adressée aux archevêques et évêques de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Indes Néerlandaises, le cardinal Fumassoni-Biondi, préfet de la Propagande, déclarait qu'il y avait encore six millions d'esclaves dans le monde, surtout en Ethiopie, en Libérie et en Chine.

Mgr W. Jubinville, administrateur de l'archidiocèse de St-Boniface en l'absence de Son Exc. Mgr E. Yelle, P.S.S., annonçait l'ouverture d'une chapelle près de l'école Lavallée. (La paroisse St-Emile)

Les Révérendes Soeurs Franciscaines célébraient le 25e anniversaire de leur Institut Jeanne-d'Arc de la rue Jarvis à Winnipeg. C'était en 1909 que deux religieuses de cette communauté arrivaient à Winnipeg pour fonder un foyer de jeunes filles ainsi qu'une garderie d'enfants. (En 1964, les Soeurs Franciscaines, toujours animées du même zèle, continuent le travail commencé il y a 55 ans.)

Il y a 20 ans (1944)

Al Smith, ancien gouverneur de l'Etat de New York, mourait à New York à l'âge de 70 ans. M. Smith avait été candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis en 1928 alors qu'il fut défait par le président Herbert Hoover. Ce dernier avait obtenu une majorité de plus de 5,000,000 de voix. La cause principale de la défaite de M. Smith était le fait qu'il était catholique, et toute la campagne s'était menée autour de ce fait.

Winston Churchill et Charles de Gaulle s'accordaient à prédire que la guerre (1939-45) prendrait fin en 1945. Les deux ont eu raison.

Une nouvelle en provenance de France avait annoncé la destruction du Carmel de Lisieux par les troupes allemandes. Or, **La Liberté et le Patriote** reproduisait une lettre des Carmélites de Lisieux déclarant que le Carmel de Lisieux avait été épargné de façon miraculeuse. Cette lettre était la première en provenance de Lisieux reçue au Canada depuis 1940.

Il y a 10 ans (1954)

Neuf ans après la bombe atomique, les catholiques de Hiroshima avaient reconstruit la cathédrale de cette ville et on en avait fait la consécration. La nouvelle nous apprenait que les religieuses de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement avaient commencé, dans la crypte, une prière qui ne se terminera jamais, en faveur de la paix mondiale.

C'était le Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb qui avait assumé la responsabilité de faire la perception de l'Association d'Education dans la ville de St-Boniface. (Heureuse initiative que celle-là! . . . Pourquoi a-t-elle cessé?)

Les clubs de service de St-Boniface organisaient le tirage d'un bungalow. On visait la somme de $40,000 par ce tirage pour la construction d'un local pour loger une bombe de cobalt pour le service du cancer à l'hôpital général St-Boniface. Ce bungalow fut gagné par M. et Mme M. Murphy, de St. James, Man.

Le personnel du Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface était composé des RR. PP. Albert Joyal, supérieur (actuellement supérieur d'un collège au Chili.), Laurent Godbout, Armand Joyal, Julien Morin, Louis Aubin, Jean Soulodre, Ephrem Pelletier, Maurice Desautels, tous Oblats de Marie-Immaculée. Mentionnons aussi les RR. FF. Hervé Huitric et Honoré Turenne, qui prêtaient main forte aux Pères susmentionnés.

En 1954 il y avait 337 élèves qui suivaient les cours du collège de St-Boniface, répartis comme suit: 178 pensionnaires, 131 externes, 9 demi-pensionnaires et 19 junioristes.

Quarante pays ont déjà annoncé leur participation à l'Expo '67

QUEBEC — Les gouvernements d'Italie et de Monaco ont annoncé leur participation à l'Exposition universelle de 1967 à Montréal. Le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, a rendu la nouvelle publique à Québec, à l'occasion de sa rencontre avec quelque 200 sous-ministres et haut fonctionnaires du gouvernement provincial.

M. Dupuy a révélé que les pavillons d'Italie et de Monaco seront construits sur l'île Notre-Dame. Celui de l'Italie s'élèvera sur un emplacement de 40,000 pieds carrés sur la rive nord de l'île Notre-Dame face à l'île Ste-Hélène, tandis que Monaco a réservé un terrain de 8,000 pieds carrés pour son pavillon qui sera situé entre celui de la ville de Paris et celui de la Jamaïque, dans la partie ouest de l'île Notre-Dame.

Le commissaire général a précisé que 37 pays avaient participé, en 1958, à l'Expo universelle de Bruxelles et qu'il croyait fermement qu'une soixantaine accepteront d'être représentés à l'Expo de Montréal en 1967.

Il a souligné que jusqu'à maintenant quarante gouvernements avaient fait savoir que leur pays participerait à l'Expo 1967. De ces pays, vingt-deux, si l'on compte le Canada, ont accepté officiellement. Ce sont: la Grande-Bretagne, la Belgique, la France, le Maroc, les Pays-Bas, l'Autriche, la République fédérale allemande, Israël, l'Iran, la Suède, le Danemark, la Finlande, le Venezuela, les Etats-Unis, la Malaisie, la Jamaïque, Ceylan, la République de Chine (Taïwan), Monaco et l'Italie, auxquels il faut ajouter la ville de Paris qui s'est engagée à une participation autonome.

En outre, dix-neuf gouvernements ont accepté de participer et en sont encore au stade des formalités diplomatiques requises. Ce sont: l'URSS, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie, la Grèce, l'Espagne, la Norvège, le Luxembourg, le Japon, le Mexique, l'Irlande, le Liban, l'Islande, la Guinée, Trinidad, la Turquie et le Portugal.

M. Dupuy doit entreprendre bientôt une tournée de deux mois en Asie et en Afrique afin de tenter de convaincre les autorités de nombreux autres pays de participer activement à l'Expo de 1967.

La rencontre avec les fonctionnaires provinciaux a fourni aux responsables de l'exposition de 1967 une occasion de montrer sur écran ce que doit être l'habitat 67. Cette construction comprendra 968 unités domiciliaires et coûtera à construire $45 millions. M. Pierre Dupuy a déclaré qu'il s'agit d'une véritable création "comparable aux réalisations en architecture des Romains, des Grecs et des Egyptiens".

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

La Relève

Ici, à l'Institut Collégial St-Joseph, nous sommes fières d'avoir une activité extra-scolaire pour nous aider à parler le bon français. C'est la Relève Manitobaine.

Ce mouvement est très actif à l'Académie et à l'école Provencher. Un groupe des deux écoles forment le C.A.P. — Club Académie-Provencher. L'Académie se réunit à toutes les deux semaines avec Soeur Marie-Rachel et Mme Stanners, adultes responsables. Nos officières ont été nommées le jeudi 17 septembre: présidente, Jacqueline Bélanger; vice-présidente, Julie Guilbeault, et secrétaire-trésorière, Fleurette Couture.

Comme but, la Relève essaie d'encourager les jeunes Canadiens français à respecter leur belle langue, à la parler correctement. Si la Relève peut nous convaincre de cela — bravo!

Je suis certaine que la Relève sera un grand succès avec l'ardente collaboration de tous.

Fleurette COUTURE.

Le club dramatique

Cette année, encore, le club dramatique est sous la direction compétente de Soeur M.-Léon-de-la-Croix. Son dévouement inlassable et sa connaissance de l'art dramatique ont su attirer l'intérêt de 80 étudiantes.

Celles-ci se réuniront une fois la semaine pour étudier les différents éléments du théâtre — la phonétique, l'art de l'expression, la mise en scène et le décor. Il y faut des "actrices" qui persisteront jusqu'au bout. Au cours de l'année scolaire, le club dramatique présente toujours son petit "spectacle". En sera-t-il ainsi cette année? Espérons-le.

Claire PAINCHAUD.

L'union à Marie

Notre devise: "à Jésus par Marie". Notre but: "forger son coeur et son esprit". Comment? Essayons ensemble d'en explorer le sens.

"Union" est un terme souvent employé de nos jours. Plusieurs organisations ouvrières, douanières ou politiques se forment pour s'entraider, car l'union fait la force. Dans l'union à Marie ce sont des jeunes (ou des adultes au coeur jeune) de toutes classes et de toutes conditions qui forment l'armée de la sainte Vierge.

Le programme comprend des réunions bimensuelles et comporte des oeuvres d'apostolat, entreprises en groupes, comme les missions, les Marguerites, l'aide à Villa Maria, et la visite aux vieillards délaissés. Le plan de formation contient quatre étapes: candidate, aspirante, approbaniste, et membre consacré, avec un insigne et une carte de membre à chaque promesse.

Alors, l'objectif d'un membre de l'union à la sainte Vierge est de travailler par des moyens pratiques à se former une personnalité humaine et profondément chrétienne en exploitant toutes ses puissances intellectuelles afin de vivre dans sa plénitude, sa vie de baptisée et de la faire rayonner.

J'aimerais de tout coeur, remercier Soeur Marie-Eugène-Avila de son beau travail d'organisation, et aussi Denise Gauthier, Yvette Verrier, Jeannine Collette et Laura Dupuis de leur enthousiasme à faire mieux connaître l'union à Marie.

Gisèle PIEDALUE.

La campagne électorale

Même dans notre monde étudiant, les élections sont nécessaires. Les adultes votent pour un représentant politique; mais nous, nous choisissons une présidente et une vice-présidente qui seront le trait d'union entre maitresses et élèves.

La semaine passée, les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph durent, comme les années scolaires précédentes, élire un chef pour mener leur école. Les candidates furent choisies selon la méthode parlementaire. Dès le même soir, plusieurs filles s'organisèrent pour préparer la campagne électorale de la candidate de leur choix. Le lendemain matin, une quarantaine d'affiches ornaient déjà les corridors de l'Institut. Le terrain de jeu connut beaucoup d'emballement et d'exaltation. Quel mouvement! Quel esprit d'équipe!

Jeudi matin, les candidates s'alignèrent sur le théâtre pour donner leurs discours. Toutes évitèrent les promesses vaines et, d'un air convaincant, attestèrent leur plein rendement au bien de l'école.

Enfin le grand jour de la votation se présenta! Les résultats furent annoncés à la danse de l'école, tenue au gymnase Notre-Dame. Sincères félicitations à Linda Eunson, présidente, à Jeanne Belot, vice-présidente, et à Pauline Tétreault, secrétaire-trésorière.

Ce qu'on peut faire avec l'esprit de coopération!

Laura DUPUIS.

La J.E.C.

La J.E.C., (Jeunesse Etudiante Catholique) a pour but cette année "l'intégration des jeunes dans la société". Ceci veut dire que la J.E.C. travaillera à faire comprendre aux jeunes qu'ils ont une place bien définie dans la société et que dès maintenant chacun doit y contribuer quelque chose selon ses talents, ses qualités et ses intérêts.

Comment les étudiants peuvent-ils servir la société? C'est précisément ce que le mouvement veut faire découvrir à ses membres. Les militants s'interrogeront sur la valeur du travail étudiant dans leur école, sur le rendement de leur conseil étudiant et des autres organismes extra-scolaires comme service à la société. Après avoir constaté les besoins et les richesses de leur milieu à ce sujet, ils engageront des étudiants influents dans des projets visant à développer un plus grand sens de responsabilité culturelle, civique et sociale chez les étudiants. Ainsi, les étudiants deviendront dès à présent des citoyens responsables de leur propre milieu de vie.

Où entre l'élément apostolique là-dedans? Les militants tâcheront de faire régner dans leur école un plus grand esprit de fraternité et d'amitié chrétienne.

Ici à l'Académie, la J.E.C. sera répartie en trois groupes: celui des 7e et 8e années avec Soeur Lucille-de-la-Croix comme assistante, celui de 9e année avec Mlle Gaborieau, le secteur des 10e, 11e et 12e années avec Soeur Emélie-des-Anges comme assistante. Celles-ci seront là pour aider et inspirer les militants, formant l'équipe apostolique de ce mouvement.

Irène MAHE.

Nos activités parascolaires

Plusieurs organisations pour jeunes filles rendent la vie scolaire plus animée et intéressante à l'Institut Collégial St-Joseph. Ces clubs sont dirigés par des élèves responsables secondées par les institutrices. Ce fait permet un plus grand développement de notre personnalité et de nos qualités de chef. Nos activités sont divisées en deux catégories: religieuses ou apostoliques et sociales ou culturelles. Il faut choisir seulement une activité dans chaque catégorie. Cela pose parfois des embarras! Pour résumer, ces mouvements ont pour buts de nous aider à organiser notre vie et aussi à nous dévouer.

Agnès MORIN.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes pour juillet

Suzanne - Lynne - Marie, fille de Guy Soulodre et de Doris Langill.

Patricia - Lynne - Marie, fille d'Albert Desautels et de Rita Simard.

Allen-Marc-Joseph, fils d'Olivier Rivard et de Marie-Paule Gauthier.

Robert-André-Joseph, fils de Pierre Pelletier et de Suzanne LaRivière.

Thérèse-Marie-Dora, fille de Noël Jeanson et de Dora Hébert.

Nouvelles de la L.F.C.

Voici une nouvelle directive pour celles qui gardent les coupons Canada Packers, à savoir quelle partie de la boite de produits doit-on conserver. Ce n'est pas le Canada Packers avec étoile rouge mais bien les mots suivants: "Canada Packers Limited, General Office, Toronto, Canada". On les trouve à une place seulement sur la boite de produits. Quant aux boites de métal, c'est encore la lisière qu'il faut garder.

La prochaine réunion générale aura lieu le jeudi 8 octobre, à 8 h. 30 p.m., avec l'invité, M. l'abbé Roger Bazin, recteur du séminaire des Indiens à Otterburne. Plusieurs "anciennes" ont oublié de renouveler leur carte de membre. Pourquoi pas à la prochaine réunion? Prix: $1.50.

A l'église

Merci à M. l'abbé Roland Bélanger, prédicateur, lors des Quarante Heures.

La messe des enfants est toujours le jeudi après la classe, à 3 h. 45 p.m. Bienvenue aux élèves des écoles Béliveau et Général Vanier.

La communion générale des Jeannettes aura lieu le dimanche 4 octobre, à 8 h. 30 a.m.

Veuillez noter les changements d'heures de messes: pour les mois d'octobre à avril, 8 h. 30, 10 h. 30, messe chantée, midi et 4 h. 15 p.m. Les messes chantées recommencent ce dimanche-ci.

Malades

Souhaits de prompt retour à la santé à Mmes Guy Lemire et Ovila Paquin, hospitalisées.

M. Maitland Steinkopf réélu dans River Heights

M. Maitland Steinkopf, ancien secrétaire provincial et ministre des Utilités publiques, qui a démissionné au cours de la récente session législative, a été réélu membre de la Législature, mercredi, dans le comté de River Heights. Ce comté longe la rivière Assiniboine, dans Winnipeg sud, à l'ouest de Waverly. M. Steinkopf a recueilli 4,826 voix contre 4,385 voix pour son adversaire. M. Scott Wright, gendre de M. Douglas Campbell. Plus de 70 pour cent des électeurs ont voté. En 1962, les résultats étaient Steinkopf 5,014, contre Matas, 3,911. On s'attend à la rentrée du vainqueur au cabinet Roblin.



Bureau du Maire,

Mes chers concitoyens,

J'estime qu'il est mon devoir de vous signaler que le "Manitoba Sanatorium Board" reprendra à St-Boniface sa campagne contre la tuberculose au courant du mois d'octobre sous la direction de M. Zayshley.

Le président de cette campagne est l'échevin Joseph-E. St-Hilaire, et Mme G. C. MacLean, qui a gracieusement consenti à prêter main-forte encore une fois, est en charge des services bénévoles, avec Mme S. W. Caughey comme assistante. Le Dr W. G. French, directeur de l'Unité Sanitaire, agira comme coordonnateur de l'armée de volontaires qui ont prêté leur concours pour assurer le succès de la campagne.

Comme le taux des cas de tuberculose à St-Boniface est encore élevé, je voudrais souligner l'importance de la lutte qui s'impose et de la nécessité que tout citoyen se soumette aux examens du Manitoba Sanatorium Board — tout se fait sans malaise et sans inconvénients.

On vous avisera par le courrier quant à l'endroit des tests dans votre district, la date et l'heure de votre rendez-vous.

J'enjoins donc votre entière coopération dans cette lutte si importante: il y va de votre devoir civique — vous le devez à vous-même ainsi qu'à vos concitoyens.

Votre tout reconnaissant,

Joseph-P. GUAY, maire.

UNITE SANITAIRE DE ST-BONIFACE

Au Canada, chaque année, presque 6,000 nouveaux cas de tuberculose active sont rapportés, tandis qu'au Manitoba près de 300 nouveaux cas sont découverts annuellement.

L'an dernier, dans un centre manitobain, 28 personnes ont été admises au sanatorium pour un séjour de près de 18 mois.

Le tout commença par un cas de tuberculose active insoupçonnée.

Les campagnes contre la tuberculose sont les meilleurs moyens pour découvrir les nouveaux cas. Chacun doit prendre part à cette campagne en prenant le test tuberculin, ainsi qu'un rayon X lorsque nécessaire. Ces services sont gratuits. La tuberculose s'attaque aux jeunes comme aux vieillards — donc personne n'en est exempt.

Qu'est ce test tuberculin?

Il n'y a aucun danger à prendre ce test simple, qui ne cause aucune douleur, par lequel vous saurez si vous avez été en contact avec la tuberculose. Ce test se donne en appliquant sur votre bras une solution spéciale appellé "tuberculin". Si, après trois ou quatre jours, aucune marque n'apparait sur votre bras, vous pouvez présumer que vous n'avez pas de germes de tuberculose. Votre test est négatif. Mais si une petite enflure ou bouffie rouge apparait, vous avez alors une réaction positive. Cela ne signifie pas que vous êtes tuberculeux, mais seulement qu'à un certain moment vous étiez infecté du germe qui cause cette maladie.

Qui doit prendre ce test?

Si vous n'avez jamais pris part à cette campagne contre la tuberculose, vous devez prendre ce test destiné à tous ceux qui ont six mois et plus.

Si dans les autres campagnes votre réaction était négative, vous devez prendre ce test de nouveau, car tous peuvent devenir infectés par la tuberculose à n'importe quel moment.

Qui doit prendre un rayon X?

Si la réaction du test est positive, soit dans cette campagne ou dans les autres précédentes, vous devez prendre un rayon X pour être certain que vous n'avez pas cette maladie.

Ceux dont la réaction à ce test est positive ne doivent plus prendre ce test "tuberculin". Lorsque la réaction à ce test est positive, vous demeurez positif. Vous devez donc prendre un rayon X maintenant et régulièrement à l'avenir.

Le coût de cette campagne contre la tuberculose par ce test tuberculin et rayon X est défrayé par votre achat de timbres de Noël.

(Communiqué)

Une école française progresse à Toronto

TORONTO — Le Toronto French School, une institution privée qui dispense l'enseignement exclusivement en français à des enfants qui sont pour la plupart anglophones, compte cette année 247 élèves. En septembre dernier, elle en comptait 99 alors qu'à sa fondation, en septembre 1962, elle en comptait 16. Elle prévoit que l'an prochain, elle devra trouver de la place à 425 enfants.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 28 septembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface.

Parmi la correspondance lue par M. Fernand Marion, assistant greffier, nous apprenons que M. le maire a été nommé vice-président de la Rivers and Streams Protection Authority no 1. M. W. D. Hurst en est le président;

que le trésorier avise que la vente des terrains pour arrérages de taxes aura lieu le 3 décembre 1964;

que les propriétaires du Riverwood Cabin Camp ont décidé de retirer leur offre de vendre leur propriété à la commission des parcs;

que certains résidants de la rue Dumoulin avaient demandé que les travaux de pavage de la ruelle, entre les rues Provencher et Dumoulin soient suspendus afin d'établir le niveau à certains endroits. Comme le travail était presque terminé, l'on procéda et leur demande a été remise au comité des travaux publics.

La Canadian Federation of University Women remerciait le maire pour l'adresse de bienvenue qu'il a prononcée lors de leur congrès à Winnipeg.

L'échevin Softley félicite l'échevin Couture pour l'étude qu'il a faite sur le tarif de l'eau.

Sécurité

Un jeune homme de la rue Larivière, Bob Mozol, se présentait devant le Conseil et demandait que la ville pose des affiches d'arrêt dans ce district, vu qu'il y a eu plusieurs accidents dernièrement. Ceci fut remis au comité de la circulation, et M. le maire le remercia de l'intérêt qu'il porte envers la sécurité des citoyens de la ville.

L'ingénieur répond aux questions des échevins sur la proposition de poser un égout sur la rue Champlain, bien que les résidants de cette rue ont voté contre; vu que ceci épargnerait $42,000 en posant l'égout sur cette rue afin de raccorder le système d'égout de la rue Enfield, il avait été proposé de ne pas charger le coût de cet égout aux résidants de la rue Champlain, puisque leur égout n'avait pas besoin d'être remplacé bien qu'il ait environ 50 ans. Si ceci était fait, on établirait un précédent qui pourrait être dispendieux dans l'avenir; il fut résolu d'étudier cette question à une réunion spéciale du Conseil où l'ingénieur et l'avocat de la ville seraient présents.

L'xchevin Van Belleghem avise que si la ville pourrait demander au Métro de remédier à l'état du niveau des bordures des rues à l'angle Taché et Marion; l'ingénieur dit que la rue Marion sera pavée de nouveau l'an prochain et qu'il faudra aussi y installer le service d'eau et que sans doute le niveau sera établi alors.

Rapport

M. le maire donne un rapport abrégé de la réunion de la Manitoba Urban Association qui a eu lieu à Neepawa récemment; il annonce que les membres ne sont pas satisfaits de la manière dont le gouvernement provincial a procédé au sujet des recommandations de la commission Michener. Beaucoup de sujets intéressant les villes et municipalités ont été étudiés, entre autres, la question des responsabilités dans le service du Bien-Etre Social lorsque le mari abandonne sa famille. L'Asssociation demande aussi que les terrains des écoles soient soumis aux taxes d'améliorations locales.

Le maire ajoute ensuite qu'une étude se fait actuellement sur les programmes de construction durant l'hiver pour établir si ces programmes ont réellement un avantage économique.

L'échevin Van Belleghem propose un vote de condoléances à la famille de M. M. Sabourin, un vieux citoyen de notre ville, qui était aimé et respecté de tous.

L'échevin McGurran propose un vote de félicitations à M. et Mme Angus McVarrish pour leur 50e anniversaire de mariage. M. le maire dit que bien que la présentation d'un certificat de citoyenneté dans la ville de St-Boniface est réservée à ceux qui célèbrent leur 60e et plus, il a toutefois accédé à la demande de nombreux citoyens et organisations et a présenté un certificat à M. et Mme McVarrish, le 22 septembre à la fête qui réunissait tous leurs amis. Ceci vu le travail considérable accompli par ce couple dans de nombreuses organisations paroissiales et civiques. (Mme McVarrish est la fille de feu Honorius Daignault.)

L'échevin Softley rapporte que le comité du personnel a choisi M. Henri Ledoyen pour être capitaine au département de feu, et le Conseil accepte cette recommandation à l'unanimité. Félicitations.

Plusieurs règlements furent adoptés relativement aux élections qui auront lieu le 28 octobre entre 9. a.m. et 8 h. p.m.

Votes

Il y aura un vote tenu sur la dépense de $464,000 pour l'agrandissement de l'école Taché; la construction d'une école élémentaire dans le district du Parc Windsor et le changement de l'école Béliveau à "Junior High", ce qui nécessitera l'addition de neuf classes à cette école.

On votera aussi sur les règlements autorisant: 1) les concerts, récitals, conférences, cinéma ou autres activités de ce genre, le dimanche; 2) toute activité sportive commerciale à l'exception des courses de chevaux, de chiens, d'automobiles et de motocyclettes, la tenue de concours de boxe, de lutte ou judo, le dimanche; 3) l'ouverture des salles de quille le dimanche; et 4) l'ouverture des salles de billard.

Un autre règlement concernant l'emplacement des bureaux de votation pour les élections du 28 octobre, ainsi que la tenue d'un bureau de votation pour le vote à l'avance de la date des élections. Ce vote "Advance Poll" sera tenu à l'Hôtel de ville aux dates suivantes: le vendredi 23 octobre, le samedi 24 et le lundi 26 octobre, entre 9 h. a.m. et midi et de 5 h. à 8 h. p.m.

A lundi prochain.



M. M.-E. SABOURIN

M. l'abbé J.-M.-A. Sabourin, chef d'escadrille du C.A.R.C., a chanté la messe des funérailles de son père, feu Maurice E. Sabourin, à la basilique le samedi matin 10 octobre. Il était assisté de MM. les abbés Maurice Deniset-Bernier et Raymond Roy, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Denis Couture, Maurice Ayotte, Roger Sabourin, Paul Sabourin, fils, Gabriel Soulodre et Raymond Provençal. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Natif de Belceil, Qué., M. Sabourin a émigré au Manitoba en 1909, où il s'est marié en 1919.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Edna; quatre fils, Paul, de St-James, M. l'abbé J.-M.-A. Sabourin, de Greenwood, N.-E., Roland, de St-Vital, et Henri, de St-Boniface, ainsi que deux filles, Rita (Mme P. Soulodre), de Girouxville, Alta, et Jeannette, de Stroudsburg, Pa.

Propriétaire d'une agence de voyage et d'assurances, rue Provencher, depuis plus d'un demi-siècle, M. Sabourin était avantageusement connu de toute la population, pour son amabilité, sa dignité et sa générosité. R.I.P.

Qui hait son frère est dans les ténèbres, il marche dans les ténèbres, il ne sait où il va, parce que les ténèbres ont aveuglé ses yeux. (I Jn 2, 11)

Le premier concert des JMC à St-Boniface le 13 octobre

Le premier concert de la saison 1964-65 des Jeunesses Musicales de St-Boniface aura lieu le 13 octobre. C'est pourquoi la campagne de recrutement bat son plein. Sous la direction de M. Ninian Melamphy, les membres du comité s'efforcent de recueillir au plus tôt les adhésions des anciens membres et d'en attirer de nouveaux. A cet effet, un représentant des JMC de St-Boniface se rendra ces jours-ci dans les écoles de la ville et des environs. Pour les localités plus éloignées, cette tâche sera confiée à un membre du corps enseignant ou à un élève des classes supérieures. Rien ne sera négligé pour que la saison qui débute bientôt soit la plus fructueuse et la plus intéressante jusqu'ici.

Il est peut-être bon de rappeler que le mouvement des JMC, fondé comme son nom l'indique pour implanter la culture musicale chez les jeunes Canadiens, ne s'adresse pas seulement aux moins de 30 ans. Les personnes de tout âge y sont admises et il ne faut pas croire que les concerts JMC sont enfantins. Les artistes ne sont pas les premiers venus, les programmes sont de la plus haute tenue et les commentaires qui aident tellement à en mieux jouir n'ont rien de didactique. De l'avis même des critiques, ces concerts se comparent favorablement à tous ceux qu'on entend au cours de la saison à Winnipeg.

Les personnes qui désirent devenir membres des JMC sont priées de se mettre en rapport avec Mme L. Verreault, téléphone: 233-2097, ou avec Mme M. Benoist, CHapel 7-2547. Leur carte leur sera livrée ou sera tenue à leur disposition au contrôle lors du premier concert, le 13 octobre.

C'est à cette date que Marek Jablonsky, grand prix du concours national JMC 1961, nous donnera un récital de piano. M. Jablonsky s'est produit avec succès dans les capitales d'Europe et d'Amérique et la critique le considère comme l'un des meilleurs pianistes de sa génération.

Les autres concerts de la saison seront donnés par le Quatuor à Cordes de Copenhague, l'un des meilleurs ensembles européens de musique de chambre; Betty-Jean Hagen, une violoniste canadienne parvenue aux plus hauts sommets de son art, et par l'Ensemble de Percussion de Paris qui est, paraît-il, un véritable feu d'artifice sonore.

Sainte-Famille

Soirée sociale

Parents et amis, réservez la soirée du 3 octobre pour la soirée sociale en l'honneur de M. Philippe L'Heureux et Mlle Claudette Gervais, dont le mariage aura lieu le 17 octobre. Cette soirée se tiendra à la salle Elmwood, 189, route Henderson et commencera à 8 h. 30. Venez en foule; vous ne le regretterez pas. Prix d'admission: $1.00.

PETITE NOTE

L'Association des Dames Libérales de St-Boniace a élu Mme W. G. Moody comme présidente, lors de son assemblée annuelle.

Les vice-présidentes sont Mmes Walter Christenson et Frank Druwé; secrétaire, Mme Arthur Lévêque; trésorière, Mme Lionel Dion; publicité, Mme Maurice Rocan; en charge des activités sociales, Mmes Bernie Wolfe et Louis Deniset; recrutement de nouveaux membres, Mme Eric Barschel.

Mlle Alice Légaré est décédée le jeudi 17 septembre à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 60 ans. Originaire de Dunrea, Man., elle fit ses études au couvent de Ste-Anne-des-Chênes, puis enseigna à La Broquerie, Ste-Anne-des-Chênes et Ste-Geneviève. Une surdité précoce la forçant à quitter une carrière qu'elle aimait, elle dut diriger ailleurs son dévouement. Des institutions telles que le sanatorium, l'hôpital St-Boniface, de Ste-Anne-des-Chênes et l'hôpital Taché furent successivement son champ d'action. Partout elle fut l'employée consciencieuse et fidèle, à qui l'on pouvait toujours confier des responsabilités. Sa charité envers les missionnaires, les futurs prêtres et les enfants nécessiteux est connue de tous.

Les amis vinrent en grand nombre prier près de sa dépouille mortelle, alors qu'elle reposait le dimanche soir 20 septembre au salon mortuaire Desjardins. Les funérailles eurent lieu le lendemain à la basilique, suivies de l'inhumation au cimetière de St-Boniface, rue Archibald.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Paul Deschênes, autrefois de Dunrea. Les porteurs étaient des arrière-neveux de la défunte: MM. C. Bonnefoy, B. Souyri, G. Lavoie, R. Carney, F. Terwoort et H. Muller.

Condoléances à la belle-soeur et aux neveux de Mlle Légaré.

Dunrea, Man.

Remerciements

Les membres des deux familles Légaré désirent remercier sincèrement ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, messages, assistance au service funèbre ou aux prières au salon funéraire Desjardins lors du décès de Mlle Alice Légaré.

L'Association à l'oeuvre

Visite du Dr S. Marion

Le dimanche 4 octobre, à 8 h. p.m., le Dr Séraphin Marion donnera une conférence au collège de St-Boniface. Il a choisi comme sujet: "Nos motifs d'espérance".

L'énoncé de ce thème nous laisse entrevoir une conférence qui intéressera au plus haut point tous les Franco-Manitobains et qui est pour nous d'une brûlante actualité.

D'autre part, la personnalité du Dr Marion nous est une garantie plus que suffisante que le conférencier présentera un travail de choix, qui sera un régal intellectuel pour tous et un précieux stimulant de fierté nationale pour tous les artisans de la cause et de la culture française au Manitoba.

Vous êtes invités à venir très nombreux entendre l'exposé du Dr Marion. L'entrée sera gratuite.

Diner le 6 octobre

L'Association d'Education a organisé un diner pour le mardi 6 octobre, à midi, à l'hôtel Marion afin de marquer le passage du Dr S. Marion à St-Boniface.

Le Dr Marion effectue une tournée dans l'Ouest canadien sous les auspices du Conseil de la Vie française, et St-Boniface sera la première étape de son voyage.

Au cours du diner, le Dr Marion prendra la parole, et tous les amis de la cause française sont invités à venir nombreux l'entendre et le rencontrer.

Le prix du couvert est fixé à $1.75. Toutes les personnes qui désirent prendre part à ce diner sont priées d'en avertir au plus tôt le secrétariat de l'Association d'Education en signalant le numéro de téléphone: CH 7-2394.

Les dames sont, elles aussi, invitées.

Election des commissaires

Le mois d'octobre ramène, chaque année, les élections des commissaires d'écoles.

L'Association d'Education ne saurait trop insister sur l'importance que revêtent ces élections pour les élèves de langue française.

Les enquêtes remplies en préparation du congrès régional de St-Claude, le 6 juin dernier, ont révélé en effet que si, en certains endroits, la population canadienne-française participe aux élections des commissaires d'écoles dans sa presque totalité, tel n'est pas le cas partout, loin de là!

Il importe cependant que les commissaires élus soient représentatifs de leur milieu paroissial et, si nous voulons qu'ils protègent efficacement les droits du français, il est indispensable qu'ils soient choisis parmi les candidats offrant les meilleures garanties du point de vue convictions et mentalité françaises.

L'éducation de nos enfants est la responsabilité de tous les parents. L'élection des commissaires est donc aussi leur responsabilité. Le devoir électoral, dans ce cas tout spécialement, est donc des plus impérieux pour tous les parents. L'Association d'Education insiste donc d'une manière toute spéciale auprès de tous les parents franco-manitobains pour qu'ils participent tous aux prochaines élections des commissaires d'écoles et accordent leur préférence aux candidats de langue française qui offrent les meilleures garanties pour promouvoir l'enseignement et l'amour de la langue française.

Le Comité de publicité de l'A.E.C.F.M.



M. le Dr J.-H. Boucher, membre élu du Comité exécutif de l'A.E.C.F.M.

Le Dr Joseph-H. Boucher est né à St-Laurent, Man., le 22 décembre 1922. Il fit ses études primaires à l'école du village, sous la direction des Soeurs Franciscaines. Dès l'âge de 13 ans, en 1933, il se dirigea vers le junorat de St-Boniface pour y prendre les deux premières années de son cours classique. Puis il continua ensuite au collège de Gravelbourg où il compléta sa rhétorique en trois ans, au lieu de quatre. Il étudia ensuite deux ans à l'Université d'Ottawa où il obtint son baccalauréat ès arts en 1944. Puis il poursuivit ses études en médecine à l'Université Laval, à Québec, où il obtint son M.D. et LMCC Cum Laude en 1949. Il est donc un ancien de plusieurs collèges, mais il paraît que ce n'est pas parce qu'il a été mis à la porte!

Le 6 juillet 1949, le Dr Boucher épousa Mlle Raymonde Landry, de Grande-Anse, N.-B. Il revint ensuite pratiquer la médecine à St-Jean-Baptiste, Man., au mois d'août 1949, et il y demeure depuis. En 1960, il se fit construire une clinique à St-Jean-Baptiste, en 1962, il s'associait au Dr L. Boutin. Il est père de six enfants: cinq garçons et une fille.

Le Dr Boucher est Chevalier de Colomb du 4e degré et fait partie du Conseil Montcalm. Il est commissaire de l'école élémentaire à St-Jean-Baptiste depuis six ans. En octobre 1963, il fut aussi élu commissaire de la Division de la Rivière-Rouge où il est président du Comité du personnel. Il fut syndic pendant quatre ans à St-Jean-Baptiste et membre de l'exécutif de l'Association des Parents et Maîtres. Il fait partie, en qualité de membre élu, de l'exécutif de l'Association d'Education depuis le dernier congrès général. Le Dr Boucher est aussi membre du Collège des Praticiens généraux du Manitoba et du Catholic Physicians Guild du Manitoba, en plus d'être coroner de son district.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158
St-Boniface, Man.

Alors que je regarde dans la loupe les activités colombiennes, je dois exhorter tous et chacun des membres à quelques instants de recueillement afin d'offrir à la Divine Providence des profonds remerciements pour les nombreux bienfaits reçus au cours de l'année colombienne qui vient de s'écouler. Le "Columbia" atteste les progrès magistrales que notre ordre a accomplis dans l'Amérique et le monde entier, surtout dans le domaine spirituel sans toutefois oublier le domaine matériel. A l'appui de chefs compétents, de Chevaliers convaincus, le "Columbia" a su prêter main-forte à l'Eglise toute entière. Du premier au dernier échelon on a ignoré le recul, clef de son succès. Implorons l'Esprit-Saint pour que notre travail, à tout niveau, soit toujours guidé par la lumière Divine, afin que dans son ensemble il en rejaillisse pour tous et chacun des résultats bienfaisants.

Si le succès de la vente de pains dans quatre de nos églises, le dimanche 4 octobre ne connait pas le succès, ce n'est pas faute d'annonce. On pourra en dire autant pour nos plans projetés pour les soirées du 12 et 26 octobre. Pour ceux qui ont déficience de mémoire, le comité saura vous la rafraichir. Notre avocat, stoïque de tempérament et délicat de nature, aurait-il prouvé que le maître a fait périr l'ambition? Redistribution était sans doute dans l'ordre. En mathématiques il existe aussi division, pour certain il faut éviter la multiplicité, car le débordement en résulte. Au détenteur du maillet, je vous dirai, n'ayez crainte, le manche ne fera pas défaut, passons outre la répétition et les banalités . . . les heures passent et ne reviennent plus. Le vénéré "bébé" a été assailli de part et d'autre par des problèmes scolaires. Ce vaillant défenseur qui tire franc même au risque de heurter la diplomatie n'en n'est pas à ses premières luttes. Notre souhait de succès dans votre deuxième ronde. Cher T. V., l'ambition et l'action ne manquent certes pas en dépit des routes parfois raboteuses; son rire vous gagnera. Le dévoué L. A. réussira-t-il à posséder Bourineau, aspire-t-il à passer maître en cérémonies? C'est un peu comme M. D. qui voudrait que tout genou fléchisse quoi qu'en pense le contraire notre détenteur des coffrets. Aux gardiens taciturnes et voix muries, déjà vous avez tenté vos premiers pas, demeurez donc fermes dans vos démarches. Vous savez que dans un esprit sain on y trouve un corps sain; les deux responsables de ces comités font un travail gigantesque; appuyez l'un et informez l'autre. L'ancien chaplain a bonne mémoire, des archives de 18 ans écoulées, il en a ressorti notre archiviste à la personnalité intrigante, peu loquace, mais qui frappe dur parfois. Le résultat de notre bilan demeure dans un état passif, il faudra l'activer sous peu. Vous aurez un compte rendu de notre assemblée mouvementée de lundi dernier. Nous n'oublions pas ceux qui travaillent dans l'ombre. Si j'ai frappé dur c'est que je vous ai aimés, je repasserai.

APRES TOUT.

Si possible — pour autant qu'il dépend de vous — vivez en paix avec tout le monde. (Rom 12, 18)

Mariage

Mariage Parreira-Bruyère

Récemment avait lieu dans l'église St-Vincent-Marie-Strambi de Montréal-Nord, le mariage de Mlle Jeannine Bruyère à M. Diamantino Parreira. M. l'abbé Fatela, de Toronto, bénit leur union et célébra la sainte messe.

M. l'abbé Roméo Primeau, curé, prononça une brève allocution. M. l'abbé Albert Cunha, de Kingston, assistait au choeur. M. Joseph Moriera, servait de témoin au marié.

La mariée fit son entrée au bras de son père, précédée des deux placiers, ses frères, MM. Jean-Léon et Yves-Marie Bruyère, et de sa bouquetière, Paulette Champagne, sa nièce, portant une corbeille d'oeillets. La marche nuptiale, la musique et le chant durant la cérémonie furent exécutés par l'organiste et la chorale de la paroisse.

Après la cérémonie religieuse eut lieu une réception au Café du Boulevard St-Michel, réunissant une cinquantaine de convives. Ce fut un ancien manitobain, M. Maurice Miron, qui porta le toast à la mariée, auquel M. Parreira répondit avec aisance en français et en portugais.

MM. les abbés Fatela et Cunha, ainsi que MM. Moriera et Bruyère ajoutèrent quelques mots, exprimant leurs félicitations et leurs meilleurs voeux de bonheur au nouveau couple.

Après une gaie réunion, tous furent invités à se rendre à la résidence des parents de la mariée.

Outre les parents et amis de Montréal, on remarquait parmi les invités plusieurs amis portugais, ainsi que Mlle Pierrette Branchaud, de Toronto, M. et Mme Joseph Moriera, de Roxbury, Conn., M. et Mme Maurice Miron, Mlles Alice Brunet et Marie-L. Mercier, représentant dignement les amis du Manitoba.

La mariée revêtait une longue robe en poult-de-soie, avec traine; son bouquet était composé de roses roses et de stéphanotis en cascade. Son costume de voyage était de laine bleu royal avec fils métalliques.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces à New York. Ils résideront à Hartford, Conn.

MONTREAL — M. P. A. Gaglardi, ministre de la Voirie en Colombie-Britannique, a déclaré que "le gouvernement de la Colombie-Britannique croit que le Québec demeurera toujours une partie du Canada".

Le récent prêt de $100,000,000 consenti au Québec par le gouvernement de la Colombie-Britannique n'est aucunement en danger à cause du séparatisme, a-t-il dit au cours d'une entrevue. Le prêt est une bonne affaire pour les deux provinces particulièrement parce qu'il aide à améliorer l'unité au pays. "Notre geste était altruiste".

M. Gaglardi était à Montréal pour adresser la parole à la conférence de l'Eglise de la Pentecôte. Il est ministre d'une église de la Pentecôte à Kamloops en Colombie-Britannique.



ENTRE EUX, PAR EUX, POUR EUX

Depuis que la JOC fait des pas de géants au Manitoba, un comité fédéral a été organisé chez les gars et chez les filles. Sur ces deux comités se trouvent des responsables de publicité. Puisque cette chronique, grâce au Père Durocher, est une forme de publicité, il fut décidé que désormais ces propagandistes s'en occuperaient. Donc, je le quitte, en disant un sincère merci à **La Liberté et le Patriote** et aussi à tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin, à la rédaction de la chronique. A ceux qui me remplacent, je souhaite bonne chance et beaucoup de succès.

CLAUDINE.

Jeune travailleur, aie confiance en toi — mais aussi en Dieu

Tu as besoin d'avoir confiance en toi. Sinon, tu n'oseras rien entreprendre, tu vivras dans l'insécurité, dans une timidité excessive. Aux réunions, tu n'oseras pas exprimer tes idées personnelles; dans les soirées, tu n'oseras prendre aucune initiative; tu craindras de porter des responsabilités.

Le timide est malheureux et rend les autres malheureux. Au contraire, la confiance en toi te donnera de l'élan et de l'aplomb. C'est elle qui a permis aux génies et aux savants de persévérer dans leurs recherches avant de créer des poèmes, des peintures, des symphonies ou de faire des découvertes scientifiques.

Il faut d'abord vouloir sortir de sa timidité. Il faut dompter son imagination. Il faut veiller à stabiliser sa santé, à équilibrer sa vie, à posséder les règles du savoir-vivre, à pratiquer la maîtrise de soi, apprendre à sourire, etc.

Mais il faut que tu mettes aussi ta confiance en Dieu — sinon, ta confiance en toi pourrait devenir de l'orgueil.

Supposons, par exemple, qu'un jeune tombe dans un péché grave. Cela mine sa confiance en soi. Mais s'il a confiance en Dieu, il se relèvera, ira se confesser et luttera pour ne pas tomber.

La confiance en toi et la confiance en Dieu, bien conjuguées, te donneront la force de faire ton devoir courageusement malgré les épreuves, les difficultés, les tentations. Elles t'inspireront de l'enthousiasme et de l'initiative. Comme dit saint Paul: "Je puis tout en celui qui me fortifie".

Quand c'est Dieu qui te soutient, tu te sens beaucoup plus fort pour affronter la vie.

Passons à l'action

Vaincre ma timidité en parlant en public, en créant quelque chose, en donnant mon opinion, etc. Applique un de ces points à la prochaine réunion. D'accord?

Bien sûr, tu admets que le besoin de vivre en groupe, en équipe, ce besoin de rechercher le compagnon qui soutient aux heures difficiles de tes entreprises, le voisin qui, depuis longtemps partage avec toi joies et peines. Cette expérience, dis-je, de ton adolescence, n'est-ce pas que tu consens à l'appeler: "un premier pas sur le sentier de l'amitié?"

"L'amitié, selon un jeune ouvrier, ça commence par le respect et l'estime d'un gars chez qui on admire des qualités de coeur, d'esprit, de caractère. On peut attendre quelque chose de bon de ce gars." Selon son ami: "L'amitié, c'est s'amuser ensemble: chanter la joie de vivre en se donnant la main; sentir qu'on partage les mêmes sentiments dans un chant, une danse, une explosion de joie. Ainsi on se sent en sécurité, on est heureux." "Toi, que fais-tu pour développer ce climat d'amitié?"

Une personnalité, ça se forme!

Si tu veux avoir une personnalité, il faut que tu sois toi-même. Sois simple et naturel. Si les autres te jugent mal, c'est peut-être que tu dresses devant ton visage réel, un masque, une façade qui te défigure. Ne cherche pas à donner le change, sois sincère. Ne jette pas de la poudre aux yeux. Les autres t'en aimeront davantage, surtout si tu sais être aimable avec eux. Avec un peu d'expérience, tu apprendras à être maître de toi et à mieux diriger tes paroles et tes actes. Essaie et tu verras! tu seras le premier à t'en réjouir.

Noublie pas . . .

Le 4 octobre, au Cercle Ouvrier, soirée organisée par les filles de la Cathédrale. Venez tous vous joindre à elles!

Jeune travailleuse, n'oublie pas le congrès les 9, 10 et 11 octobre. Toi aussi jeune travailleur prépare-toi pour ton congrès, les 16, 17 et 18 octobre.

Si vous ne pouvez pas avoir ce que vous aimez — pourquoi pas essayer d'aimer ce que vous avez!

Sainte-Marie

Baptême

Le 13 septembre: Alice-Doris, fille d'Alphonse Durand et de Jeannette Sénécal, née le 6 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Verreault, oncle et tante de l'enfant. Une petite soeur pour Normand et Paulette.

Soirée Félix Leclerc



Irène Mahé — Jeannette Lord



Michèle Veilleux



Roland Mahé

Jean-Guy Roy — Marie-Thérèse Boily



Alphonse Tétreault



André Martin

L'Atelier du Cercle Molière prépare une grande "Soirée Félix Leclerc"

Plusieurs membres du Cercle Molière se sont aperçus que l'appellation d'"Atelier" donnée à une section du Cercle déroutait certaines personnes. Ce nom désigne-t-il une organisation séparée, encouragée et patronnée par le Cercle Molière, se demande-t-on?

L'Atelier, partie intégrante du Cercle Molière, a été fondé pour permettre aux jeunes recrues de s'aguerrir et d'acquérir de l'expérience. Dès ses débuts, le Cercle Molière s'efforçait d'attirer et d'encourager les jeunes: ils furent de toutes les distributions. Cependant, certains d'entre eux se tenaient à l'écart: crainte de se trouver isolés parmi les anciens? doutes quant à leurs talents? timidité (car ce ne sont pas toujours les plus doués qui ont le plus d'assurance)? Plusieurs tentatives furent faites pour faciliter le recrutement des jeunes; elles furent toutes fructueuses, mais les circonstances voulurent qu'elles ne durent pas.

Donc à l'automne 1962, on réussit à réunir une trentaine de filles et de garçons qui se mirent si bien à l'oeuvre qu'ils affrontaient les feux de la rampe au mois de mars suivant. Les deux pièces au programme leur donnaient à tous l'occasion de monter sur les planches, et par la suite un triage se fit tout naturellement. Quelques-uns se rendirent compte qu'ils retireraient plus de satisfaction et se rendraient plus utiles en se consacrant à la préparation et à la technique des spectacles: leurs talents ont été mis à contribution par le Cercle. D'autres montraient des dons indéniables d'interprètes; on se souvient de la remarquable caractérisation de l'un d'eux dans la dernière représentation de cette même saison, "Piège pour un homme seul".

Des rapports si favorables au sujet de l'Atelier parvenaient à l'ACTA (l'Association Canadienne du Théâtre Amateur, dont le Cercle Molière fait partie) que cette organisation lui envoyait, l'automne suivant, un metteur en scène de profession qui consacrerait au groupe tout le temps de son séjour ici et dirigerait une de ses représentations. La distribution masculine nombreuse qu'exigeait la pièce choisie, "Le Lieutenant Tenant", nécessita la collaboration de quelques "anciens" qui prirent grand plaisir à se joindre à leurs cadets.

Des sept interprètes de la deuxième représentation de la saison, "Mousseline", quatre étaient venus au Cercle par l'Atelier, et c'est encore dans ce groupe que le metteur en scène du "Journal d'Anne Franck" recrutait une bonne partie de sa distribution, dont l'interprète du rôle principal. C'est donc en toute confiance que le comité du Cercle autorisait l'Atelier à se charger entièrement d'une représentation. Elle fut donnée pour les élèves des écoles secondaires de St-Boniface et pour quelques privilégiés qui déplorèrent que le grand public n'eut pas l'occasion d'admirer le travail soigné, le bon goût et l'ingéniosité qui avaient présidé à cette représentation.

Rien d'étonnant, après cela, si le Manitoba Theatre Centre recrutait chez ces jeunes l'entière distribution d'une adaptation anglaise de "Georges Dandin" de Molière. La vivacité, l'entrain, le naturel des jeunes comédiens ravirent les critiques des grands journaux qui ne tarirent point d'éloges.

Il était donc tout indiqué de confier à l'Atelier l'ouverture de la saison 1964-65 et, depuis plusieurs semaines déjà, ce groupe travaille déligemment à la préparation d'une "Soirée Félix Leclerc" qui sera donnée à St-Boniface les 29 et 30 octobre. Premier avis aux intéressés.

Cours de catéchèse pour les prêtres

M. l'abbé Robert Lane, directeur de l'Office catéchistique du diocèse de St-Boniface, vient d'annoncer qu'à la demande d'un grand nombre de prêtres, des cours de catéchèse sont maintenant organisés exclusivement pour les prêtres. Il y aura en tout dix cours: tous les mardis de 10 h. à midi (deux cours de 50 minutes, avec intermission) d'octobre et de novembre, ainsi que les mardis 1er et 15 décembre. Pour le premier cours, le 6 octobre, l'inscription est à 9 h. 30 a.m. Les cours seront donnés au Niakwa Motor Hotel, à St-Boniface. La salle des banquets au sous-sol a été réservée à cet effet.

Les sujets de ces cours: thèmes majeurs de la Bible envisagés sous leur aspect pastoral et appliqués à la prédication, au renouveau liturgique et à l'enseignement du catéchisme. M. l'abbé Lane lui-même donnera cette première série de cours et visera à rejoindre les besoins fondamentaux du ministère. (Ceux qui ont suivi tous les cours d'été de catéchèse reverront alors beaucoup de choses. Mais, de fait, ces cours d'automne sont offerts surtout à ceux qui n'ont pas eu l'occasion de suivre d'autres cours de catéchèse.)

Une inscription de $15.00 sera demandée dès le 6 octobre, pour les dix cours et les dix repas, car chaque midi un Smorgasbord très varié sera prêt au Niakwa pour les participants. Ces repas pris en commun seront une excellente occasion de fraterniser ensemble.

Donc le premier cours sera donné le mardi 6 octobre, à 10 h. a.m.

St-Eugène

Nouvelles scolaires

Le 1er septembre, 235 élèves se présentent à l'école; ils sont répartis en neuf classes. Les titulaires pour l'année sont: la Rév. Sr Laurent-Marie, 1ère année; la Rév. Sr Léon-Marie, 2e année; Mme I. Lagimodière, 2e année; Mlle G. Verhaeghe, 3e année; Mme L. Craigie, 4e année; Mlle P. Gauthier, 5e année; Mme B. Lavergne, 6e année; la Rév. Sr St-Maurice, 7e année; la Rév. Sr Colette-des-Anges, 8e année, et la Rév. Sr Hélène-de-Jésus, principale.

Mme Lavergne et la Rév. Sr Colette-des-Anges sont les responsables du mouvement de la J.E.C. A M. l'abbé G. Toupin a été confiée la délicate tâche de conseiller et guide des élèves, et en plus de directeur de la culture physique des garçons.

Mlle Patricia Gauthier se dévoue auprès des filles dans les sports et l'entraînement de la culture physique. La Rév. Sr St-Maurice dirige la Caisse scolaire avec un groupe de garçons; la Rév. Sr Marie-du-Divin-Coeur dirige les élèves dans l'exercice du chant de l'église et du chant profane.

Les parents de St-Eugène, de concours avec les dévoués commissaires, ont obtenu des livres gratuits pour tous les élèves. Chaque élève laissait à l'école les livres achetés les années précédentes et avec ce qui a été donné, les enfants ont commencé la classe sans l'achat de textes. Merci à M. Louis Teillet pour son grand dévouement à recueillir les livres pour l'ouverture des classes.

Les Rév. Srs St-Jean-du-Thabor et Marie-du-Divin-Coeur acceuillent 40 élèves pour l'enseignement du piano. Félicitations aux parents qui encouragent leurs enfants à assister plusieurs fois la semaine à la messe de 8 h. a.m. Présentement une cinquantaine d'enfants viennent à l'église chaque matin.

Sincères remerciements aux commissaires pour le généreux don de quatre séries d'encyclopédies. Les institutrices et les élèves puisent dans ces livres pour la préparation des classes et leurs informations personnelles.

Merci sincère à M. l'abbé F. Juneau, curé, et à tous les parents de St-Eugène pour la coopération et le soutien qu'ils apportent aux institutrices en répondant si spontanément aux différentes exigences scolaires.

Précieux-Sang

Parties de cartes

Invitation sincère à tous les amis de la paroisse du Précieux-Sang à nos parties de cartes qui commenceront leur cours régulier de tous les mardis soir, à partir du mardi 6 octobre à 8 h. p.m. précises, à 191, rue Kenny, jusqu'au 15 décembre, puis du 19 janvier au mois de mai 1965.

Plusieurs prix de valeur vous attendent ainsi que des prix de présence assidue durant la série. Un goûter gratuit est servi à chaque partie; un comité très sympathique vous reçoit. On s'amuse tellement bien avec un groupe choisi et à esprit jovial . . . . ce qui vous fait une soirée très agréable et reposante qui se termine à 10 h. 30 p.m. Tous va à une allure de détente, de bon ordre et de belle entente, de sorte que les assistants raffolent de nos parties de cartes. Soyez bienvenus les amis!

Thé paroissial

Un thé paroissial aura lieu le dimanche 11 octobre à l'auditorium du Club St-Vincent, 191, rue Kenny, de 2 h. à 5 h. 30 p.m., et de 7 h. à 9 h. p.m.

A ce thé, le R. P. Jean Soulodre, O.M.I., ancien vicaire et maintenant curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, à qui nous voulons rendre des témoignages de reconnaisssance et d'amitié pour les sept années de ministère exercé au Précieux-Sang, sera l'invité d'honneur. Profitons de cette occasion de rencontre mutuelle et amicale pour joindre nos sentiments d'appréciation aux présentations qui seront faites à cet invité. Nous aimons à dire encore au R. P. J. Soulodre, O.M.I., combien les paroissiens, les jeunes et les écoliers du Précieux-Sang lui sont profondément reconnaissants pour son immense dévouement et lui souhaitent un ministère béni et des plus fructueux au Sacré-Coeur.

CITY OF SAINT BONIFACE MANITOBA

Cité de St-Boniface

Avis relativement au règlement d'école devant être soumis au vote des électeurs de la Division Scolaire de St-Boniface No 4

Un règlement pour autoriser une dépense de quatre cent soixante-quatre mille ($464,000.00) dollars par la Division Scolaire de St-Boniface No 4 pour la construction de

(a) une extension à l'école élémentaire Taché (au compte de 6 pièces — Académiques, et 3 pièces — Usage Multiple);

(b) une nouvelle école élémentaire (au compte de 12 pièces — Académiques) dans la région du parc Windsor; et

(c) la transformation de l'école élémentaire Béliveau en école intermédiaire en y ajoutant 9 classes (au compte de 3 pièces — Atelier, 3 pièces — Economie Domestique, 2 pièces — Bibliothèque, et 1 pièce — Sciences)

en ladite Division Scolaire de St-Boniface No 4.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (No 139) de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 sera soumis, en vertu du règlement No 4508 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 139 de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 est de contracter une dette de quatre cent soixante-quatre mille ($464,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour la construction de (a) une extension à l'école élémentaire Taché (au compte de 6 pièces — Académiques, et 3 pièces — Usage Multiple); (b) une nouvelle école élémentaire (au compte de 12 pièces — Académiques) dans la région du parc Windsor; et (c) la transformation de l'école élémentaire Béliveau en école intermédiaire en y ajoutant 9 classes (au compte de 3 pièces — Atelier, 3 pièces — Economie Domestique, 2 pièces — Bibliothèque, et 1 pièce — Sciences) au coût de quatre cent soixante-quatre mille ($464,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu LE MERCREDI 28 OCTOBRE, A.D. 1964, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER No 1
Sub. élec. No 1 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinguet
Sub. élec. No 2 — Club St-François — 1037, chemin Dugald
Sub. élec. No 5 — Ecole Prendergast — 906, chemin Cottonwood
Sub. élec. No 6 — Eglise Anglicane St. Bartholomew — 843, Autumnwood Drive
Sub. élec. No 7 — Ecole supérieure de Windsor Park — 1015, chemin Cottonwood

QUARTIER No 2
Sub. élec. No 8 — Salle des Canadiens de Naissance — 230, avenue Provencher
Sub. élec. No 9 — Ecole Marion — 619, rue Des Meurons

QUARTIER No 3
Sub. élec. No 10 — Gymnase Notre-Dame — 299, avenue de la Cathédrale
Sub. élec. No 11 — Hôpital Taché — 500, avenue Taché
Sub. élec. No 12 — Salle des Scouts de St-Boniface — 466, rue Aulneau

Toute personne désireuse d'opposer ce règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les quotidiens connus sous le nom de "Winnipeg Free Press" et "Winnipeg Tribune", et dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "St. Boniface Courier", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-neuvième jour de septembre, A.D. 1964.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier



Cité de St-Boniface

Avis relativement à un "referendum" qui sera soumis aux électeurs résidants de la Cité de St-Boniface

REGLEMENT No 4509 — Un règlement de la Cité de St-Boniface pour autoriser les spectacles cinématographiques, tout spectacle théâtral, concert, récital, conférence, ou tout autre spectacle, le dimanche;

REGLEMENT No 4510 — Un règlement de la Cité de St-Boniface pour autoriser les sports commerciaux — à l'exception des courses de chevaux, de chiens, d'autos, de motocyclettes et de "stock cars", la boxe, la lutte et le judo — le dimanche;

REGLEMENT No 4511 — Un règlement de la Cité de St-Boniface pour autoriser l'ouverture des salles de quilles le dimanche; et

REGLEMENT No 4512 — Un règlement de la Cité de St-Boniface pour autoriser l'ouverture de salles de billards le dimanche.

AVIS est par les présentes donné que les règlements Nos 4509, 4510, 4511 et 4512 du Conseil Municipal de St-Boniface seront soumis, en vertu de la section No 4 du "Lord's Day (Manitoba) Act", Chapitre 28 des Statuts du Manitoba 1964, au vote des électeurs résidants de la Cité de St-Boniface, dûment qualifiés à voter sur ces règlements, à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but desdits règlements est d'autoriser le Conseil de la Cité de St-Boniface à prendre les dispositions nécessaires pour légaliser les spectacles cinématographiques et tout autre spectacle, les sports et l'ouverture de salles de quilles et de salles de billards le dimanche, dans l'après-midi et la soirée, entre une heure trente de l'après-midi et minuit le soir du même jour, en vertu de sous-section (3) de la section 5 du "The Lord's Day (Manitoba) Act".

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu LE MERCREDI 28 OCTOBRE, A.D. 1964, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER No 1
Sub. élec. No 1 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501, rue Pinguet
Sub. élec. No 2 — Club St-François — 1037, chemin Dugald
Sub. élec. No 3 — Salle Sokol — 523, rue Doucet
Sub. élec. No 4 — Ecole Archwood — 800, rue Archibald
Sub. élec. No 5 — Ecole Prendergast — 906, chemin Cottonwood
Sub. élec. No 6 — Eglise Anglicane St. Bartholomew — 843, Autumnwood Drive
Sub. élec. No 7 — Ecole supérieure de Windsor Park — 1015, chemin Cottonwood

QUARTIER No 2
Sub. élec. No 8 — Salle des Canadiens de Naissance — 230, avenue Provencher
Sub. élec. No 9 — Ecole Marion — 619, rue Des Meurons

QUARTIER No 3
Sub. élec. No 10 — Gymnase Notre-Dame — 299, avenue de la Cathédrale
Sub. élec. No 11 — Hôpital Taché — 500, avnue Taché
Sub. élec. No 12 — Salle des Scouts de St-Boniface — 466, rue Aulneau

QUARTIER No 4
Sub. élec. No 13 — Salle Par. de l'Eglise SS. Pierre et Paul — 390, rue Marion
Sub. élec. No 14 — Club Falcon — angle des rues Dubuc et Dupont
Sub. élec. No 15 — Salle Par. de l'Eglise Presbytérienne de Norwood — angle des rues Kitson et Traverse
Sub. élec. No 16 — Salle Par. de Holy Cross — 252, rue Dubuc

QUARTIER No 5
Sub. élec. No 17 — Salle Par. de l'Eglise St. Philip — angle des rues Taché et Eugénie
Sub. élec. No 18 — Institut Collégial Nelson McIntyre — 188, chemin Ste-Marie
Sub. élec. No 19 — Ecole Nordale — 99, avenue Birchdale

On tiendra un bureau de votation anticipée, "Advance Poll", à l'Hôtel de Ville, les vendredi, samedi et lundi 23, 24 et 26 octobre, A.D. 1964, entre neuf heures et midi dans la matinée, et entre 5 heures et 8 heures le soir.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-neuvième jour de septembre, A.D. 1964.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Remise des diplômes aux huit finissants de l'Institut Collégial de Somerset, Man.

SOMERSET — Le début de l'année à l'Institut Collégial Somerset a été très mouvementé et les activités se continuent . . . La plus importante des cérémonies s'est déroulée dans l'auditorium à 8 h. p.m., le vendredi 25 septembre: le couronnement des diplômés.

C'est toujours une joie de recevoir les anciens élèves, mais quand il s'agit de fêter des finissants si dignes d'éloge, la joie se multiplie. La salle, artistiquement décorée pour l'occasion, était comble, témoignant de l'intérêt du grand nombre des parents et des amis.

Les huit diplômés, avec page et bouquetières, défilèrent dans l'ordre suivant: Mlles Doreen Pantel et Roxanne Pardon, Lucille et Joanne Labossière, Bonila Sierens et Anne-Marie Schreyer, Yolande et Lorraine Labossière, MM. Léo Nadeau et Gilles Labossière, Mlles Margaret Campbell et Gisèle Mabon, Lucille Routhier et Suzanne Grenier, Alice Bourrier et Beverly Lussier.

Le choeur de chant, composé de plus de 100 étudiants de l'école secondaire, fit résonner la salle des psaumes d'action de grâces: "Terre entière chante ta joie au Seigneur" et le "Magnificat", en anglais. Les paroles des antiennes, inscrites dans le programme, furent reprises et chantées par la foule entière, spectacle très émouvant. En vérité, l'union des coeurs dans la joie et l'action de grâces était impressionnant!

M. Léo Nadeau souhaita la bienvenue à tous les invités.

Collation des diplômes

M. l'abbé O. Moquin, curé, présenta les diplômes aux finissants. Les petits porteurs des diplômes sur plateau furent Diane Poiron, Jacqueline Mesner et Joey Sierens. Le certificat français se lit comme suit: "M. ou Mlle . . . ayant fait preuve de bonne conduite et ayant subi avec succès les examens des matières exigées en 12e année par le Département d'Education de la province du Manitoba, a mérité et obtenu ce diplôme donné par les autorités de cette institution. En foi de quoi nous apposons notre signature."

La cérémonie du dévoilement du cadre de la classe des diplômés eut lieu après la distribution des diplômes. M. Edmond Labossière, président actuel du Conseil Etudiant, présenta le cadre à M. Léo Nadeau, et deux autres diplômées, Mlles Doreen Pantel et Yolande Labossière, enlevèrent le voile. Ce dévoilement est très important puisqu'il est un gage que tous les finissants ont rempli les conditions requises par la Division de la Montagne: une 12e année complète!

Les élus indiquèrent ensuite qu'ils avaient franchi une nouvelle étape en accomplissant la cérémonie du gland: ils changèrent de droite à gauche le gland sur le béret. C'est une indication qu'ils sont prêts à poursuivre des études plus avancées.

Prix et trophées

M. le Dr Hubert Delaquis, président de la Division Scolaire Montagne, présenta à chaque diplômé, les prix ou trophées offerts comme souvenir, chaque année, par la Division.

A Mlle Bonita Sierens fut décerné le prix de French. Bonita reçut aussi un prix de religion offert par la Rév. Mère M.-Isidore-de-Seville, provinciale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, et présenté par la Rév. Sr Pauline-Antoinette, supérieure du couvent de Somerset.

Mlle Margaret Campbell reçut le prix de mathématiques; Mlle Alice Bourrier mérita le prix d'Histoire et d'Anglais.

L'heureuse gagnante d'une bourse de $500, pour études universitaires, décernée par le Département d'Education à Mlle Lucille Routhier, qui mérita les prix de Chimie, de Physique et de Français. En plus, on lui décerna le prix de religion offert par la Rév. Mère Provinciale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

La Chambre de Commerce de Somerset offre aussi un don, chaque année, à l'élève ayant la plus haute moyenne dans chaque classe. Mlle Lucille Routhier mérita ce prix pour la 12e année. Pour succès académiques en 11e année, le prix fut décerné à Mlle Eva Thévenot; en 10e année, ex aequo, à MM. George Van den Bosch et Wayne de Jaegher; en 9e année, à Mlle Caryl Brandt.

Discours d'adieu

Les discours d'adieu furent donnés par Mlle Lucille Routhier, en français, et Mlle Bonita Sierens, en anglais. Les sentiments exprimés étaient sincères et touchants dans leur simplicité. Il est certain que tous les diplômés partagent ces mêmes sentiments qui leur font honneur.

Deux gagnantes du Festival Régional de Musique dans la Montagne, au printemps dernier, exécutèrent leur morceau: Mlle Suzanne Girouard joua "Le Petit Berger" de Debussy, et Mlle Henriette Raine joua une sélection de Bach.

Le maître de cérémonies, M. Gérald Rheault, élève de 12e année, a rempli sa tâche avec distinction et savoir-faire. Il eut le plaisir de présenter son compagnon de classe, M. Edmond Labossière, nouvellement élu à la présidence du Conseil Etudiant. Au nom des élèves de l'école secondaire, Edmond offrit ses souhaits de succès aux diplômés. Sa prestance dut en imposer à l'auditoire . . .

M. le président de la Division scolaire, le Dr Hubert Delaquis, fit grand plaisir à tous en venant, ce soir de gala, se faire l'interprète des membres de la commission scolaire. Il félicita les diplômés de la réussite de leurs efforts continus et souhaita que le nombre des finissants aille toujours en augmentant.

Paroles entrainantes

Tous étaient très heureux d'avoir comme invité d'honneur M. le Dr Georges Mabon, ami et conseiller très apprécié. On sait avoir recours à lui pour les estropiés du terrain de jeu comme pour les entreprises scolaires, puisqu'il s'intéresse vivement à tout ce qui se fait dans le domaine de l'éducation. Il vaut la peine de citer quelques-unes de ses paroles encourageantes et substantielles: ". . . Vous avez gagné vos épaulettes. Aussi vous représentez un bel exemple, un stimulant pour ceux et celles qui vous suivent . . . Nous voyons d'année en année, l'importance pour tout jeune étudiant de compléter au moins la 12e année. Sans 12e année vous n'avez, pour ainsi dire, rien pour l'avenir, car la majorité des carrières et des professions requièrent cette éducation comme porte d'entrée.

"Il est édifiant de voir que pour tous cette cérémonie n'est pas une conclusion, mais seulement une étape vers une éducation supérieure. Plusieurs d'entre vous avez choisi la profession d'enseignement. C'est une profession admirable qui est bien en vogue, mais ne perdez jamais de vue que c'est une profession qui exige un grand sens de responsabilité. Lorsque vous prenez charge d'une classe d'élèves, vous et vous seul, êtes responsable de la formation de ces jeunes, non seulement au point de vue académique, mais aussi au point de vue moral. Votre influence, quelle qu'elle soit, laissera une marque indélébile sur des jeunes qui seront les citoyens de demain.

"Trop souvent éblouis par l'éclat de votre couronnement, on oublie un facteur bien important qui fut responsable de votre succès; ce facteur est le corps enseignant. Vous avez ici ce soir, Mesdames et Messieurs, le témoignage de la compétence des éducateurs de cette école et je tiens à féliciter, au nom de tous, les religieuses et les laïcs pour le beau travail qu'ils accomplissent d'année en année.

"Maintenant que vous avez décidé de développer vos talents dans une profession quelconque, votre succès dépendra en autant que vous avez su profiter de la formation qu'on vous a donnée durant ces 12 années. L'avenir est à vous, et je vous souhaite de bien l'employer."

Certes, ces paroles ont trouvé écho dans les coeurs, car M. le docteur a parlé à tous et pour tous, sans oublier le dévouement et le mérite des parents qui ont encouragé par bien des sacrifices la réussite de leurs enfants.

M. l'abbé V. Beaulieu, curé de Swan Lake, au nom des curés de Somerset et de St-Léon, MM. les abbés O. Moquin et R. Prescott, félicita les diplômés en leur souhaitant beaucoup de succès dans l'accomplissement de leur devoir d'état.

Carrières choisies

Les nouveaux diplômés ont choisi les carrières suivantes: Mlle Doreen Pantel, fille de M. et Mme Gabriel Pantel, de Somerset, se prépare à devenir institutrice à l'Institut Pédagogique de la province. Elle y est avec trois de ses compagnes, Mlle Lucille Labossière, fille de M. et Mme Thomas Labossière, de Somerset, Mlle Bonita Sierens, fille de M. et Mme Marcel Sierens, de Somerset, et Mlle Alice Bourrier, fille de M. et Mme Alfred Bourrier, d'Altamont. A toutes, souhaits de bonne chance!

Mlle Yolande Labossière, fille de feu M. Antoine et de Mme Antoine Labossière, présentement de Somerset, enseigne ici à l'école élémentaire. Son esprit de devoir et ses talents sont déjà appréciés, ainsi que sa bonne volonté! Bon succès, Yolande.

Mlle Margaret Campbell, fille de M. et Mme Georges Campbell, de Swan Lake, prend son cours de garde-malade à l'hôpital Miséricorde à Winnipeg. Son expérience passée comme aide à l'hôpital de Swan Lake et son sens des responsabilités lui seront certainement d'un grand secours.

Mlle Lucille Routhier, fille de M. et Mme Xavier Routhier, de Somerset, poursuit sa deuxième année universitaire au collège de St-Boniface. Il est à espérer qu'elle pourra continuer, à l'aide de bourses, son cours universitaire déjà si bien commencé.

M. Léo Nadeau, fils de M. et Mme Alphonse Nadeau, de Somerset, attend une réponse à un emploi pour lequel il a posé sa candidature. On lui souhaite d'obtenir la position qu'il recherche.

C'est certain que la devise de l'Institut Collégial Somerset sera mise en pratique par chacun de ces diplômés: "Grandir pour servir."

Soirée récréative

Après la cérémonie à l'école secondaire, il y eut soirée récréative, sous le patronage de plusieurs parents, à la salle paroissiale de Swan Lake. Les "cadets" des diplômés s'étaient fait un honneur de bien décorer la salle pour les recevoir. Il paraît que la soirée fut magnifique!

Merci sincère à tous ceux et celles qui ont collaboré à faire de cette fête un si grand succès. Dette de gratitude à Mme Maurille Rocan et à ses aides pour le dévouement avec lequel elles se sont occupées du goûter. C'est certain que tout va bien lorsqu'on travaille la main dans la main! "Terre entière chante ta joie au Seigneur, Alleluia!"

Elie

40e anniversaire

M. et Mme Zéphir Aquin célébraient le samedi 26 septembre, leur 40e anniversaire de mariage. La fête débuta par une messe célébrée par M. l'abbé H. Roy, curé, suivie d'un banquet et d'une soirée tenus à l'hôtel Niakwa de St-Vital. M. et Mme Robert Aquin, de Regina, Sask., sont venus assister à cette fête.

M. et Mme Zéphir Aquin désirent remercier les organisateurs de ces belles cérémonies et tous les parents et amis qui y assistèrent.

Çà et là

Le dimanche 13 septembre, un incendie détruisit complètement le poulailler de M. Cyrille Gervais.

Sont de passage chez leurs parents, M. et Mme Antoine Roy, de la province de Québec. Ils retourneront bientôt accompagnés de Mme T. Roy, qui se rends à Red Rock, Ont., y passer l'hiver.

Mme Denise Dufour est maintenant déménagée dans la maison de M. et Mme Henri Despins, dont elle est devenue propriétaire. M. et Mme Despins sont rendus à Winnipeg.

M. et Mme Lionel Belisle reçoivent la visite de M. et Mme Gunnar Postnick et leurs cinq enfants. Ils sont maintenant partis pour Thompson, où ils résideront.

COUPE SPORT DE LUXE BEAUMONT 1965



L'Acadian Beaumont 1965 est offerte dans une gamme complète de modèles qui, au cours de l'année dernière, l'ont rendue si populaire dans la catégorie des voitures moyennes. La Beaumont 1965 existe en douze modèles, répartis dans quatre séries. Le coupé sport de luxe représenté ici révèle quelques-uns des aspects de sa carrosserie. Le pare-chocs, de conception nouvelle, possède une entrée d'air. De nouvelles moulures et une ornementation, qui est élégante tout en restant discrète, n'enlèvent rien à la silhouette longue et simple. La nouvelle grille de radiateur est mise en valeur par un capot de dessin nouveau et les ailes avant ajoutent à l'allure racée de la voiture. La décapotable et le coupé Sport de luxe sont équipés de sièges baquet et, tout comme ceux des quatre autres séries, ces modèles sont plus courts et plus maniables que les grosses voitures, ce qui n'enlève rien pourtant à la spaciosité ni au grand confort de l'intérieur. Les autres séries sont la Beaumont Custom, la Beaumont de luxe et la Beaumont.

Mme N. Gagné, de St-Claude, est décédée à l'âge de 78 ans

ST-CLAUDE — Le 17 septembre eurent lieu les funérailles de Mme Napoléon Gagné (née Eva Garand), décédée à l'hôpital de Treherne le 15 septembre, fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

C'est avec une foi profonde, une résignation complète à la volonté du Maître qu'elle accepta, dans l'espérance du Ciel, le départ vers l'éternité.

Née le 3 mai 1886, de pionniers de l'Ouest canadien, Mme Gagné était la fille de feu Edmond Garand et de Flavie Therrien, qui arrivèrent de Victoriaville, Qué., à St-Antoine de Storthoaks, le 10 avril 1900.

Dix ans plus tard, le 10 janvier 1910, Mlle Eva Garand épousa M. Napoléon Gagné. Ils vinrent s'établir à Haywood, en 1934, déménagèrent sur une ferme à St-Claude en avril 1935, et définitivement au village en 1958. Comme de vrais Canadiens français, ils eurent une famille de 14 enfants, dont trois sont morts en bas âges.

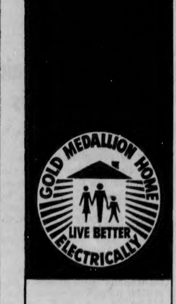
La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six filles, Alphéda (Mme C. Beaulieu), de Haywood, Germaine (Mme Philippe Savard), de Boston Bar, C.-B., Annette (Mme Arsène Arbez), de St-Claude, Carmella (Mme Albert Chappellaz), de St-Claude, Angèla (Mme Jos. Chappellaz), de St-Claude, et Cécile (Mme Georges Choiselat), de La Broquerie; cinq fils, Ernest, de Portage la Prairie, Germain, de St-Vital, Mathieu, de St-Claude, Benoit, de Haywood, et Gérard, de St-Boniface; 42 petits-enfants, 15 arrière-petits-enfants; un frère, Auguste Garand, de Dunrea; trois soeurs, Louise (Mme Adrien Priyé), de Ponteix, Sask., Elisabeth (Mme Henri Fortier), de Scottle, et Joséphine (Mme Georges Questraux), de Chicago; une belle-soeur, Mme Auguste Garand, et deux beaux-frères.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, assisté de MM. les abbés Gérard-M. Lévesque, vicaire à St-Claude, et J. Choiselat, curé de Haywood, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient quatre petits-fils, MM. Roland Beaulieu, Albert Gagné, Bill Reid, Pierre Arbez, et deux neveux, Henri et Roland Garand.

Après les funérailles, l'absoute et la cérémonie au cimetière, un dîner familial à la salle paroissiale, organisé par les Dames de Ste-Anne, regroupa parents et amis.

M. Gagné et sa famille expriment leurs sentiments de profonde reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre, à l'occasion de ce deuil.



Mlle Yvette Souque, fille de M. et Mme Gaston Souque, de Haywood, Man., étudiante de 2e année au cours de trois ans des gardes-malades diplômées en psychiatrie, a reçu le prix offert à la "Garde-malade canadienne de l'année", lors des cérémonies de la collation des diplômes du 16 septembre dernier. Cette récompense est attribuée en reconnaissance des succès académiques et des aptitudes comme garde-malade. Ces aptitudes de la garde-malade canadienne sont la confiance qu'on peut avoir en elle, sa ponctualité, sa fidélité, son honnêteté et son habileté à exercer ses fonctions avec succès tant avec les malades mentaux que dans la société. Félicitations à Mlle Souque.

Ste-Rita

Avis aux tireurs

Dimanche prochain, 4 octobre, commençant à 2 h. p.m., il y aura un tire à la dinde et à la poule à la paroisse Ste-Rita. Tous les bons tireurs sont donc invités à venir s'exécuter. Il y aura des compétitions pour les hommes et pour les femmes. On pourra se servir, soit de la carabine à calibre 22 ou de l'arc et la flèche.

En plus, sur le terrain, il y aura divers genres d'activités. On servira aussi des rafraîchissements.

Venez donc en grand nombre montrer votre savoir-faire. Venez chercher votre dinde pour la fête de l'Action de grâces, qui arrivera bientôt.

On promet un après-midi agréable. On attend donc de nombreuses personnes à Ste-Rita dimanche prochain, le 4 octobre.

Ste-Rita est située à 40 milles à l'est de St-Boniface, sur la route no 15.

Ste-Elisabeth

Mariage Dupuis-Blanchette

Le samedi 19 septembre, à 4 h. p.m., avait lieu en l'église de Ste-Elisabeth le mariage de Mlle Roselyne Dupuis, fille de M. et Mme Wilfrid Dupuis, de cette paroisse, à M. Gérald Blanchette, fils de M. et Mme Florian Blanchette, de Ste-Anne-des-Chênes. Leur union a été bénite par le R. P. Isaïe Blanchette, O.M.I., frère du marié.

Pendant la messe nuptiale, de beaux cantiques appropriés furent rendus par MM. Aurèle et Emile Desaulniers. Mme Gabrielle Desaulniers touchait l'orgue.

Précédée de son cortège, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe en chiffon de nylon sur taffetas avec corsage en dentelle, encolure enjolivée de petites roses rouges et blanches en tulle et manches trois quarts. Son voile bouffant, en soie illusion, était retenu par une fleur garnie de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges et d'oeillets blancs.

La demoiselle d'honneur, Mlle Paulette Dumontier, cousine de la mariée, portait une robe courte en chiffon de nylon jaune sur taffetas, avec manches trois quarts. Des roses de même tissu retenait son voile court. Elle tenait un bouquet de petites roses lilas et d'oeillets blancs.

Les bouquetières jumelles, Gisèle et Ginette Frenezt, nièces du marié, mignonnes dans leurs robes jaunes en chiffon sur taffetas, avec corsage en dentelle, tenaient des oeillets lilas et blancs. De petits voiles en tulle jaune retenus par des roses minuscules les coiffaient joliment.

Les petits pages, Marc et Donald Courcelles, neveux de la mariée, s'acquittèrent très bien de leur fonction.

M. Marcel Blanchette, frère du marié, était garçon d'honneur, tandis que M. Gérard Champagne, beau-frère du marié, agissait comme huissier.

Les pères des nouveaux époux leur servaient de témoins.

A l'issue de la cérémonie liturgique, les mariés et leur cortège se rendirent au restaurant Burke's à Morris, où le souper fut servi. Le maître de cérémonies était M. Gérard Champagne. M. Aurèle Dupuis, frère de la mariée, porta le toast aux mariés puis, le R. P. Isaïe Blanchette, O.M.I., et M. Wilfrid Dupuis, à tour de rôle, formulèrent des bons souhaits aux nouveaux époux.

La journée se termina par une soirée dansante au Centre récréatif à St-Pierre.

Les jeunes mariés ont été ravis d'être comblés par leurs parents et amis de magnifiques cadeaux. Ils leur en sont profondément reconnaissants.

A leur retour de voyage de noces, M. et Mme Gérald Blanchette demeureront à Ste-Anne, où la jeune mariée continuera d'exercer sa profession de coiffeuse.

Fort Garry

Souper paroissial

Les dames catholiques de la paroisse de St-Vital de Fort Garry reprennent leurs activités de l'année 1964-65 après un repos de trois mois de vacances. Elles préparent un grand souper à la dinde pour le dimanche 4 octobre, de 4 h. à 7 h. p.m., dans la salle paroissiale, avenue Manahan.

Le prix est de $1.25 pour adultes et 50c pour enfants jusqu'à 12 ans. Tous les paroissiens ainsi que leurs amis sont invités.

Bienvenue à tous.

St-Georges

Souper familial

C'est le dimanche 11 octobre qu'aura lieu le souper familial à la salle paroissiale de St-Georges. On y servira des mets typiquement "Georgien". C'est-à-dire que le poisson sera de chez nous ainsi que la soupe aux pois. Il est bien entendu que le jout sera préparé par les dames spécialistes de la paroisse.

C'est pourquoi on vous promet un souper délicieux et unique au Manitoba.

En plus, vous aurez la joie d'entendre les "Troubadours Indiens" de Fort Alexandre. Ces musiciens indiens, sous l'habile direction du R. P. Plamondon, O.M.I., offriront le service de leurs talents. Leur popularité prend des propositions au-delà de tout espoir depuis un an. Ils ont donné des concerts dans l'est comme dans l'ouest du pays, ainsi qu'aux Etats-Unis. Il ont participé à l'Exposition de la Rivière-Rouge à Winnipeg, ainsi qu'à celles de Selkirk, Lac du Bonnet et Beausejour.

Alors vous aurez toutes les raisons au monde pour venir vous régaler et vous égayer à St-Georges. La route est très belle et le paysage d'automne sur les bords de la rivière Winnipeg est présentement des plus artistiques.

Invitation donc à tous les Manitobains de venir faire un tour d'automobile à St-Georges le dimanche 11 octobre.

Le premier service aura lieu à 5 h. 30 p.m. et suivi d'un deuxième à 7 h. p.m. Il y aura amplement de doré pour tous. Et s'il venait à manquer, l'alerte sera immédiatement donnée aux pêcheurs. Vous découvrirez qu'il y a beaucoup de talent à St-Georges et surtout bien des trucs.

Bienvenue donc à tous.

Je ne rougis pas de l'Evangile: il est une force de Dieu pour le salut de tout croyant. (Rom 1, 16)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Jeunes visiteurs

Le 24 septembre, M. l'abbé André Gervais, de Ste-Amélie, venait rendre visite à Raymond Verhaeghe; Ste-Amélie est situé à près de 200 milles au nord-ouest de Winnipeg. Il était accompagné de six garçons, enfants de choeur et amis de Raymond. Ce sont Ronald et Terence Vendenbosch, René Gagnon, Gérard Corbel, Danny Denis et Robert Lepere. Sous la direction de leur jeune cicérone, ils auraient fait le tour du collège, de la cave au grenier si grenier il y avait eu. Les jeux les ont beaucoup intéressés, et la chapelle aussi. Il nous fait toujours plaisir de recevoir ainsi des groupes de jeunes visiteurs qui viennent se rendre compte "de visu" de ce qu'est le collège St-Joseph.

Congé

Après la journée de classe du 8 octobre, nos élèves jouiront du premier congé de l'année, lequel se poursuivra jusqu'au 12. Pendant ce temps, les professeurs en profiteront pour participer au congrès organisé par M. l'inspecteur A. Duhamel, à St-Jean-Baptiste. Encore cette année, les divisions scolaires de la Rivière-Rouge et de la Rivière-Seine auront leur congrès conjointement. Et une formule d'échange est inaugurée. Pour ce qui nous regarde, l'échange se fera avec le corps professoral de l'Institut Collégial Ste-Anne-des-Chênes.

Ce congé de quelques jours coïncidera avec la remise du premier bulletin. Nous ferons paraître dans ces colonnes les noms des élèves méritants.

En vue de la collation des diplômes

Le samedi 26 septembre, dans l'après-midi, il y avait réunion au collège des principaux des cinq écoles secondaires de notre division.

Les Rév. Srs Paul-de-la-Croix, Edmond-de-l'Eucharistie, et Anna-Josèphe, M. Wilfrid Gosselin et le F. Fernand Marion, C.S.V., devaient discuter de l'organisation de la collation des diplômes qui aura lieu le dimanche 8 novembre dans les murs mêmes du collège St-Joseph.

Les principaux ont eu bien du mérite en venant à cette réunion, si l'on considère le temps qu'il faisait et l'état des chemins. Sans compter les travaux en cours autour du terrain, ce qui ne facilite pas beaucoup l'accès de l'entrée.

Une agape fraternelle a terminé cette réunion dont les fruits nous seront dévoilés en temps et lieu. Retenez bien l'endroit et la date: collège St-Joseph, le 8 novembre.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

St-Jean-Baptiste

Souper paroissial

Les dames de la paroisse sont à organiser un grand souper à la dinde pour le dimanche 25 octobre dans la salle paroissiale. Tous les paroissiens ainsi que leurs amis des paroisses environnantes sont invités.

Bienvenue à tous.

Selon Paul Fox

La pendaison de Riel a éloigné le Québec des conservateurs

ST-JEAN, Terre-Neuve — Le professeur Paul Fox, de l'université de Toronto, a affirmé que quatre décisions historiques — dont celle de pendre Louis Riel en 1885 — a éloigné la province de Québec du parti conservateur.

Portant la parole devant le 21e conseil général de l'Eglise unie du Canada, le professeur d'économie politique a ajouté que l'avènement de M. John Diefenbaker comme chef du parti en 1956, a marqué une orientation vers de nouveaux buts et un nouveau public.

"Sous son premier chef, sir John A. Macdonald, le parti était assez fort au Québec et en Ontario."

Mais le Québec s'est éloigné du parti à cause de la pendaison de Louis Riel, la crise des écoles du Manitoba dans les années 1880 et 1890, l'imposition brutale de la conscription durant la première guerre et la prise de position des conservateurs en faveur de la conscription durant la deuxième guerre.

"Les conservateurs avaient la réputation d'être anti-français et anti-prairie jusqu'à l'arrivée de M. Diefenbaker. Le deuxième handicap fut facilement surmonté du fait que M. Diefenbaker était originaire des Prairies. Quant au deuxième . . . il prit quelques sièges au Québec en 1957 et ce fut en 1958 le balayage que l'on sait. Mais il perdit l'appui du Québec et perdit le pouvoir en 1963.

Le professeur a ensuite rappelé que les Canadiens anglais sont intrigués et inquiets de savoir ce que veulent les Canadiens français.

"On peut dire en général qu'ils veulent être eux-mêmes, qu'on leur permette de préserver leur identité nationale et il s'agit de savoir comment cela peut être réalisé puisque l'opinion canadienne-française est divisée."

Il a dit que les extrémistes croient que cela peut être fait grâce à la création d'un Etat séparé.

"Les modérés, qui sont représentés par le premier ministre Lesage, ne veulent demeurer au sein du Canada qu'à condition qu'il devienne un Etat véritablement binational et biculturel."

La Fédération des SSJB recommande:

Qu'on ignore la visite royale

QUEBEC — "Depuis quelque temps déjà, plusieurs personnes nous ont exprimé leur étonnement de constater que la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec n'avait pas renouvelé la position qu'elle a déjà adoptée concernant les fêtes du centenaire de la Confédération et la visite royale prévue pour octobre prochain", déclare le président provincial, M. Georges-Henri Fortin, dans un communiqué émis par le secrétariat.

"La Fédération a tenu à consulter son conseil général et ses 17 sociétés-membres avant de rendre publique une déclaration d'attitude", a-t-il précisé en ajoutant que "la très grande majorité des Sociétés diocésaines ou régionales ont approuvé le principe de la présente déclaration remise à la presse pour en informer le public québécois".

Les SSJB expriment d'abord leur regret de constater que les autorités n'ont pas entendu leur appel de mars dernier demandant de ne point participer au centenaire de la Conférence de Québec qui a préparé la constitution de 1867 dont les Canadiens français, en nombre de plus en plus considérable, sont mécontents. Dans le climat actuel du Québec, qui remet en cause le régime confédératif, il est regrettable que les dirigeants politiques aient maintenu leur projet d'une visite royale à Québec. Même si Sa Majesté s'était ravisée en décidant de ne point venir à Québec, elle n'en aurait subi aucune baisse de prestige. Au contraire, elle aurait démontré qu'elle comprend la situation en faisant preuve d'un sens politique averti qui sied aux chefs d'Etat.

Caractère politique

En faisant abstraction de la personne royale — qui n'y est peut-être pour rien — tout en lui étant respectueux, la Fédération croit que la visite d'octobre, contrairement aux visites passées, a un caractère politique qu'il ne convient pas à la Couronne de sanctionner. En effet la venue de la Reine a pour but de fêter une constitution que plusieurs groupements sociaux et politiques du Québec refusent ou dénoncent et qu'un grand nombre de Canadiens français rejettent.

Les SSJB, pour leur part, ont déjà annoncé qu'elle n'admettaient pas le statu quo confédératif actuel et qu'elles désiraient une revision complète de la Constitution à la satisfaction de la Nation canadienne-française afin que celle-ci puisse travailler à son épanouissement, d'égale à égale, avec la nation anglo-canadienne, jouissant d'une parité de droits et de privilèges.

Or, les Sociétés nationales ont affirmé à quelques reprises qu'elles ne participeront à aucune des manifestations du centenaire de la Confédération tant que celle-ci n'aura pas été revisée selon cette condition. Comme cette revision n'est pas encore faite, elles maintiennent la même attitude et demandent à tous les Canadiens français et à toutes les Canadiennes françaises du Québec de **s'abstenir de toute participation, quelle qu'elle soit,** aux cérémonies de la visite royale à Québec, les 10 et 11 octobre 1964.

Pas de violence

La Fédération demande aussi à tous les groupements canadiens-français et à tous les individus, de ne pas organiser de manifestations — pour ou contre la visite royale — et surtout de s'abstenir de tout geste de violence qu'elle désapprouve à l'avance.

La Fédération souhaite que les Canadiens français, ces jours-là, donnent aux autorités le témoignage non-équivoque d'un profond mécontentement de la présente situation constitutionnelle en demeurant dans leurs foyers et en se refusant — malgré l'attrait des cérémonies royales — d'acclamer la reine ou de participer aux manifestations des 10 et 11 octobre, à Québec.

— No 386 —

HORIZONTALEMENT

1—Jouet d'enfant.
2—Qui est d'ivoire. — Qui est au bon air.
3—Caisse de chargement d'une grue. — Vient au monde.
4—Dans. — Homme politique italien.
5—Décoration. — Petite enclave espagnole dans le Maroc français.
6—Règle double. — Comm. de la Seine. — Article espagnol.
7—Saison. — Librement. — Tête d'une tige de blé.
8—Remarquer. — Déformation du préfixe "ad". — Mouvement de balle au tennis.
9—Partisans. — Divulgue.
10—Port sur la côte de Malabar. — Vexe.
11—Avale d'une manière goulue. — Voyelles jumelles.
12—Ecrivain anglais. — Anneaux de cordage.

VERTICALEMENT

1—Dérèglements des moeurs.
2—Sorte de rue. — Arr. de Mézières.
3—Négation. — Niveau le plus bas d'un cours d'eau.
4—Ceux qui s'occupent de la cinématographie. — Métal.
5—Rouer de coups. — Homme politique français.
6—Lettre grecque. — Dieu des vents.
7—Où l'on ne peut naviguer.
8—Article. — Possessif.
9—Tendus avec force. — Avoir recours à.
10—Difficile à conduire. — Ce qu'il y a de meilleur (plur).
11—Terminaison. — Genre de labiacées.
12—Esprit de basse soumission. — Dans le corps.

SOLUTION DU PROBLEME No 385

■ **Horizontalement:** 1. Microthermie; 2. Union — Ecoute; 3. Rotateur — Set; 4. Edom — Ire; 5. Un — Slave — Rio; 6. Ri — Toi — Rc — Un; 7. Règle — Ath; 8. Tourillon — Ti; 9. Ris — Eau — Yn; 10. Iséo — Gestion; 11. Cou — Lé — Tarse; 12. Enrue — Pesées.

■ **Verticalement:** 1. Murmuratrice; 2. Ino — Ni — Oison; 3. Cité — Ruseur; 4. Roadster; 5. Ontologie — Le; 6. Emaillage; 7. Heu — Elue; 8. Ecrier — Ste; 9. Ro — Canotas; 10 Muser — Ire; 11. Ite — Ichtyose; 12. Eétions — Innés.

Les élections seront chaudement disputées en Grande-Bretagne

LONDRES — A quelques jours des élections générales, fixées du jeudi 15 octobre, les chances des deux grandes formations politiques semblent à égalité; toutefois le parti travailliste conserve un léger avantage: tel est également le résultat des sondages entrepris par les instituts d'opinion publique. L'incertitude du résultat final promet une campagne particulièrement animée et contraste avec la situation de juin dernier où les travaillistes paraissaient sûrs de l'emporter. Les sondages leur donnaient alors une avance de 12 et demi pour cent sur les conservateurs, alors qu'elle n'est plus aujourd'hui que de 2 et demi.

La remontée des tories, partiellement prévue par l'état-major travailliste, tient de l'avis des spécialistes aux facteurs suivants:

1 — Le parti au pouvoir gagne toujours du terrain dans les semaines qui précèdent les élections générales.

2 — Après avoir voté selon leurs fantaisies lors des élections partielles qui furent presque toutes défavorables aux conservateurs, les électeurs vont maintenant voter normalement. En d'autres termes, à l'approche de la consultation générale, l'électeur, traditionnellement conservateur et un moment séduit par le candidat d'un autre parti, retrouve ses convictions profondes.

3 — Le premier ministre, Sir Alec Douglas-Home, à peu près inconnu du grand public lorsqu'il succéda à M. Harold MacMillan, il y a un an, a vu sa popularité grandir au cours des six derniers mois, cependant que celle de son adversaire immédiat, M. Wilson, déjà considérable, restait au même niveau.

4 — Les stratèges affirment que l'électeur indécis — celui qui est le plus sollicité — votera plus volontiers pour le parti au pouvoir s'il fait beau temps.

5 — Enfin, avec le temps et à cet égard, Sir Alec a eu raison de reporter la date des élections le plus tard possible, les scandales Profumo et autres sont oubliés, ainsi que d'ailleurs le chômage aujourd'hui à peu près résorbé.

Devant ces considérations théoriquement rassurantes, on se garde de crier victoire au quartier général du parti conservateur où l'on s'attend que M. Harold Wilson — remarquable tacticien — lancera vite une contre-offensive. Du côté travailliste, on affiche une grande sérénité et l'on fait remarquer que la campagne ne fait que commencer. Dès le 20 septembre, M. Wilson a fait la tournée des circonscriptions londoniennes à faible majorité conservatrice et a remporté partout un succès éloquent.

Deux projets d'aide aux cultivateurs ont été adoptés sans opposition

OTTAWA — Deux mesures gouvernementales destinées à aider les cultivateurs n'ont soulevé aucune opposition le 16 septembre aux Communes, mais ont permis à des critiques de se faire jour concernant l'insuffisance des moyens adoptés en vue de réduire les coûts de production sans cesse croissants auxquels font face les cultivateurs.

Le projet de loi visant à permettre aux cultivateurs d'emprunter jusqu'à un maximum de $15,000 (au lieu de $7,500) en vue d'améliorer leur équipement, a été approuvé à l'unanimité.

Un autre bill du gouvernement, visant à établir un fonds de $25,000,000 destiné à financer les prêts des gouvernements à des groupes de cultivateurs qui désirent acheter de la machinerie agricole, a été adopté en première lecture; ces prêts couvriraient jusqu'à 80 pour cent du coût d'achat.

Le leader néo-démocrate, M. T. C. Douglas, a reproché au gouvernement de ne pas s'attaquer au vrai problème qui est celui des revenus de la ferme: ceux-ci diminuent de plus en plus alors que les coûts de production ne cessent d'augmenter, a-t-il souligné. M. Howard Graftey (conservateur, Brome-Missisquoi) a affirmé que d'autres législations sont nécessaires pour arrêter les cultivateurs du Québec de quitter leurs fermes.

Le Canada parmi les quatre plus riches pays au monde

LONDRES — Compte tenu de leur population les principautés de Koweit et de Katar ont été en 1962 les pays les plus riches du monde, déclare le "Financial Times".

Le journal établit un classement des quinze pays les plus riches du monde, en divisant le produit national brut en dollars de chaque pays par le nombre de ses habitants.

Derrière Koweit et Katar, qui occupent les deux premières places, viennent les Etats-Unis et le Canada.

Ce classement des "quatre pays les plus riches" pour 1962 est le même que celui de 1953. Mais il y a des changements parmi les suivants, la Suède passant de la huitième place à la cinquième, tandis que la Suisse recule de la cinquième à la sixième. L'Australie, huitième, gagne une place, et la Nouvelle-Zélande tombe du sixième au neuvième rang. La France est douzième, gagnant une place, mais la Grande-Bretagne recule de la dixième place à la treizième. La Belgique, quatorzième en 1953, est quinzième cette année, et le Luxembourg est septième.

Notes agricoles

Un sale ennui — les puces

Les puces infestent communément les maisons où se trouvent des animaux familiers, rappelle M. C. Graham MacNay, de l'Inventaire des insectes parasites au ministère de l'Agriculture du Canada. Souvent aussi, on les rencontre dans les poulaillers. Même les cages d'oiseaux peuvent en être infestées.

Chez les puces, les males aussi bien que les femelles sucent le sang et leur morsure cause souvent une marque rouge qui s'accompagne de démangeaisons. Certaines espèces transmettent des maladies et le ténia. On rencontre des personnes plus susceptibles que d'autres à ces morsures; en certains cas, il se produit même une immunisation à toute réaction après plusieurs morsures. Les produits répulsifs contre les insectes offrent une bonne protection pour des périodes plus ou moins longues.

Il existe plusieurs espèces de puces qui sucent le sang humain; toutefois, M. MacNay considère que celles du chien et du chat sont les plus nuisibles. Ces espèces se nourrissent soit sur les chiens, soit sur les chats, parfois sur les humains surtout lorsque ces animaux familiers sont absents de la maison. Parmi les autres espèces qui peuvent s'attaquer aux humains, on compte la puce européenne des volailles, la puce occidentale des volailles, la puce de l'homme et la puce orientale du rat. La puce européenne des volailles est assez répandue chez les oiseaux et dans les nids. Lorsque les nids sont à l'intérieur, les puces deviennent souvent une véritable plaie. La puce de l'homme et la puce orientale du rat sont rares, excepté dans les régions côtières de la Colombie-Britannique.

Les puces adultes sont de petits insectes sans ailes, dont le corps, dur et de couleur foncée, est aplati jusqu'à un certain point comme celui d'un poisson doré. La femelle laisse échapper ses oeufs qui éclosent sous forme de larves semblables à des vers minuscules. A l'intérieur, elles se développe dans les fentes du plancher ou le long des plinthes, sous le bord des tapis, entre les coussins des meubles, et dans la litière des animaux familiers lorsqu'on ne la garde pas propre. Les larves s'alimentent de débris organiques, y compris les fientes des puces adultes qui contiennent du sang desséché. Après avoir atteint leur développement complet, elles se filent un cocon, y deviennent chrysalides et plus tard en sortent sous forme adulte. Leur cycle évolutif complet dure environ un mois à la maison, mais il peut exiger plusieurs mois quand les conditions ne sont pas favorables. C'est à la fin de l'été et à l'automne que les adultes sont le plus nombreux. Ils peuvent vivre plusieurs mois sans nourriture; lorsqu'elle n'est pas réprimée, une infestation peut durer des mois après que les animaux qui en étaient la cause ont été éloignés.

Pour éviter des ennuis, M. MacNay conseille des nettoyages fréquents et complets à l'aide d'un aspirateur à poussière. Porter une attention particulière aux fentes et aux autres endroits où peuvent s'amasser des débris, puis détruire tout le matériel qui a été aspiré. Tenir propres la litière et l'endroit où se couchent les animaux de même que le soubassement lorsqu'ils l'utilisent. Nettoyer les poulaillers et les nids régulièrement.

Pour réprimer une infestation, traiter les animaux qui la subissent avec une poudre à puce appropriée. Suivre attentivement les instructions que contient l'étiquette, surtout pour traiter les chiens ou les chats. Si ces animaux sont libres à l'extérieur, répéter le traitement à toutes les semaines ou à toutes les quinzaines durant l'été. Afin de prévenir une réinfestation, traiter aussi les locaux.

Dans les bâtiments, on pulvérise un insecticide à base d'huile résiduelle dans les fentes et les autres places où les puces peuvent se cacher. Sont considérérés efficaces les insecticides qui contiennent 0.5 pour cent de DDVP, 5 pour cent de DDT, 1 pour cent de Lindane, 0.5 pour cent de dieldrine, 2 pour cent de malathion ou 0.5 pour cent de diazinon. On traite les cours, les pelouses, les enclos et les espaces sous les bâtiments avec du lindane, du ronnel ou du diazinon, en diluant un concentré émulsifiable ou de la poudre mouillable pour obtenir une pulvérisation à concentration de 1 pour 100. On peut aussi utiliser, sous une de ces formes, une pulvérisation de DDT à 5 pour cent. Appliquer à raison de 1 gallon par 1,000 pieds carrés de surface. Les poudres qui renferment 1 pour cent de lindane, 4 pour cent de diazinon, 5 pour cent de ronnel, 5 pour cent de chlordane, 10 pour cent de DDT ou 10 pour cent de méthoxychlore sont également efficaces.

Nettoyer les poulaillers et les nids, puis utiliser l'une des poudres émunérées ci-dessus ou l'une des pulvérisations recommandées à l'intérieur des bâtiments.

Observer scrupuleusement toutes les précautions imprimées sur les étiquettes des contenants de ces insecticides. Tenir les bêtes éloignées des endroits soumis à la pulvérisation jusqu'à ce qu'ils soient secs. Ne jamais utiliser de pulvérisations à base d'huile sur les plantes et les animaux. Lorsque la peau vient en contact avec un insecticide, laver avec de l'eau et du savon.

Puce du chien
(Ctenocephalus canis Bouche)

Création d'un Institut sur l'exercice de l'autorité

OTTAWA (CCC) — Un Institut sur l'exercice de l'autorité a été créé à Ottawa. Le directeur-fondateur en est M. l'abbé Charles Mathieu, ancien directeur du Département d'Action Sociale et nommé tout récemment secrétaire général de l'Episcopat canadien.

Cet Institut entend être au service des personnes qui exercent ou exerceront l'autorité soit au niveau de la haute direction soit au niveau des cadres dans les entreprises, les diocèses, les paroisses, les oeuvres, les associations professionnelles, les ministères ou départements gouvernementaux, les communautés ou institutions religieuses, les hôpitaux, les maisons d'enseignement, les agences sociales, etc.

M. l'abbé Mathieu a déclaré que l'Institut organisera des sessions de formation pour les personnes qui veulent se bien préparer à l'exercice de l'autorité et pour celles qui exercent déjà l'autorité.

Consultation

En outre, l'Institut établira un Service de consultation qui pourra faire l'analyse et l'évaluation de l'exercice de l'autorité dans une institution, une entreprise ou un milieu donné. Il encouragera et facilitera l'étude et la recherche sur les problèmes concrets de l'exercice de l'autorité. Il organisera des cliniques spéciales où des praticiens de divers secteurs et des théoriciens de différentes disciplines se rencontreront pour l'étude de certains cas précis, ainsi que des stages guidés pour les personnes se préparant à l'exercice de l'autorité ou désireuses de faire évaluer leur exercice de l'autorité.

Enfin, l'Institut mettra sur pied un service de conférenciers spécialisés qui pourront donner des causeries ou des conférences lors de journées d'études ou de réunions du personnel d'une entreprise ou d'une institution, de même qu'un Service de documentation où l'on pourra trouver des articles, des brochures, des ouvrages et même des films sur l'exercice de l'autorité.

Des "objets fragiles"

M. l'abbé Mathieu précise que le dénigrement systématique de l'autorité, malheureusement si fréquent de nos jours, est stérile et au fond bien regrettable. L'I.E.A. entend collaborer avec les personnes en autorité et s'engage à chercher avec elles, en toute confiance, les moyens adéquats d'améliorer constamment l'exercice de l'autorité, afin que celui-ci devienne agréable et épanouissant autant pour ceux qui sont constitués en autorité que pour les subordonnés.

Le capital le plus important confié à celui qui est en autorité, note M. l'abbé Mathieu, est le capital humain, et c'est aussi celui qu'on emploie le plus mal et gaspille le plus facilement. "Nous sommes plus habitués à manier des 'objets fragiles' (verre, porcelaine) ou à protéger des 'biens précieux' (oeuvres d'art, argent) qu'à faire preuve des mêmes précautions lorsqu'il s'agit de rapports humains. Or, que savons-nous des principes d'investissement, d'évaluation, d'épargne et de rentabilité concernant le capital humain?"

M. l'abbé Mathieu souligne enfin que, comme l'exercice de l'autorité, dans notre milieu, se pratique par et pour des chrétiens, l'I.E.A. favorisera une formation qui tient compte à la fois des valeurs humaines et des valeurs chrétiennes, et cherchera à intégrer les riches données actuelles de toutes les sciences de l'homme dans des perspectives sociales chrétiennes.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires sur cet Institut en écrivant à: L'Institut sur l'exercice de l'autorité, 90, avenue Parent, Ottawa 2, Ontario.

Premiers timbres-poste de Noël au Canada, hommage de la vie familiale et religieuse

L'honorable John R. Nicholson, ministre des Postes, a annoncé que les premiers timbres spéciaux de Noël de toute l'histoire des Postes canadiennes seront mis en vente le 14 octobre. L'émission comprendra deux timbres identiques, un bleu de cinq cents et un rouge de trois cents.

Ces timbres, gravés en taille douce, représenteront, dans un paysage typiquement canadien, la marche vers l'étoile de Noël, d'une famille composée du père, de la mère et de deux enfants. Ce dessin veut traduire l'aspect religieux et familial de la fête de Noël dans une ambiance canadienne, et évoquer l'étude sur le rôle de la famille dans la vie canadienne contemporaine, tenue l'été dernier sous le haut patronage du gouverneur général et de Mme Vanier.

On a choisi la vignette actuelle, a dit le ministre des Postes, parmi des douzaines de dessins soumis par plusieurs artistes canadiens.

Bien que le Canada ait émis en 1898 un timbre portant les mots "Xmas 1898", l'émission de 1964 est la première expressément destinée au courrier de Noël. La valeur de trois cents est le timbre normalement utilisé pour les cartes de Noël sous enveloppe non cachetée et le timbre de cinq cents correspond au port des lettres cachetées.

Ces timbres spéciaux seront valables en tout temps, mais ne seront plus en vente après Noël.

Les deux nouveaux timbres seront du petit format régulier des émissions courantes. Le tirage sera de 100 millions de timbres de cinq cents et de 300 millions de timbres de trois cents.

Les timbres ont été gravés et imprimés par la Canadian Bank Note Company, Ltd. d'Ottawa.

EN ÉTAT DE CONCILE

(Suite de la première page)

(Il y a plusieurs années, l'auteur anglais Carol Houselander a comparé le pape et les évêques à la tête et à l'épine dorsale du corps. Distinction et interdépendance, en plus d'un rôle presque identique dans le corps. Elle a vu juste, avant le temps.)

Il est à remarquer que ces déclarations conciliaires font ressortir le devoir universel des évêques dans l'Eglise et le rôle principal du Pape qui consiste à promouvoir l'unité épiscopale.

Il y a en tout 39 amendements au document sur la place de l'épiscopat dans l'Eglise. Mgr J. T. Wright, évêque de Pittsburg, E.-U., a expliqué aux journalistes que le document ne sera pas dogmatique, mais plutôt une déclaration sur l'enseignement de l'Eglise, afin de laisser à plus tard les formules très précises et très raffinées Jean XXIII avait en effet voulu un Concile pastoral et non pas théologique et ce qui se fait à l'heure actuelle suffit et même s'impose pour des fins d'apostolat. Ainsi les phrases votées sont autant de pierres dans la fondation épiscopale de l'Eglise, mais des pierres de grandeur inégale, laissant intact le roc de base qui est le Vicaire du Christ.

De fait la votation, fortement majoritaire, ne résoudra pas toutes les tensions. Sur une question réaffirmant la primauté pétrine, il y eut 2,114 voix affirmatives et 9 négatives; sur une autre décrivant le mode de transmission de l'épiscopat, il y eut 1,898 voix affirmatives et 313 négatives. A ce sujet, il faut signaler que le pape seul détermine le texte final qui sera soumis au vote final et qu'il donne lui-même le vote décisif. Il se peut que le Saint-Fère élimine les clauses qui causent des difficultés à plus de 300 évêques sur 2,200. Le Père Jordan, courriériste très estimé, croit que le pape publiera les résultats des débats sur la nature de l'Eglise dans une "constitution" portant le titre "Lumen Christi", la lumière du Christ.

Les déclarations sur l'épiscopat donneront lieu probablement à la création d'une espèce de conseil international des évêques auprès du Pape, à la reconnaissance définitive des conférences épiscopales nationales ou continentales, et aussi à une organisation diocésaine dans laquelle on pourrait distinguer, comme on le sait à Rome, les fonctions locales et universelles de l'évêque du lieu.

Il est à remarquer que cette conception "communautaire" de l'épiscopat découle en partie d'une conception communautaire de toute l'Eglise, surtout du laïcat, et invite à de nouvelles clarifications sur la place des prêtres et des religieux dans l'Eglise. Ces deux questions ont été abordées au Concile, mais pour le moment on sent que les délibérants préfèrent remettre à plus tard l'élaboration de "nouvelles" dispositions à ce propos, tandis que le rôle du laïcat sera étudié immédiatement.

On peut prévoir aussi que ces précisions sur la dignité inhérente aux membres et aux organes principaux de l'Eglise auront comme effet ultime de rehausser davantage la dignité unique du pape.

En dernière heure on apprend que le secrétariat du Concile fera voter les 39 amendements susmentionnés en deux parties, car on craint que les 17 dernières clauses ne puissent recueillir assez de votes "sans réserves" Cette deuxième partie a trait surtout aux pouvoirs que les évêques exerceraient dans l'Eglise comme collège, tandis que la première partie traite plutôt de la nature de l'épiscopat. Avant qu'un document soit adopté, deux tiers des votants doivent l'approuver "sans réserves".

C'est dans le secteur des Ordres Sacrés, dont l'épiscopat est le couronnement, que le Concile s'est préoccupé de l'Ordre du diaconat, celui qui vient habituellement avant la prêtrise. Dorénavant on pourrait le conférer à un laïc sans exiger que celui-ci soit candidat au sacerdoce. Il pourrait alors donner des instructions, distribuer l'Eucharistie, diriger les prières communes, représenter l'Eglise aux cérémonies nuptiales, sans messe. L'on croit que chaque conférence épiscopale sera autorisée à établir les conditions de leur emploi.

Le pape Jean XXIII parlait souvent de Marie et presque toujours en se servant de l'expression, "Mère de Jésus et notre Mère". C'est une des raisons pour l'insertion d'un schéma sur Marie dans le programme du Concile. Par décision majoritaire des évêques, l'an passé, ce chapitre fait partie du document général sur l'Eglise, Marie étant considérée non pas comme une personne privée, mais comme participant au drame du salut, comme membre prééminent du peuple de Dieu en route vers le ciel. Ce chapitre a occasionné un débat passionné pour des motifs pratiques, car, sans vouloir nier les mystères du rôle de Marie, plusieurs évêques craignaient d'aggraver les rapports avec les protestants qui trouvent la dévotion mariale excessive. Ce point d'ailleurs inquiétait des évêques catholiques de l'Amérique du Sud.

L'introduction de deux déclarations qui faisaient partie, l'an passé, du schéma sur l'oecuménisme a déclenché une lutte irréductible entre l'aile "moderne" et l'aile "traditionnelle" des évêques. Il s'agit d'une déclaration sur la liberté religieuse et d'une autre sur le peuple juif.

L'épiscopat nord-américain s'est fortement engagé en faveur d'une affirmation des droits de la conscience personnelle à l'abri de toute force extérieure, au point de dire Son Em. le cardinal Léger, que le droit de ne rien croire soit également protégé. Les adversaires de ce projet font valoir les droits de Dieu, de la vérité révélée, de l'état chrétien, etc. Les champions de la déclaration se préoccupent non seulement des droits de l'homme, mais aussi du prestige de l'Eglise et de la réparation des excès dont l'Eglise a été coupable autrefois.

La question juive a suscité un débat semblable et la possibilité d'un compromis semble écartée.

Le Concile a aussi exploré le problème de la sainteté du laïcat, la nécessité de mettre en avant le caractère social des moyens de sanctification (liturgie, sacrements, Saint-Esprit) et une conception plus ecclésiale des fins dernières.

On s'attend à deux autres confrontations vigoureuses: la reprise de l'étude sur les sources de la Révélation, et l'introduction du fameux schéma 17, sur le rôle de l'Eglise, face aux problèmes contemporains.

Serait-ce la dernière session? Probablement que non, si l'on veut faire justice au schéma 17.

Un évêque anglais a proposé que la quatrième session soit convoquée dans trois ou quatre ans, afin que des commissions aient le temps de compléter leur travail.

Les voies du Concile sont imprévisibles:

Quatorze évêques ont voté contre une proposition voulant que les évêques soient obligés d'imiter le Bon Pasteur!

La Bible vous parle

Les commandements de Dieu ne sont pas pesants. (I Jn 5, 4)

• • •

N'aimez pas le monde, ni les choses du monde. Si quelqu'un aime le monde, il n'a pas l'amour du Père. (I Jn 2, 15)

Au Québec, le taux de fertilité est moins élevé qu'ailleurs au pays

MONTREAL — Un spécialiste américain de la démographie, M. Thomas K. Burch, a déclaré que la relation traditionnelle entre les taux de croissance du Québec français et catholique et l'Ontario anglaise et protestante est en voie de se transformer à l'avantage de cette dernière province.

Dans un exposé devant la réunion annuelle de l'American Sociological Association, B. Burch a dit qu'on possède des indications sérieuses qui démontrent que la population française du Québec ne répond plus à l'image traditionnelle et encore courante d'une collectivité rurale à très grande fertilité. Il a signalé qu'on ne possède pas encore tous les chiffres nécessaires pour préciser cette observation et qu'une analyse de ce phénomène nouveau vaudrait d'être faite.

Le conférencier a néanmoins indiqué qu'en 1962, le taux de fertilité pour l'ensemble du Québec s'établissait à 3.6, alors que celui de l'ensemble du Canada marquait 3.8 et celui de l'Ontario, 3.7. Ces chiffres indiquent le nombre moyen d'enfants auxquels une femme a donné naissance une fois complétée sa période de fertilité.

Au Canada comme aux Etats-Unis, a-t-il dit, ce sont les Irlandais catholiques qui sont les catholiques les plus fertiles.

L'expert américain, qui poursuit ses travaux au département de recherches sur les populations de l'Université Georgetown, à Washington, a affirmé que les statistiques sur les personnes d'origine française et italienne au Canada équivalent à celles sur les catholiques d'origine française ou italienne.

Le facteur le plus important, a-t-il dit, des tendances actuelles qu'on observe au Québec quant à la population, est le caractère de plus en plus urbain de la province. En 1961, un peu plus de 50 pour cent de la population du Québec demeurait dans des villes de 100,000 habitants ou plus, ce qui ne représente un taux d'urbanisation que légèrement inférieur à celui de la Colombie-Britannique, province qui compte le plus d'habitants (53 pour cent) vivant dans les villes de 100,000 personnes ou plus.

"L'image courante d'une collectivité rurale très fertile" ne convient plus à la population du Québec, a-t-il conclu. En conjuguant les phénomènes suivants: mariages tardifs, célibats nombreux et fertilité plus faible dans le mariage, les Canadiens français ont atteint un taux général de fertilité très semblable à celui de leurs voisins anglo-protestants.

L'Amérique

Un autre sociologue américain s'est joint à M. Jacques Henripin, de l'Université de Montréal, pour prédire un accroissement éventuel, à la fois du nombre des naissances et du taux général de croissance de la population, au Canada et aux Etats-Unis, si certaines conditions qui prévalent actuellement persistent.

MM. Nathan Keyfitz, de l'Université de Chicago, et Henripin ont ajouté que, pour que cet accroissement se réalise, il faudra que le phénomène suivant continue à se produire: la tendance des couples individuels à déterminer le nombre d'enfants qu'ils auront en se fixant comme objectif la taille actuelle des familles complètes. Mais cet objectif a diminué ces dernières années.

L'une des raisons qui pourrait amener une diminution éventuelle de la natalité, c'est le coût de plus en plus élevé de l'éducation. Ces conditions pourraient par exemple réduire la taille des familles nord-américaines à celle qui prévaut dans les pays de l'Europe de l'Ouest.

Campagne électorale mouvementée à l'Institut Collégial de Lorette

LORETTE — L'Institut Collégial de Lorette a connu, cette année, une campagne électorale assez mouvementée. Il s'agissait d'élire le président ou la présidente du Conseil Etudiant 1964. Deux élèves de la 12e année avaient posé leur candidature: Marie-Paule Grossman et Léo Beaudoin.

Lundi après-midi, Lyse Dumaine, responsable de la campagne, Noëlla Gauthier et Gérald Grienke donnèrent quelques conseils à la masse étudiante.

Jeudi après-midi, les élèves se rendirent au gymnase pour entendre les derniers discours électoraux et le lendemain ils se présentèrent aux urnes. Le soir, à l'occasion de la soirée récréative, le résultat fut dévoilé. Les deux candidats avaient recueilli exactement le même nombre de scrutins. Fait rare en politique! Fait unique dans l'histoire de l'Institut Collégial de Lorette.

Marie-Paule et Léo eurent le privilège d'exprimer leur désir. Devait-on recommencer la campagne? Se tenant par la main, ils décidèrent de diriger les activités étudiantes "en duo". Les éclats de rire et les applaudissements des étudiants exprimèrent l'approbation des voteurs. C'est ainsi que se terminait une campagne dirigée par des élèves "engagés".

Les deux partis sont les meilleurs amis . . .

Félicitations Marie-Paule! Félicitations Léo!

Mariage Romaniuk-Landry

Le samedi 19 septembre avait lieu, dans la cathédrale St. Vladimir et Olga de Winnipeg, le mariage de Mlle Yvonne Landry, fille de M. et Mme Arthur Landry, de Lorette, à M. Daniel Romaniuk, fils de M. et Mme Joseph Romaniuk.

La mariée, toute charmante dans une longue robe en satin de nylon blanc recouvert d'appliqués, portait un bouquet de roses rouges. Les demoiselles d'honneur, Mlles Annette Landry, soeur de la mariée, et Judy Sivicki, nièce du marié, portaient des robes identiques en satin bleu; leurs bouquets se composaient de fleurs blanches et bleues.

MM. Jimmy Suvicki et Roland Landry, frère de la mariée, étaient les garçons d'honneur. La petite bouquetière était Linda Burak, nièce du marié, accompagnée du petit page, Luc Landry, frère de la mariée.

Après la cérémonie religieuse, quelque 250 invités se rendirent à la salle paroissiale, où les mariés les attendaient. A la table d'honneur, on remarquait les mariés et leurs parents, les demoiselles et garçons d'honneur, M. et Mme Roméo Désorcy (celui-ci agissait comme maître de cérémonies) et M. l'abbé E. Fontaine, curé, qui récita le bénédicité. Après le souper, M. le curé félicita les mariés et leur fit ses souhaits. Tour à tour les parents et le maître de cérémonies offrirent aussi des voeux exprimés avec humour. Le soir, d'autres parents et amis vinrent offrir leurs souhaits et s'amuser au son d'une musique des plus agréables. Vers la fin de la soirée on présenta aux mariés une bourse bien garnie.

Les nouveaux époux résideront à Lorette.

Va-et-vient

Etaient en visite chez Mme Evélina Laurin et M. et Mme Rosaire Jeanson, de Dufresne, Mme Gérard Laurin et sa fille, Jacqueline, de West Palm Beach, Floride.

M. Laurent Desmarais, de Vermillion Bay, Ont., était de passage à Lorette, la semaine dernière pour des travaux importants de plomberie. •

Souper

Le dimanche 4 octobre, de midi à 6 h. p.m., il y aura grand souper à la dinde dans la salle paroissiale. Tous les paroissiens ainsi que leurs amis sont invités.

Bienvenue à tous!

Ste-Anne-des-Chênes

Finissants

A la fin de l'année scolaire 1963-64 avait lieu, en l'honneur des finissants de la 12e année, une messe suivie d'un souper avec veillée. Différents prix furent offerts. La liste des finissants et leur occupation présente est comme suit: Claire Gauthier, Soeur Grise; Cécile Ste-Marie, Soeur Grise; Claudette Gauthier, garde-malade; Jeannette Brunette, garde-malade; Roger Legal, étudiant à l'Université; Carl Yestrau, étudiant à l'Institut Pédagogique; Hélène Côté, garde-malade pratiquante; James Perron, étudiant au M.I.T.; Guy Lévesque, employé à la Banque de Montréal; Henriette Faucher, employée à Winnipeg; Roger Boisjoli, instituteur à Richer; Gilles Coss suit un cours de laboratoire; Allan Fostey, employé à Winnipeg. Souhaits de bonne chance à chacun. On espère que ces jeunes trouveront le bonheur dans le choix de leur profession.

Baptêmes

Evan, fils de M. et Mme Lawrence Lacoste.

Debra, fille de M. et Mme Earl Wiens.

Sandra, fille de M. et Mme Ralph Decock.

La Municipalité Rurale de Taché

offre en vente

Camions, 3 tonnes, Chevrolet 1950 modèle 1783, équipé d'un réservoir d'une capacité de 1,200 gallons (convenable pour combattre les incendies)

Charrue à neige rotative Richardson no 872

Transporteur à gravier 38', équipé d'un moteur International U-2

Les machines ci-dessus mentionnées peuvent être examinées à Lorette. Les offres d'achat doivent être soumises avant le 13 octobre. Pour plus d'informations, s'il vous plait, téléphoner: Lorette 321.

Secrétaire-trésorier,
M.R. de Taché,
Lorette, Manitoba.

LE VILLAGE DE STE-ANNE
Ste-Anne, Man.
Avis public

Avis est donné aux électeurs du Village de Ste-Anne qu'une copie du rapport financier de la Corporation pour le mois d'août 1964 est en filière au bureau du Village et peut être examinée par les électeurs du Village à toutes heures raisonnables.

Daté à Ste-Anne, Manitoba, ce 25e jour de septembre 1964.

A.-J. FIOLA,
secrétaire-trésorier.

Avis aux électeurs du Village de Ste-Anne

Avis est donné que le Règlement 20-64 suivant sera soumis au vote des électeurs du Village de Ste-Anne à la Salle Municipale le jour fixé par la loi pour les élections municipales du Village, étant le 28e jour du mois d'octobre 1964.

Daté ce 29e jour de septembre 1964.

secrétaire-trésorier.
A.-J. Fiola,

LE VILLAGE DE STE-ANNE
Règlement no 20-64

Soit un règlement autorisant certaines exceptions au "Lord's Day Act"

Attendu que le conseil en réunion est d'opinion que certains sports, jeux, concours, vues animées, concerts ou autres spectacles sont des activités acceptables dans notre société le Jour du Seigneur;

Qu'il soit déclaré que les sports soit rendus légaux le dimanche dans le village de Ste-Anne, selon l'article 3 du chapitre 28 des Statuts 1964 du Manitoba.

(1) Que toute personne ou organisation puisse fournir, produire, participer, ou être présente à l'une ou l'autre de ces activités mentionnées dans le paragraphe (2) ci-dessous, ou à telles activités qui sont définies dans le Règlement, auxquelles on impose un prix d'admission, et qui, sans cet Acte, seraient illégales selon l'article 6 du Lord's Day Act (Canada).

(2) Les activités dont il est fait mention dans le paragraphe (1) sont:
- (a) Tout jeu, concours, ou sport autres que ceux qui sont mentionnés au paragraphe 10;
- (b) Toute représentation de vues animées; et
- (c) Toute représentation de théâtre, concert, récital, conférence ou autre activité.

(3) Toute personne ou organisation peut faire ou faire faire par n'importe quelle personne ou organisation n'importe quel travail, affaire ou ouvrage qui est en relation avec les activités mentionnées au paragraphe (2) et qui, sans cet Acte, serait illégal selon l'article 4 du Lord's Day Act (Canada).

Et que ces activités sont légales durant telle ou telle période de temps entre une heure et demie de l'après-midi et minuit du Jour du Seigneur.

Première lecture, ce 29e jour de septembre 1964.
Seconde lecture, ce 29e jour de septembre 1964.

ont signé J. Tougas, maire,
A.-J. Fiola, scrétaire-trésorier.

Le président du Canadien Pacifique, M. N. R. Crump, a inauguré, le lundi 14 septembre, les travaux de construction d'un complexe immobilier de $33 millions que sa compagnie fait construire à Montréal. On le voit ici au contrôle d'une pelle mécanique déplaçant la première pelletée de terre. Le complexe comprendra un hôtel de 38 étages et de 620 chambres, qui s'appellera "Le Château Champlain", et un immeuble à bureaux de 28 étages. La place qui avoisinera les immeubles portera le nom de "Place du Canada". A l'arrière-plan de ce montage photographique, on voit quelques gratte-ciel de Montréal. Le Château Champlain ouvrira ses portes au début de 1967.
(Photos Canadien Pacifique)

Les instituteurs de français de la Rivière-Rouge se renseignent

STE-AGATHE — Sur convocation de M. l'inspecteur Antonin Duhamel, les professeurs de français des sections élémentaire et secondaire et les commissaires d'écoles de la Division de la Rivière-Rouge se sont réunis à l'Institut Collégial de Ste-Agathe, le 21 septembre, à 7 h. 30 p.m. Il y avait aussi des professeurs d'autres matières intéressés au progrès du français et qui ne se sont pas contentés d'assister, mais ont participé activement à la réunion.

Face à une assemblée d'environ 75 personnes, siégeait le comité de programme au département, dont les membres ont été présentés à l'assistance par M. Lancelot, après le mot de bienvenue de M. l'inspecteur Duhamel. M. Lancelot est vice-principal de l'école Provencher et préside le comité en question.

Voici, dans l'ordre de la présentation, les personnalités qui ont élaboré le programme de français des 9e et 10e années débutant cette année: Mlle Elise Comte, directrice de l'école Taché de St-Boniface; M. Lucien St-Vincent; Soeur De Moissac; M. A.-A. Corriveau, inspecteur de la Division de la Seine; Soeur Louise-Gabrielle; Soeur Anne-Marie, directrice de l'Académie St-Joseph; Soeur Blandine-Marie, de St-Adolphe, et Mlle Céline Houde, de Ste-Anne-des-Chênes.

L'historique de la revision et de la structure d'un nouveau programme de français remonte à 1960, à la demande de M. Davies. Puis il y eut des rencontres, la fondation de comités, des sessions d'études, etc. Et quatre ans seulement après que l'idée en eût été lancée, naissait le programme qu'on applique cette année. Pas plus que la religion n'est changée après les décisions du concile, le français restera toujours le français qui nous vient de nos ancêtres, mais la façon de le présenter au jeune auditeur doit profiter de toutes les techniques améliorées. Il s'ensuit donc que les changements avec l'ancien programme sont mineurs en soi, quoique très importants, quand bien même il ne s'agirait que de la présentation matérielle du manuel. La différence la plus grande réside dans la distinction, ou plutôt la mise en valeur de deux parties distinctes dans l'enseignement du français: l'enseignement de la langue et la littérature, doublée de la culture.

Et ici, M. Lancelot remercie le ministère de l'Education de l'approbation de ce programme, de la décision d'inscrire une heure de français dans les trois premières années du cours élémentaires, et de la dépense consentie pour l'achat des seize manuels de français sans lesquels tout renouveau aurait été impossible. Le ministère d'Education du Manitoba aura le mérite d'avoir donné le ton à d'autres provinces qui semblent vouloir modeler leur programme de français sur le nôtre.

Les autres membres du comité avaient chacun un détail du programme à expliquer aux auditeurs attentifs et intéressés.

Soeur Louise-Gabrielle a tenu à mettre en lumière les différences qui existent entre le cours d'immatriculation et le cours général. Malheureusement, il y a des préjugés au sujet du cours général ou de ceux qui l'entreprennent, ce qui ne devrait pas être. Le cours général prépare directement et aussi complètement que possible ceux qui n'ont pas l'intention de poursuivre des études plus avancées que l'école secondaire, et cela, quelle qu'en soit la raison. Tandis que le cours d'immatriculation est nécessairement incomplet en lui-même, puisqu'il n'est qu'une maille dans la chaine des études supérieures. C'est pourquoi il importe de bien s'orienter au départ.

Dans les deux cas, le français oral à l'école sera le même, mais la partie littéraire différera beaucoup.

Soeur Blandine-Marie a expliqué dans les moindres détails le livre intitulé "La Narration", édition canadienne. Les explications claires seront d'un précieux secours pour les professeurs qui pourront ainsi tirer le maximum du manuel.

M. St-Vincent a fait l'éloge de la nouvelle grammaire dont la principale qualité est la simplicité. Des exercices sont appropriés à chaque règle et comme le français n'est pas une langue morte, mais bien vivante, cette grammaire comporte une liste de tolérances qui mettront fin aux cauchemars de certains élèves ou professeurs.

Soeur De Moissac a montré l'avantage d'avoir un livre de textes qui change à chaque année du cours de façon à ménager l'intérêt de l'enfant. Dans la multitude des textes on en a tiré 30, d'auteurs et de genres différents pour couvrir tous les domaines possibles. Les autres textes pourront avantageusement servir de lectures. Si l'on ajoute à ces textes **La petite poule d'eau** de Gabrielle Roy et **Les plaideurs** de Racine, nous avons un programme de littérature sérieux qui n'a rien à envier à son correspondant anglais. De plus, l'an prochain, il y aura un choix de romans et un choix de pièces classiques.

Mlle Comte a apporté quelques précisions sur ce qu'on s'attend de trouver en première, deuxième et troisième années au point de vue du français, bien entendu. Les manuels ne sont pas changés pour ces degrés.

M. Corriveau, inspecteur de la Division de la Seine et chargé des programmes de langues au département, a félicité les assistants de leur intérêt manifesté d'abord par leur nombre. Puis il s'est dit heureux d'avoir eu comme compagnons et compagnes de travail les personnes mentionnées plus haut. Il a conclu en quelque sorte en disant que le français était une matière officielle et "nous voulons que le français soit très bien enseigné".

La réunion s'est poursuivie dans un dialogue entre l'assemblée et les membres du comité pendant trois quarts d'heure. Et d'après les voeux formulés à la fin de la soirée, on peut conclure que le dialogue est ouvert à tous les paliers dans le domaine de l'éducation.

Un merci sincère de tous à la principale de l'Institut Collégial de Ste-Agathe, Soeur Paul-de-la-Croix, pour son chaleureux accueil et aux responsables du goûter qui a suivi.

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

St-Norbert

Activités de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques (section anglaise et section française) de St-Norbert invite toutes les dames et demoiselles, membres de la Ligue ou non, à un déjeuner-communion qui aura lieu le dimanche 4 octobre au sous-sol de l'église, après la messe de 8 h. a.m., soit vers 9 h. Mme A.-E. Trudell sera l'invitée d'honneur.

On peut se procurer des billets à $1.00 chacun, soit chez Mme Paul Beaumont, au bureau de la Caisse populaire, chez Mme Vouriot, au bureau de poste, chez Mme Jos. Bérard ou chez Mme Hélène Carrière. Qu'on amène ses amies, quelles que soient leurs croyance et nationalité. Ne manquez pas ce déjeuner du 4 octobre, à 8 h. a.m., à St-Norbert.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques (section française) de St-Norbert, aura lieu le mercredi 7 octobre, au sous-sol de l'église. Les dames et demoiselles qui n'ont pas encore assisté à nos réunions sont les bienvenues. Nous voulons toujours des nouveaux membres afin de faire de la L.F.C. une organisation qui plait à Dieu, et où nous travaillons ensemble pour notre paroisse, pour nos pauvres, nos malades ou nos vieillards. Venez vous-même et amenez vos voisines à notre réunion du 7 octobre.

Soirée sociale

Une soirée sociale eut lieu le samedi 26 septembre à la salle Légion, 920, rue Marion, en l'honneur de Mlle Gisèle Marion, de cette paroisse, et de M. Paul Pelletier, de St-Boniface. Un très grand nombre de parents et amis sont venus offrir leurs bons voeux aux futurs époux. Tous se sont bien amusés et ont dansé à leur goût au son d'une musique entrainante. Les parents de Gisèle et de Paul, ainsi que toutes les personnes présentes ont apprécié cette soirée.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Henri Daudet à l'occasion de la naissance d'un fils.

Ste-Amélie

Bingo

Grand merci à tous ceux qui se sont rendus au bingo dimanche dernier aidant à faire de cette soirée un vrai succès. Les gagnants sont Mmes M. Pelletier, F. Vandenbosch et Jos. Delveaux, M. Jean Roche, Mme Mary Flett, Mlle Stella Pinette, Angèle L'Heureux, P. Adam, Léon Roussin, Lucille Maguet, B. Labelle, Robert Tucker et Mme B. Denis.

Le gros lot de $58 alla à M. Ovide Landry. La douzième partie de $10 en 10 numéros ne fut point gagnée et sera de $11 en 11 numéros, la prochaine fois. Le prix d'entrée alla à M. P. Bouchard.

N'oubliez pas le grand souper à la dinde, le dimanche 18 octobre, commençant à 5 h. p.m. Bienvenue à tous.

M. Louis Verhaeghe était de passage chez lui dimanche dernier.

Mlle Clémentine Peeters, employée à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, vint chez elle dimanche.

Prompt rétablissement à Mme Andy Morisseau, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Tournée

M. l'abbé A. Gervais, curé, accompagné des Chevaliers de l'Autel des 7e et 8e années, se rendait à Winnipeg les 23 au 26 septembre pour faire une tournée éducative de Winnipeg, St-Boniface et Otterburne. Les voyageurs étaient René Gagnon, Ronald et Terry Vandenbosch, Robert Leperre, Danny Denys et Gérard Corbel. Ces jeunes et leurs parents tiennent à remercier M. le curé pour son dévouement.

Grand merci à toutes les personnes qui se sont rendues le vendredi soir 25 septembre à la vente d'articles usagés. Les responsables ont rapporté un beau résultat de $155. Le couvre-lit tiré à la lotterie alla à Mme A. Morrisseau, et le coussin à Mme A. Roussin, de Makinak.

Filles d'Isabelle de Lorette

Cercle Notre-Dame de Lorette no 851

Le dimanche 20 septembre, l'assemblée annuelle du Cercle d'Etat des Filles d'Isabelle du Manitoba s'ouvrit par la prière. Ensuite la régente de Lorette, Mme Louis Marcoux, souhaita la bienvenue à la digne Régente d'Etat, Mme Bertrande Desrochers, et aux 60 membres venus de St-Boniface, Somerset, La Broquerie, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Malo, St-Pierre et Lorette. Tous les Cercles étaient représentés.

Après les rapports par les différents Cercles, il y eut les élections pour le nouveau terme.

La Régente d'Etat insista pour que les membres donnent le bon exemple et prient sans cesse pour la bonne publicité dans les magazines, les journaux et la télévision. Elle leur demanda de ne pas craindre de donner leurs opinions à ce sujet et d'en avertir les autres.

Un délicieux goûter fut servi par le comité social de Lorette. M. l'abbé E. Fontaine, curé, dit un mot de bienvenue à tous les Cercles et leur souhaita beaucoup de succès. Il dut se retirer ensuite, étant appelé ailleurs. Après l'invitation des membres de St-Boniface de tenir l'assemblée annuelle l'an prochain à St-Boniface, toutes se retirèrent enchantées d'avoir passé un si agréable après-midi.

Trois régentes des Filles d'Isabelle du Manitoba, dont celle de Lorette, Mme Louis Marcoux, se rendirent au congrès régional des Filles d'Isabelle tenu à Washington. Elles participèrent aux quatre jours de discussions, où 1,500 déléguées de Québec, Ontario, Manitoba, Nouveau-Brunswick et des Etats-Unis se réunissaient. En plus de deux grands banquets, elles prirent part à un pèlerinage à l'Oratoire de l'Immaculée-Conception à Washington, et visitèrent la tombe du président Kennedy.

A son retour, Mme Marcoux s'arrêta à l'Exposition mondiale à New York et chez son frère, M. Louis Poirier, à Montréal.

Avis

Avis est donné à tous les membres de Lorette de ne pas manquer l'assemblée du 13 octobre qui sera très importante, car c'est ce soir-là qu'auront lieu les élections des officières pour l'an prochain.

LA REDACTRICE.

Dunrea

Mariage Conway-Cuvelier

Le samedi 26 septembre, à 4 h. p.m., M. l'abbé C. Vachon, curé, bénissait le mariage de Mlle Doris Cuvelier, fille aîné de M. et Mme Georges Cuvelier, de cette paroisse, à M. Thomas William Conway, fils unique de M. Roderick Conway, de Mountainside, et de Mme Conway, décédée.

Au son d'une marche nuptiale, la radieuse mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans une longue robe blanche en organza de nylon et dentelle, corsage avec encolure carrée garnie de paillettes et longues manches se terminant en pointes de lis. La double jupe, pleinement bouffante, était bordée de dentelle et garnie de minuscules boucles d'organza. Une délicate couronne en éclats de cristaux retenait son voile court bouffant en tulle de soie. Elle tenait un bouquet composé de roses, frêles fougères et rubans.

La dame d'honneur était Mme Bernard Berthelet, de Grande Clairière. Mlles Sharon Harvey, de Mountainside, et Ella Cuvelier, soeur de la mariée, étaient demoiselles d'honneur. Toutes trois portaient des toilettes identiques en taffetas de couleur rose, de courts voiles blancs retenus par une rose blanche et des bouquets assortis.

Les garçons d'honneur étaient MM. Bernard Berthelet, de Grande Clairière, Raymond Bisson, de St-Boniface, et Donald Ransom, de Mountainside. Les huissiers étaient MM. Richard et Paul Cuvelier, cousin et frère de la mariée. Les bancs des invités étaient marqués de roses blanches. Pendant la messe dialoguée, Mmes Gérard Boulet et Athanase Lavoie rendirent avec âme de beaux cantiques appropriés.

Le marié, nouvellement converti, fit sa première communion pendant cette messe, s'unissant de tout coeur à ce rite nouveau pour lui.

A cette même occasion, les père et mère de la mariée, M. et Mme Georges Cuvelier (Lucie Bisson) célébraient leur 25e anniversaire de mariage, occupant des prie-Dieu dans le sanctuaire un peu en arrière des jeunes époux. Ils se rendirent au pied de l'autel pour renouveler leurs promesses et recevoir de leur pasteur en même temps qu'une bénédiction spéciale, ses sincères félicitations.

A cette occasion, la jubilaire revêtait une jolie toilette de couleur bleu avec accessoires jaune pâle.

A l'issue de cette double cérémonie religieuse, la foule des invités venant de la Colombie-Britannique, de Mountainside, de Grande Clairière, St-Boniface, Deloraine, Boissevain, Regent, Portage-la-Prairie, Haywood, Oak Lake, Miami, Norwood, deux tantes de la mariée, soeurs de M. Cuvelier, venant de l'Ontario pour assister à cette fête de famille par excellence, s'unirent à la parenté de cette localité pour se diriger vers la salle paroissiale, décorée avec goût et où un excellent banquet leur fut servi, sous les soins expérimentés de Mme Adrien Boulet et de ses aides d'occasion.

A la table d'honneur, les invités purent admirer, entre autres chefs-d'oeuvre culinaires, deux gâteaux magnifiques, artistiquement décorés, l'un à l'adresse des jeunes époux, surmonté d'une blanche chapelle avec minuscule escalier recouvert du tapis rouge et avec mariés miniature au bas; l'autre en l'honneur des heureux jubilaires, très bien décoré aussi.

A peu près 75 personnes prirent part au festin, le maître de cérémonies étant M. Donald Ransom, qui fut très éloquent et se tira d'affaire avec aisance et savoir-faire.

M. le curé proposa le toast à la mariée avec des paroles pleines d'esprit, laissant parler son coeur.

Le jeune marié se leva pour remercier gentiment, en son nom et en celui de son épouse. Ce fut M. Arthur Paradis qui proposa le toast aux jubilaires, M. et Mme Georges Cuvelier; il le fit tout naturellement, mêlant le sérieux à la gaieté de bon aloi dans cette circonstance. M. G. Cuvelier mérite certainement des félicitations, étant un des syndics, très dévoué aux oeuvres paroissiales.

Une soirée du bon vieux temps réunissant les parents et les nombreux amis de ces deux heureux couples, héros du jour, termina cette fête vraiment spéciale. Ils reçurent de nombreux et riches cadeaux avec les félicitations et souhaits de tous.

Les jeunes époux, M. et Mme T. Conway partirent ensuite pour leur voyage de noces vers les provinces de l'Ouest. A leur retour ils résideront sur la ferme paternelle à Mountainside.

Shower

Le mardi soir 22 septembre, une quarantaine d'amies de Mlle Doris Cuvelier s'étaient données rendez-vous à l'école Butram pour la fêter avant son prochain mariage. Avec les félicitations et souhaits usuels, de nombreux cadeaux lui furent présentés comme gages d'amitié. Après qu'elle eut remercié gentiment, la veillée s'écoula joyeusement en jeux variés et se termina par un réconfortant goûter.

Va-et-vient

M. et Mme Auguste Garand sont de retour d'une courte randonnée à Ponteix, Sask., où ils étaient allés reconduire Mme Adrien Privé.

M. et Mme Arthur Paradis, ainsi que Mme Rosanne Girardin se sont rendus à Norwood, le mardi 22 septembre, pour assister au jubilé d'or de M. et Mme Angus McVarrish. Au voyage de retour, Mme R. Girardin arrêtait à Fannystelle visiter des parents, et M. et Mme Emile Maynard la ramenaient à son foyer en fin de semaine.

Mme Alfred Bisson, une ancienne paroissienne, et ses fils, Laurent et Raymond, de St-Boniface, étaient dans cette localité, récemment.

M. et Mme N. Boulet avaient le bonheur de recevoir dernièrement la visite de Mme J. Châtelain, de St-Boniface, venue pour faire connaissance avec un nouveau petit-fils, huitième de la famille, né à Killarney le dimanche 20 septembre et baptisé le 27 septembre sous les noms de Joseph-Richard-Placide. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Pelletier, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant. A cette occasion spéciale, M. et Mme Louis Labelle, de La Salle, Mme Fernand Paquin, de St-Norbert, et M. Gérald Pelletier, de St-Boniface, vinrent participer à la joie familiale.

Souper paroissial

Il ne faut pas oublier que le souper paroissial aura lieu le dimanche 4 octobre, à partir de 4 h. 30 p.m., et durera aussi longtemps qu'il y aura du monde et de la mangeaille.



Cinq rencontres . . .

(Suite de la première page)

Appréciables résultats

Voici en bref les résultats de cet immense travail: en 10e année, cours de langue et de littérature; de la 1ère à la 3e année, enseignement officiel du français, programme d'au moins une heure, aussi en deux tranches, soit langue et culture; le ministère accepte de défrayer le coût d'achat des manuels scolaires de la 1ère à la 12e année, soit 16 manuels d'un seul coup; un cours de pédagogie à l'élémentaire et au secondaire, et ceci à la suite des recommandations des membres du comité.

Il est tout de même appréciable de savoir que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, ainsi que l'Alberta et la Saskatchewan viennent d'adopter plusieurs des manuels qu'on avait ainsi choisis au Manitoba. Le Québec est sur le point d'adopter le texte "Français au secondaire" qui sert ici en 9e et 10e années. Le ministère manitobain est très fier de ses programmes de français, car il reçoit des félicitations et des demandes de renseignement des autres provinces canadiennes, et même des Franco-Américains.

M. Lancelot pouvait conclure ses remarques par ces mots: "Tout ceci pour vous dire qu'avec courage et conviction, et avec un peu de diplomatie, nous avons tout de même fait ce que notre journal a appelé un pas de géant dans l'enseignement du français". Puis il demandait à d'autres membres du comité de parler brièvement des différents manuels au programme. Par la suite, l'un ou l'autre des membres présents répondait aux questions posées par les professeurs avides de précisions.

Manuels en mains

A chaque endroit on avait distribué aux participants de ces rencontres les nouveaux manuels que devaient expliquer des membres du Comité de Français: "La Narration" ou méthode de composition, Sr Anne-Marie et Sr Blandine-Marie; "La Grammaire", Mlle Céline Houde et M. Lucien St-Vincent; "La Littérature", Sr de Moissac; Sr Louise-Gabrielle apporta des précisions au sujet du "Cours Général de Français", le mettant aussi en parallèle avec le "Cours Académique de Français". Manuels en mains, tous pouvaient suivre avec attention et profit les explications données.

Ces explications et les réactions des professeurs indiquent clairement ceci:

"La Narration", du professeur Geslin, semble un parfait manuel de composition française, mais il importe de connaître et d'utiliser le mode d'emploi qui répond bien au plan de l'auteur. Car chaque partie de ce livre suit un ordre logique rigoureux qu'il faut absolument observer pour en tirer tout le profit, sur le double plan oral et écrit.

"La Grammaire", édition Larousse, remplace avantageusement celle des Frères du Sacré-Coeur qui a été trop longtemps au programme, s'écria un des professeurs. La réaction favorable de ses confrères indique bien que ce nouveau manuel très simple mais complet permet de viser à l'essentiel du point de vue grammatical, et laisse le temps de compléter par une richesse incalculable d'exercices, de dictées, d'analyses. D'ailleurs, ce manuel a aussi l'avantage de faire suite à ceux qui sont en usage au niveau élémentaire.

Un parallèle entre le Cours Général et le Cours Académique de Français montre clairement que le premier n'est pas inférieur à l'autre, ni en qualité ni en contenu, mais qu'il vise tout de même à préparer les élèves à la vie, non aux études universitaires ultérieures.

"La Littérature" comporte une double étude: celle de textes choisis et celle d'oeuvres complètes. Il s'agit d'un cours solide et culturel, avec textes choisis attrayants et variés où on fait large part à la littérature moderne et à la littérature canadienne, où on ne néglige ni les garçons ni les filles. Quant aux oeuvres complètes, on n'a qu'à mentionner Racine ou Gabrielle Roy pour savoir que le choix est heureux. Et que dire des nombreuses oeuvres de références que "les octrois pour bibliothèques scolaires" permettent d'obtenir! Il y a vraiment là tout ce qu'il faut pour faire "aimer" le français.

Témoignages spontanés

Au cours des périodes de questions pratiques, il arriva souvent à tel ou tel professeur d'apporter son appréciation: "Le manuel de littérature, 'Le Français au Secondaire', éveille déjà l'intérêt de mes élèves . . . Je leur ai demandé si vraiment elles préféraient ce nouveau manuel aux :Lectures Littéraires' qu'elles avaient étudié l'an dernier. Toutes m'ont dit qu'il n'y avait pas de comparaison". — "Les élèves de l'Académie St-Joseph sont enthousiasmées par 'La Petite Poule d'Eau" de Gabrielle Roy. La bibliothèque ne fournit pas aux demandes pour les autres oeuvres de Gabrielle Roy". — "Nous étions habitués à un seul cours, et voilà qu'on nous parle de Cours Général, de Cours Commercial et de Cours d'Immatriculation. Il faut bien emboîter le pas. Ce qui a été fait par la révision du programme de français. Nous sommes fiers de faire figures de pionniers en ce domaine". — "'Mon Livre de Français' des Frères du Sacré-Coeur était insuffisant. L'adoption de la nouvelle grammaire est donc un très heureux changement". — "On est fier de notre nouveau programme, tant il est solide et à la page". On pourrait continuer la liste de ces témoignages spontanés . . .

A ces témoignages enthousiastes il importe d'ajouter une précision apportée par M. J. Desrosiers lui-même, président du Fonctionnement Scolaire, en réponse à certaines inquiétudes au sujet de l'attitude de son comité, lors de la rencontre à Ste-Anne-des-Chênes: "L'Association d'Education n'a pas de programme spécial. Nous avons accepté le programme officiel, et l'examen sera basé sur ce programme".

Au niveau élémentaire

La présence de Mlle Elise Comte à chacune de ces cinq rencontres incita tel ou tel professeur à lui demander des renseignements au sujet du nouveau Cours de Français des 1ère, 2e et 3e années. Ses diverses réponses permettent de bien comprendre le sens profond de la réforme effectuée par le Comité de Français au cours des récentes années, car il s'agit de beaucoup plus qu'un simple changement de manuels, mais d'une compréhension approfondie de la pédagogie linguistique. C'est dire que les cinq rencontres, qui furent d'un grand profit aux professeurs de français de niveau secondaire, ont démontré de plus la nécessité de renseignements de bonne source au niveau élémentaire. Ce que d'ailleurs les commissions scolaires elles-mêmes demandent. Voici donc, brièvement, quelques points éclairés par Mlle Comte, tout particulièrement lors de la rencontre du 21 septembre à Ste-Agathe:

1 — Les manuels en usage pour le nouveau Cours de Français des 1ère, 2e et 3e années ont été adoptés en pleine connaissance de cause. Deux d'entre eux sont en vogue au Nouveau-Brunswick, deux en Ontario, deux en France. Parmi eux, les quatre "nouveaux" ont été hautement recommandés par l'un des visiteurs d'écoles de l'AECFM: "Ces nouveaux manuels ont été bien accueillis, et des maîtres et des élèves", dit-il dans son rapport au congrès général du 4 mai 1963. Il avait d'ailleurs demandé lui-même qu'ils soient au programme. Et c'était aussi l'avis des instituteurs, selon une enquête discrètement menée auprès d'eux par les autorités compétentes.

2 — Toute la philosophie du cours élémentaire de français est en quelque sorte changée. Par exemple, ne peut-on pas dire que dans le passé, au moment même où on vantait "la langue gardienne de la foi", on n'accorda pas suffisamment d'importance à l'enseignement de la langue française pour elle-même. Autrement dit, on négligea trop l'aspect proprement pédagogique de la langue, surtout de la langue parlée. C'est cela qu'on veut corriger aujourd'hui.

De plus, dans le passé on exagéra la valeur éducative du silence des élèves en classe. Maintenant la classe se transforme occasionnellement en ruche bourdonnante d'activité, car les jeunes élèves viennent y apprendre à "parler" français. Et donc on indique dans le nouveau programme les procédés à utiliser pour faire connaître, aimer et parler le français, langue vivante.

Enfin, dans le passé on insistait trop sur l'idée de concours de fin d'année. On enseignait pour le concours, lequel était basé surtout sur la langue écrite, sur les règles de la grammaire. Pas surprenant que la lecture ait été mise au dernier rang, sinon oubliée quasi totalement.

La langue parlée

3 — Cette conception nouvelle du cours élémentaire français nécessite, en conséquence, un changement radical de la méthode d'enseignement. Donc, le nouveau programme insiste sur la langue parlée, et met la lecture à la base de l'enseignement, non la grammaire qui devient ce qu'elle doit être, un moyen, non une fin en elle-même.

De plus, cet enseignement veut être positif. Donc il insiste moins sur les fautes, mais indique clairement les moyens d'enseigner la prononciation, la diction, les expressions correctes qu'on fait entrer dans le langage de l'enfant, afin qu'il s'habitue très tôt à parler le français des gens cultivés du Canada.

4 — Aux niveaux primaire (1ère et 2e années) et élémentaire (3e année) la lecture est le sujet de base. Donc, dès que l'enfant entre à l'école, on insiste sur la nécessité de la lecture intelligente d'un texte. Car désormais c'est la lecture, et non la grammaire, qui est le moyen par excellence d'un fructueux enseignement du français. On s'appuie ensuite sur la langue parlée pour enseigner la grammaire elle-même. Cette méthode est plus que logique, l'enfant ne devait-il pas posséder le sens de la langue avant d'en apprendre les règles grammaticales?

5 — Ensuite, il reste à aider l'enfant à enrichir son vocabulaire. Ce point est très important, et le nouveau programme indique justement les moyens les plus pratiques à prendre pour l'atteindre.

6 — Dans tout ce programme on suppose sans cesse la conviction qu'il est nécessaire de bien distinguer langue française et langue anglaise. Il ne peut s'agir de se servir des connaissances qu'a l'enfant de l'anglais pour lui enseigner le français. On adopte la méthode directe. Au petit Canadien français on enseigne le français par le français. Toute autre méthode est néfaste, et risque de mettre dans l'esprit de l'enfant ce qu'on appelle franglais, joual, anglicismes, etc.

Beauté et culture

7 — Cette confiance dans les richesses propres de la langue française pousse à insister, selon le nouveau programme, sur la nécessité de faire apprécier les beautés du français dès la première année scolaire. L'enfant a son propre sens esthétique, même si celui-ci n'est pas évolué comme chez l'adulte. Et donc on le plonge dans une ambiance de beauté linguistique par les poèmes, les contines, les chansons, les jeux, etc., adaptés à son âge, et que le programme inclut abondamment.

8 — Enfin, les enfants ne possèdent pas encore la culture française, mais ils en sont inconsciemment avides. Si l'on suit le programme à la lettre et selon son esprit, on a toutes les chances de l'initier dès le début aux rudiments de cette culture, et ainsi de l'empêcher de se tourner, parfois définitivement, vers la culture anglaise. Mais, de grâce qu'on n'aille pas lui offrir une culture canadienne-française centrée sur la soupe aux pois ou les tourtières. L'enfant est doué d'intelligence, et donc il faut le nourrir de choses intellectuelles, selon son degré de développement primaire, puis élémentaire. Que l'instituteur se serve des moyens indiqués dans le nouveau programme, et aussi des procédés lui indiquant comment s'y prendre pour faire donner à ces moyens leur plein rendement.

En guise de conclusion à ces remarques, et aux cinq rencontres susmentionnées, il est clair que le nouveau programme de français, élémentaire et secondaire, académique et général, est de haute qualité. Les professeurs semblent avides de le bien connaître, afin de pouvoir s'en servir avantageusement pour le bien de leurs élèves franco-manitobains. Ils ont donc demandé, ils s'attendent à d'autres rencontres aussi fructueuses avec les auteurs du programme, et aussi à une étude spéciale de son contenu et de ses méthodes au cours de leur prochain congrès d'automne.



M. Bernard Aubry, président des Anciens du collège de St-Boniface depuis deux ans, invite tous les Anciens et tous les amis des Anciens à la grande soirée de Gala du 23 octobre prochain à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg. Natif de Ste-Agathe, bachelier ès arts du collège en 1955, bachelier en décoration intérieure de l'Université de Manitoba en 1961, ensemblier pour le bureau d'Etienne Gaboury, architecte, membre du comité de l'Oeuvre des Bourses, président du comité provisoire du Centre Louis-Riel de St-Boniface, il sera là le 23 octobre pour recevoir les centaines d'invités qui se présenteront pour participer à cette fête de la culture et de la gaieté.

Congrès des professeurs de la Rivière-Rouge et de la Seine à St-Jean-Baptiste le 9 octobre

Les professeurs des deux divisions de la Rivière-Rouge et de la Seine tiendront leur congrès annuel à St-Jean-Baptiste, le vendredi 9 octobre prochain. L'enregistrement des congressistes, professeurs des niveaux secondaire et élémentaire, se fera de 9 h. à 9 h. 30 a.m., à l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste.

Dès 9 h. 30, après l'"O Canada", M. Pierre Baril souhaitera à tous la bienvenue au nom de la commission scolaire de la division de la Rivière-Rouge, dont il est le président. Puis, après quelques renseignements donnés par le président du congrès, M. Wilfrid Gosselin, principal de l'Institut Collégial St-Malo, un deuxième message de bienvenue sera prononcé par M. Antonin Duhamel, inspecteur et grand responsable de l'organisation de ce congrès des deux divisions.

Le Dr Cornelius Jaenen, professeur au United College de Winnipeg, répondra de 10 h. à 10 h. 45 à cette question: "Développons-nous une manière de pensée personnelle chez nos élèves?" L'orateur sera présenté par la Rév. Sr Marguerite-Yvonne, de St-Jean-Baptiste, et remercié par la Rév. Sr C. Farmer, de Lorette. Cette conférence sera suivie d'un court intermède musical par le choeur mixte de St-Jean-Baptiste sous la direction de la Rév. Sr M.-Hélène-Louisa.

De 11 h. à midi, les congressistes se partageront en deux sections: section élémentaire (1ère à 8e année): Mlle Jessie Harrow, vice-principale de l'école Cecil Rhodes de Winnipeg, et conseillère du comité de programme au sujet des bourses auprès du Département d'Education, qui parlera des "Courants qui dirigent les changements au programme scolaire", sera présentée par Mme Mathilda Rochon, de St-Pierre-Jolys, et remerciée par la Rév. Sr Marie-Agnès, de St-Joseph; section secondaire (9e à 12e année): M. A. Heany, directeur des recherches et examens au Département d'Education, qui jettera "un regard sur les examens au Manitoba", sera présenté par M. J. Préfontaine, de Ste-Anne-des-Chênes, et remercié par M. Lionel Tessier, de St-Adolphe.

Le banquet aura lieu à midi et quart dans la salle paroissiale, sous la présidence de M. Wilfrid Gosselin. Mgr Hyacinthe Lapointe, curé, récitera les prières. Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., ancien recteur de l'Université d'Ottawa (1958-1964), orateur invité, montrera que "Ce n'est pas l'entraînement, mais la réflexion personnelle qui mûrit l'intelligence". Il sera présenté par la Rév. Sr Gabrielle-Madeleine, de St-Malo, et remercié par le R. F. Fernand Marion, d'Otterburne. Le banquet et la salle sont confiés aux bons soins de la Rév. Sr Edmond et d'un groupe de dames de St-Jean-Baptiste.

La séance d'étude de l'après-midi commencera à 2 h.: section élémentaire, M. J.-Antonin Duhamel, inspecteur, parlera de "Accélération de la familiarité avec les mots, sémantique, correction d'une lecture défectueuse", cette section étant sous la présidence de M. E. Freynet, de Ste-Anne-des-Chênes; section secondaire, M. N. Panchysak, directeur de l'entraînement de base du développement manuel, qui parlera de "l'éducation des adultes, la préparation aux cours d'arts et métiers (comme on l'a expérimenté à St-Pierre-Jolys et à St-Malo), de l'emploi des laboratoires d'épellation et de lecture", sera présenté par M. E. Péloquin, de St-Pierre-Jolys, et remercié par M. Roy, de St-Pierre-Jolys.

Au cours d'une réunion générale des congressistes, de 2 h. 45 à 3 h., M. Duhamel parlera des "visites entre professeurs" qui auront lieu au sein des deux divisions les 16 et 23 octobre, et qu'il considère comme "une première" au Canada et aux Etats-Unis. Les principaux des diverses écoles se réuniront ensuite, chacun avec son personnel enseignant, pour discuter le plan de ces visites. Ce plan pourvoit à ce qu'un professeur de 9e année à St-Jean-Baptiste, par exemple, passe une journée dans la classe de son confrère de 9e à Lorette, et vice versa.

Le congrès se terminera à 4 h. p.m.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: René de Rocquigny

Chroniqueurs

Il semble bien que tous ne soient pas nés journalistes ou chroniqueurs. Les uns se demandent encore si l'art d'écrire ne serait pas plutôt un métier! Tel prétend que sa plume a quelque peu rouillé durant les vacances; sans doute, les aptitudes y sont, et il s'agit moins d'aiguiser son crayon que d'ordonner et préciser ses idées. Tel autre, rempli pourtant de talents, manque peut-être encore d'audace et préfère tout bonnement se glisser sous un pseudonyme. C'est encore le démarrage, mais les moteurs s'échaufferont et nous aurons bientôt toute une pléiade de jeunes écrivains à la recherche de la gloire.

Observations

Ainsi donc, encore une fois . . . comme disait notre poète! Ma cinquième entrée au Juniorat me laisse plus dégagé. En voyant circuler certains nouveaux qui s'informent à chaque détour, et qu'on croirait pris au piège d'un labyrinthe, ma tête se remplit aussi de bien des souvenirs. Ma première impression, en entrant au Juniorat, en avait été une de grandeur: cette vaste salle de récréation, ce réfectoire étendu, cet immense dortoir, tout me semblait hors de proportion avec ma petite taille. Le dortoir surtout, avec ses interminables rangées de lits, recouverts de couvre-pieds blancs, me donnait l'impression d'une sorte d'infinité; je me permis de compter et n'arrivai pas même à la centaine, mais ça décuplait tout de même le gîte familial.

Durant les premiers jours, la discrétion et une certaine gêne semblent prédominer chez les plus jeunes; mais ce n'est pas de longue durée et le naturel revient au galop. Le jeu pourtant si simple du mississippi gagne infailliblement la faveur des jeunes. "C'est moi qui joue contre le gagnant", ou de légères protestations: "Non, c'est moi!" Mais la joie et parfois l'exubérance se communiquent à tous les assistants, et perdants aussi bien que gagnants gardent leur bonne humeur, et parfois éclate l'un de ces rires qui donne au visage séraphique l'aspect d'une lune en son premier quartier.

L'élément surprise demeure plus longtemps au gymnase où le ballon-panier est toujours à l'honneur. Comment un si petit homme, dans un si grand gymnase, pourrait-il lancer un si gros ballon dans un si haut panier? Il faut s'ingénier: empoigner le ballon des deux mains, le lancer de toutes ses forces, et risquer encore qu'il n'atteigne pas le but!

Malgré les heures de classes et d'études, malgré aussi les jeux variés et nombreux, malgré enfin le plaisir de rencontrer de braves amis, il arrive bien de ces petits moments où l'ennui voudrait loger en nous; et aussitôt, le rêve, son inséparable compagnon, nous transporte au foyer pour revivre en esprit un instant de bonheur familial.

Le devoir vient à son tour briser les ailes du rêve, nous voilà de nouveau plongés dans l'étude; n'y a-t-il pas un livre à résumer, un examen à préparer. Les jours, les semaines passent; ce sera de nouveau de nouvelles vacances, une nouvelle entrée, d'autres nouveaux remplis aussi d'impressions nouvelles.

Raymond CHAPUT.

Catéchistes

On en chuchotait; l'idée faisait son chemin; l'enthousiasme vint. Dès le 29 juin, six Junioristes courageux quittent leur demeure pour revenir au Juniorat. Que se passe-t-il donc, demandent les gens; car enfin, il n'y a que trois jours que ces jeunes étudiants ont terminé leurs examens et commencé leurs vacances. Et voilà! Ils allaient sacrifier une partie de leurs vacances afin d'enseigner le catéchisme dans les missions à des jeunes qui n'avaient pas eu, comme eux, la chance de recevoir une instruction religieuse à l'école.

Du Juniorat, une voiture les conduisit à Lebret, au camp Dominique Savio, où, sous la direction d'experts, ils passeront plus d'une semaine à préparer leurs savants cours. Ce ne fut pas toujours le grand sérieux, et cette semaine fut en fait très agréable: nage, pêche, excursions en bateaux et en canots nous apportaient à la fois plaisir et délassement. Les Frères scolastiques se montrèrent extrêmement hospitaliers. Mais c'était la première étape de notre pérégrination; il fallait partir. Tour à tour, nous quittions, qui pour le nord, qui pour le sud, chacun de nous accompagné d'un scolastique; il enseignerait aux plus vieux, nous aurions les débutants.

Tout étudiants que nous sommes, nous étions à notre tour devant des étudiants, devant un groupe d'élèves souriants! Eprouvaient-ils ce qu'éprouvaient leurs jeunes professeurs improvisés? Si oui, que Dieu ait pitié d'eux! Nos jeunes auditeurs surent vite vaincre toute timidité, et voilà qu'ils répondaient bientôt fort sagement aux questions qu'on leur posait. Deux semaines durant, nous voilà magisters, essayant de faire quelque bien à ces pauvres délaissés. Puis, ce fut le retour, mais nous étions heureux de ce que nous avions accompli. Les uns voudront retourner l'an prochain; d'autres hésiteront, s'étant rendu compte que pour bien enseigner il faut être soi-même le plus instruit possible. A tout événement, ce fut vraiment très intéressant, ce fut pour chacun de nous une expérience inoubliable.

Marius DUFORT.

De passage

Tête blanche, légèrement courbé, mais visage rayonnant. C'est l'Apôtre inconnu, c'est le Frère Edouard Boucher, O.M.I., qui se rend au Québec, son pays natal, après une longue absence. Il arrive du Keewatin; il s'y est rendu à l'appel de Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., en 1925. Habile menuisier, il appartient à l'équipe volante des Frères coadjuteurs. Tantôt ici, tantôt là, mais toujours à l'oeuvre. Au nombre de ses nombreux travaux, il a bâti dix résidences, deux écoles, et il vient d'achever sa quinzième église, celle de Ste-Thérèse; c'est sa plus grande, dit-il, elle peut asseoir 600 personnes; elle est au service d'un groupement de Cris et de Saulteux, tous catholiques. Chacun de ces clochers n'est-il pas une prière permanente, la prière de l'Apôtre inconnu.

Huit laïcs sont nommés auditeurs conciliaires

CITE DU VATICAN — Un Canadien, M. Stephen Rowan, de rite byzantin, a été nommé "auditeur" laïc en Concile par le pape Paul VI.

Sept autres laïcs qui ont été choisis selon leur mérite et leur compétence personnelle, seront invités à assister à certaines séances conciliaires

Letellier

Souper annuel

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Pie de Letellier serviront leur souper annuel à la dinde, le dimanche 11 octobre, de 4 h. à 8 h. p.m., dans la salle Mémoriale. Le prix est de $1.25 pour adultes et 75c pour enfants. Cordiale bienvenue à tous.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 20 septembre eut lieu une soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: Mmes Hélène Brouzes, Clarisse Tranq, Juliette Mabon, Omer Gour, Marcel LeJeune, Jean Mao, Donat Lesage, Pierre Droux, de Manitou, Joseph Rémillard, de Manitou, Yvette Morin, de St-Boniface, Cécilia Labossière, de Somerset, Albert Hutlet, de Bruxelles, E. H. Carswell, de Manitou, A. Paracholski, de Manitou, Mlle Françoise Lesage, MM. Marcel Weicker, Henri Badiou, de St-Boniface, et Josaphat Doyon, de Bruxelles. Les prix d'entrée furent attribués à Mme Jean Aminot, de Cardinal, et Julien Mabon, de Notre-Dame-de-Lourdes.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 4 octobre à 8 h. 30 p.m., avec le gros lot de $400.

Incendie

Le 17 septembre, à 2 h. 30 p.m., un incendie se déclara dans un champ de lin sur la ferme de M. Robert Deroche. La brigade de Notre-Dame-de-Lourdes, sous la direction de M. Marcel Deroche, chef des pompiers, avait le feu sous contrôle dans l'espace de quelques minutes, grâce à la bonne administration de la brigade. Cet incendie aurait pu causer un très grand dégât. Un merci cordial à toutes les personnes qui ont aidé.

Nouveau propriétaire

M. Meinrad Roch, homme d'affaires bien connu, prendra possession de la Crèmerie Notre-Dame, qui appartient à Mme Céline Boulic. Au nouveau propriétaire, bonne chance et grand succès.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	82.4	82.2	82.2	82.2	82
C.W. no 3	79.2	79	79	79	78.6
Fourrage no 1	78.2	78	78	78	77.6
Fourrage no 2	75.2	75	75	75	74.6
Fourrage no 3	72.2	72	72	72	71.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	131.4	131	130.6	132.6	122.6
C.W. no 3—6 rangs	129.4	129	128.6	130.6	130.6
Fourrage no 1	121	120.4	120.2	120.4	120.4
Fourrage no 2	119.4	119	118.6	119	119
Fourrage no 3	116.4	116	115.6	116	116
SEIGLE —					
C.W. no 2	136⅞	136⅜	135⅜	135⅛	134⅝
C.W. no 3	132.2	131.6	130.6	130.6	130.2
C.W. 2 rej.	133⅜	132⅞	131⅞	131⅜	131⅛
C.W. no 4	120.2	119.6	118.6	118.4	117⅞
Ergot	119.2	118.6	117.6	117.4	116⅞
Sur voie net	136⅞	136⅜	135.4	135.2	134⅞
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Novembre	261	259.2	259.2	259	262.4
Janvier	257	255.6	255.6	255	258.4
Mars	259.2	258	258	256	259.4
AVOINE —					
Octobre	82.2	81⅞	82	81⅞	81.6
Décembre	81⅜	81⅜	81	81⅛	81⅜
Mai	82⅝	82.4	82.4	82⅝	82⅝
Juillet.	82⅝	82⅜	82⅜	82⅜	82⅛
ORGE —					
Octobre	124⅜	124	123⅜	123⅞	123⅞
Décembre	123.6	123.2	122.6	122⅞	122⅞
Mai	125⅛	124⅝	124⅝	124⅝	124⅝
Juillet.	124.6	124⅝	124.2	124.2	124⅝
LIN —					
Octobre	322.4	319⅞	320	318.6	320.6
Décembre	320	319.4	320.2	319	322
Mai	328	327.4	328⅛	327.2	330.4
Juillet.	327.2	326	327	326.2	328.6
SEIGLE —					
Octobre	137.2	136.6	135.6	135.4	134⅞
Décembre	138⅜	137⅝	137.2	136⅞	136.6
Mai	142⅝	141.6	141⅝	141.6	142
Juillet.	142.6	141.2	140.4	130⅞	140⅞

(Pour la semaine du 21 au 25 septembre 1964)

Ste-Agathe

Va-et-vient

Récemment, les membres des familles Gratton étaient heureux de recevoir la visite de leur fille et soeur, Gabrielle, de Vancouver, C.-B.

Le 20 septembre, M. et Mme Auguste Brémault revenaient d'un plaisant voyage dans l'Ouest. Ils sont allés visiter leurs fils et leurs familles, Roger, à Medecine Hat, Paul, à Calgary, Alta, ainsi que M. et Mme Antonio Lemoine et Mme Georges Lemoine et leurs enfants, à Edmonton, Alta. En plus, ils jouirent d'une belle excursion dans les montagnes jusqu'à Banff, Lac Louise et Jasper. A leur retour ils se sont arrêtés à Regina chez leurs neveu et nièce, M. et Mme Harold Reid (Alice Olivier).

Grâce à la condescendance des grands-parents, M. et Mme Emile Joyal, qui ont gardé leur fillette, et de celle des oncle et tante, M. et Mme Philippe Gratton, qui ont pris soin de leur jeune fils, M. et Mme Armand Marion, de Kenora, Ont., sont allés en vacances à Vancouver, C.-B. Le bon accueil reçu chez leurs parents de là-bas et chez ceux de Calgary a contribué à faire de ce voyage l'un des plus agréables qui soit.

Activités 4-H

La semaine du 20 septembre fut l'une des plus mouvementées pour les membres des Clubs 4-H de Ste-Agathe. Gracieuseté de M. E. Breyfogle, le 23 septembre, Michel Beaudoin, Donald et Danny Breyfogle, Gérald Lapointe et les jumelles Linda et Louise Lemoine se rendaient au terrain de l'exposition de la Rivière-Rouge à Winnipeg pour prendre part à l'exposition des veaux de tous les clubs du Manitoba.

Le veau de Michel Beaudoin fut jugé le premier de sa classe. Les autres gagnèrent des prix de bon jugement dans les qualifications des bêtes. Pour ces jeunes, ce fut une journée d'expérience enrichissante.

Pour bien clore l'année d'activités, les chefs, MM. Andrew Blatta et E. Breyfogle, Mme Ida Dorge et le chef junior, Pierre Beaudoin, organisaient une belle fête le samedi 26 septembre. Ceci débuta par un banquet à la dinde à la salle paroissiale, fourni par les parents des membres, servi et préparé par Mmes Agathe Gratton, Léonie et Doris Lemoine. Les invités au nombre d'une centaine, étaient honorés de la présence de M. l'abbé A. Couture, curé, des juges des différentes expositions, de M. l'agronome Gérard Therrien, et son assistant, M. Jos. Ashcrot. On avait également invité tous ceux qui aidèrent aux clubs durant l'année et les parents des membres.

Après avoir dégusté le délicieux souper, les jeunes donnèrent une démonstration sur la procédure de leurs assemblées régulières. M. Therrien offrit ses félicitations aux jeunes de Ste-Agathe et à leurs chefs dévoués. Il se dit fier de les proclamer les meilleurs de son district puisqu'à toutes les expositions de l'été ils se sont placés premier ou second dans différentes catégories, et que c'était pour lui un grand plaisir de présenter à chacun les prix mérités.

M. Pierre Beaudoin gagna le grand trophée pour la meilleure présentation d'un animal à l'exposition; Bruce Breyfogle vint deuxième, et Jean Beaudoin, troisième. Pour les juniors, Don Breyfogle fut premier et Gérald Lapointe, deuxième. Pour ceux de la 1ère année, Louise Lemoine eut le premier prix, Linda, le 2e, et Denis Ouimet, le troisième.

A l'exposition locale du 26 août, le veau de Michel Beaudoin rapporta le premier prix, celui de Linda Lemoine le deuxième, et celui de Louise, le troisième.

D'autres prix spéciaux pour le projet des veaux et ceux des clubs de jardins seront distribués plus tard. Tous les lauréats furent félicités et paraissaient ravis de leur bonne fortune, fruit de leur travail bien personnel.

Pour terminer cette belle journée il y eut soirée à la salle des Vétérans, où l'on fit le tirage des billets que les membres vendaient depuis un certain temps déjà. Mme Doreen Johnson, de Domain, fut la chanceuse qui obtint la génisse enregistrée du troupeau Breyfogle. Léonard Lemoine gagna $10, et la jeune Irène Côté, $5.

Pour stimuler les jeunes à vendre ces billets, Mme Ida Dorge avait promis de récompenser celui ou celle qui en vendait le plus. Bruce Breyfogle se vit attribuer un ensemble crayon et stylo; sa fille, Aline, qui en vendit aussi plusieurs, reçu $1.00.

Shower

Le dimanche après-midi 27 septembre, à la salle des Vétérans, il y avait shower d'objets divers en honneur de Mlle Mariette Alarie. Elle fut gratifiée de jolis et utiles cadeaux, ce qui lui fit grandement plaisir. Elle sut remercier très gentiment toutes les dames qui lui ont offert des bons souhaits. En son nom et en celui de son futur époux, M. Hubert Caners, elle invita toutes les personnes présentes d'assister à son mariage, le samedi 10 octobre.

Mlle Evangéline Lapointe partait en avion le 2 octobre pour des vacances d'un mois en Californie.

Baptêmes

Le 27 septembre: Richard-Pierre-Joseph, fils de M. et Mme Emmanuel Courcelles, né le 15 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Courcelles, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 septembre: Rosanne-Denise-Marie, fille de M. et Mme Albert Bilodeau, née le 17 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Guy Gratton, cousins de l'enfant.

Mme Norman Garrett est patiente à l'hôpital général St-Boniface. Elle subissait une opération le 28 septembre.

Les parents et amis d'Arlette Péloquin-Schamber ont été affligés d'apprendre qu'un accident de travail est survenu à son mari, George Schamber. Il sera retenu à l'hôpital pour un temps encore indéterminé. Bons voeux de courage et de prompte guérison à ces malades.

Swan Lake

62e anniversaire de mariage

Chaleureuses félicitations à M. et Mme Auguste Hutlet à l'occasion du 62e anniversaire de leur mariage, le 5 octobre prochain.

M. Hutlet aura 85 ans le 9 octobre, et son épouse fêtera ses 81 ans le 10 avril. Ils sont père et mère d'une famille de 18 enfants, dont deux filles sont religieuses; 13 de leurs enfants sont vivants.

De 1902 à 1945, ils résidèrent à St-Alphonse. Actuellement ils demeurent dans leur propre maison à Swan Lake.

Que Dieu bénisse abondamment ces chers octogénaires et les garde aussi longtemps que possible à l'affection de leurs enfants reconnaissants et de toute leur famille.

Wawota

Çà et là

M. et Mme Henri Filteau ont fait l'acquisition d'une belle automobile 1964 et se rendirent peu après à Grande Clairière, visiter leurs vieux amis; M. Filteau alla revoir sa paroisse natale.

M. et Mme Emile Baudu, de Norwood, Man., ont visité leurs enfants à Vandura, ainsi que Mlle Fernande Blaise et M. et Mme R. Jacques.

M. Anatole André, de Langbank, rendit visite à M. et Mme Jean Pothier.

M. et Mme Maurice Zébière allèrent voir leurs enfants à Kennedy.

MM. et Mmes G. Munro et André Baudu, de Vandura, ont visité leurs cousins, M. et Mme Paul Kernel, de Routledge, Man.

Naissance

M. et Mme Maurice Lamontagne (Arlene Jacques) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 27 septembre à l'hôpital de Wawota.

Storthoaks

Décès

MM. et Mmes Fernand Cop, Paul Pierret et Léon Gofflot, ainsi que Mme Lucien Gofflot se rendaient à Grande Clairière, Man., afin d'assister aux funérailles de leur oncle et cousin, M. Léon Rey.

Sincères condoléances à Mme Ernest Dubois et sa famille, cruellement éprouvées par la perte de leur époux et père décédé le vendredi matin 25 septembre, à l'hôpital de Regina. Un rapport des funérailles paraîtra prochainement.

Shower

Un shower en l'honneur de Mlle Yvette Blérot à l'occasion de son mariage prochain, eut lieu le mercredi 23 septembre à la demeure de M. et Mme Wilfrid Blérot. Trente-trois dames et demoiselles y assistaient.

Une adresse fut lue par une amie et compagne de classe, Mlle Marva Reed. On présenta à l'héroïne de la fête un joli service de vaisselle ainsi qu'un ensemble de coutellerie en acier inoxydable.

Mlle Blérot, quoique bien surprise et émue, remercia gentiment. La soirée se passa agréablement à des jeux variés. Puis un délicieux goûter fut servi. Un joli gâteau, confectionné et décoré spécialement pour la circonstance par Mme Jules Pierret, tante de la future mariée, fut grandement admiré.

Victoire

Décès

Le 16 août est décédé à l'hôpital de Prince-Albert, à l'âge de 69 ans, M. Josaphat Pelletier, célibataire, de Duck Lake. Officiait aux funérailles qui eurent lieu le vendredi 21 août dans l'église de Victoire, M. l'abbé W. Desfossés, curé. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Hubert Babin, Alphonse Duret, Gérard Francoeur, Emilien Cyr, Georges-Henri Boudreau et Bill Zelon. MM. Francoeur et Boudreau firent la quête.

Le défunt laisse dans le deuil deux soeurs, Mme M.-Louise Turgeon, de Port Alberni, C.-B., et Lucienne (Mme Henri Labonté), de Debden; deux frères, Maurice, de Victoire, et Laurent, de Prince-Albert.

Natif de la province de Québec, M. J. Pelletier, l'aîné de la famille Pamphile Pelletier, résida plusieurs années dans la paroisse avec ses parents. Son père repose dans le cimetière paroissial.

Mariage Bonneau-Pelletier

Le 19 août, M. l'abbé G. Lachance bénissait le mariage de Mlle Estelle Pelletier, fille de M. et Mme Maurice Pelletier, à M. Augustin Bonneau, fils de Mme Evéline Bonneau.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée, jolie dans sa longue robe de nylon blanc, fit son entrée dans l'église au bras de son père, tandis que M. Alphonse Duret accompagnait son neveu.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Thérèse Bonneau et Carmen Pelletier, soeurs des mariés, étaient vêtues de robes jaunes identiques et étaient accompagnées de MM. Gérard Pelletier et Luc Bonneau, frères des mariés.

Le dîner et le souper, qui réunissaient de nombreux parents et amis, avaient lieu au Camp Notre-Dame des Victoires. Une soirée dansante à la salle de Debden clôtura la journée. Plusieurs invités étaient venus de l'extérieur, entre autres MM. les abbés Jacques Plante et J.-Guy Lang, Mlle Diane Lacroix, amie d'Estelle, et M. André Choquette, de Sherbrooke, Qué., et M. et Mme Henri Bonneau, de Bonnyville, Alta.

Les nouveaux époux partirent en Alberta pour leur voyage de noces. A leur retour ils élirent domicile au village de Victoire.

Shower

Le dimanche 23 août avait lieu chez Mme Henri Frenette, un shower en l'honneur du mariage prochain de Mlle Marguerite Frenette. Les quelque 30 dames et demoiselles présentes appréciérent beaucoup cette soirée.

Mariage Beaulac-Frenette

Le lundi 31 août, M. l'abbé W. Desfossés, curé, bénissait le mariage de Mlle Marguerite Frenette, fille de M. et Mme Henri Frenette, à M. Joseph Beaulac, fils de M. et Mme Raoul Beaulac, de Debden.

La mariée, ravissante dans une longue robe blanche en nylon et dentelle, fit son entrée dans l'église au bras de son frère, Georges, tandis que M. Raoul Beaulac était témoin pour son fils. Les deux demoiselles d'honneur, Mlles Lucie Frenette et Bernadette Brassard, soeur et cousine de la mariée, portaient des robes de velours rouges, identiques et tenaient chacune un livre d'heure. Elles étaient accompagnées de MM. Roger Frenette et Lucien Beaulac, frères des mariés.

Le dîner eut lieu dans la salle paroissiale au soubassement de l'église, et le soir, une soirée dansante avait lieu dans la salle de Debden.

M. et Mme Beaulac partaient quelques jours plus tard pour la Colombie-Britannique.

Personnel enseignant

Le personnel enseignant cette année comprend la Rév. Mère M.-Madeleine, F.d.l.P., qui enseigne les années 9 et 10, M. Denis Poirier, 7e et 8e années, Mme Maurice Pelletier, 5e et 6e années, Mme Gustave Brassard, 3e et 4e années, Mme Léon Charlebois, 2e année, et la Rév. Mère Agnès-Thérèse, 1ère année. La Rév. Mère Marie-du-Rosaire, sacristine, s'occupe aussi des enfants de choeur et aide aux classes de catéchisme.

Çà et là

Mlle Marie Bonneau est retournée enseigner à Hobbema, Alta, et Mlle Ida Brassard, à l'école St-André de North Battleford. M. Léon Bonneau est instituteur à Léoville, et M. J.-L. Le Moal est retourné à St-Paul, Alta. Ce dernier, ainsi que son frère, Gérard, de l'Aviation, à Kingston, Ont., se sont rendus en Californie durant les vacances d'été.

Mlles Cécile Tremblay, ainsi que Gaétane Duret ont visité des parents et amis à Zenon Park, il y a quelque temps.

M. et Mme Léonce Duret se sont rendus à Vonda, le lundi 14 septembre, et ont assisté aux funérailles de M. Antonio de Margerie. M. et Mme Eugène Durette, de Debden, les accompagnaient.

Mlle Thérèse Brassard suit un cours d'aide garde-malade à l'hôpital Université de Saskatoon.

Epluchette

Le dimanche 30 août, sous les auspices des Chevaliers de Colomb de Debden et Victoire, avait lieu, au Camp Notre-Dame des Victoires, l'épluchette de blé d'Inde. Malgré la température peu clémente, des gens de plusieurs paroisses s'étaient rendus. L'après-midi se passa très bien, avec jeux divers, comptoir de liqueurs, bonbons, café et hot dogs et du bon blé d'Inde autant qu'on en voulait. Du beau chant agrémenta aussi la journée. Le soir il y eut feu de camp et feux d'artifice. Merci à tous les responsables de cette belle initiative.

Wolseley

Çà et là

Mlle Rose-Marie Wrobel s'est vu décerner une bourse de $2,500 afin de poursuivre ses études à l'Université de Manitoba. Elle est en quatrième année comme "Travailleuse sociale".

M. Gérald Coueslan prend sa deuxième année à la faculté des arts à Saskatoon, et M. James Coueslan est à prendre sa première année des arts au collège Campion de Regina.

Mlles Dolorès Tourigny et Shirley Matusko sont à suivre un cours commercial au collège Reliance de Regina.

Mme Emile Tourigny alla conduire son fils, Gérald au collège Mathieu de Gravelbourg. A son retour, elle visita sa nièce, Mme A. Chabot, et M. l'abbé Chabot, à Willow-Bunch.

MM. et Mmes Emile Souchotte et Léo Perra assistèrent au mariage de leur frère et beau-frère, à Melville, le samedi 19 septembre.

M. Jules De Decker, de Regina, M. et Mme Armand Roy, de Montmartre, et Mme A. Pitre allèrent visiter des parents à Winnipeg et St-Pierre.

Mme Henri Brière et sa famille, de Laflèche, visitaient les familles T. Allen, B. Bieber, Jos. Pitre et Mme A. Pitre, dernièrement.

M. et Mme Emile Tourigny visitaient des parents à Weyburn, dimanche dernier.

M. et Mme L. Nicholson et leur famille, de Canora, visitèrent M. et Mme Emile Dureault, en fin de semaine.

Mlle Joanne Wrobel, étudiante garde-malade à Regina, vint passer ses vacances chez ses parents.

Mme Gérard De Laforest et sa famille, de Regina, étaient les hôtes de M. et Mme Louis Dureault, dernièrement.

Quoi que nous demandions à Dieu nous le recevons de Lui, parce que nous gardons ses commandements et que nous faisons ce qui Lui est agréable. (I Jn 3, 22)

Gravelbourg

Çà et là

L'école publique de Gravelbourg a ouvert ses portes le 1er septembre. Au-delà de 700 étudiants fréquentent cette école. Le collège Mathieu a ouvert ses portes le 15 septembre avec 250 élèves. Cela fait un total de 950 élèves dans la petite ville de Gravelbourg.

Le dépôt de films 16 mm. de l'Office National du Film sera au couvent Jésus-Marie cette année, c'est à dire du 1er octobre au 30 mai 1965. La Rév. Mère St-Zacharie est la responsable de ces films. Tous ceux qui veulent s'en servir, soit des personnes, organisations ou institutions, voudront bien s'adresser au couvent Jésus-Marie. Si vous désirez utiliser d'autres films que ceux qui sont en dépôt, veuillez consulter "Le Bulletin, l'ACFC vous parle", Vol I, no 1 de janvier 1964, et vous adresser à la Cinémathèque Française, l'ACFC, 1902, rue Broadway, Saskatoon.

M. le Dr et Mme J.-A. Soucy sont revenus après avoir passé deux mois dans l'Est, chez des parents et amis.

Prompt rétablissement à M. Antonio Grégoire, hospitalisé à Regina, et M. Salem Larivière, qui fut hospitalisé à Moose Jaw.

C'est avec regret que les paroissiens apprennent la mort de MM. Donat Chenard et Aimé Bourgeois, tous de Gravelbourg. Les détails paraîtront dans un prochain numéro de ce journal.

Sedley

Mariage LaBelle-Petroski

Le samedi 12 septembre avait lieu à la cathédrale Holy Rosary de Regina le mariage de Mlle Judith Petroski, fille aînée de M. et Mme Frank Petroski, de Regina, à M. Daniel LaBelle, fils aîné de M. et Mme Oscar LaBelle, de Sedley. M. l'abbé W. Wadey célébrait la messe nuptiale. Lionel LaBelle et Bradley Petroski, frères des mariés, agissaient comme servants de messe.

La mariée, qui entra dans l'église au bras de son père, était ravissante dans une longue robe de poult-de-soie garnie d'appliqués de dentelle. Son voile de soie illusion était retenu par une couronne de perles. Elle portait un collier de perles, cadeau du marié. Son bouquet était composé de glaïeuls blancs et de roses roses.

La dame d'honneur était Mlle Mary Lynn Petroski, soeur de la mariée. Mlles Dorina LaBelle, soeur du marié, et Myrna Leier, amie, étaient demoiselles d'honneur. Elles portaient toutes trois des robes courtes identiques de poult-de-soie bleu. Leurs coiffures étaient en forme de couronnes recouvertes de dentelle blanche; elles tenaient des bouquets de glaïeuls blancs.

La petite Laurie Petroski, soeur de la mariée, agissait comme bouquetière. Vêtue de bleu, elle portait un petit panier blanc rempli de fleurs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Roger LaBelle et Gregory Petroski, frères des mariés, et Gérald Dionne, cousin du marié. MM. Raymond Roy et James Hornung remplissaient les rôles de huissiers.

Le soliste était M. l'abbé J.-A. Larrabee, cousin de la mariée, accompagné à l'orgue par Mlle Marilyn Bowman.

Mme Petroski, mère de la mariée, avait choisi une robe de dentelle bleue avec bouquet de corsage de roses roses. Mme LaBelle, mère du marié, revêtait une robe de tissu broché de nuance bleue sur noir avec un bouquet de corsage de roses jaunes.

Un souper fut servi à 130 invités à la salle Civil Service de Regina. Le maître de cérémonies pour l'occasion était M. Roger LaBelle. M. W. Roy proposa le toast à la mariée; M. l'abbé Wadey prononça un discours de bons souhaits.

Mlle Pamela-Anne LaBelle, soeur du marié, était en charge du registre.

La journée se termina par une soirée dansante à la même salle alors remplie d'un grand nombre de parents et amis de Sedley, Lajord, Regina, Radville, Toronto, Winnipeg, Calgary, Portage la Prarie, Lampman, Saskatoon, Moose Jaw, Ceylon, Maidstone, Weyburn, Melville, Naicam et Lomsford.

Les mariés étaient honorés de la présence de leurs trois grands-mères, Mme Bourassa, de Sedley, Mme Roy, de Lampman, et Mme Glisinski, de Toronto. Etaient aussi présents à l'église, Mgr F. J. Schachtel, de Sedley, les RR. PP. T. Finucane, P. Nash et F. O'Brien, S.J., et M. l'abbé G. J. Schachtel, de Regina.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait un ensemble et chapeau turquoises avec accessoires noirs. Après un court voyage à Banff et Jasper, les mariés poursuivent leurs études à l'Université de Saskatoon.

Souhaits de beaucoup de bonheur et de succès aux nouveaux époux.

Va-et-vient

Mme Annette Feaviour et sa fillette, Lucreta, de Moosomin, étaient en visite chez M. Mathieu et Mlle Paula Dupuis.

MM. Paul-A. Béchard et Louis-Laurent Béchard se sont rendus à Saskatoon pour affaires.

M. et Mme Oscar LaBelle et leurs enfants allèrent à Radville pour les noces de leur nièce. Après cette fête, Mme Romuald Bourassa est revenue ici.

M. et Mme Victor Gervais ont rendu visite à M. et Mme Aimé Fournier, à Ferland.

Sont patients à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina Mme Charles Béchard et le Dr Charles Parent. Souhaits de prompt rétablissement.



M. et Mme Pierre Savard

Un couple de Prince-Albert fête 50 années de mariage

PRINCE-ALBERT — Le 30 août, un couple uni depuis cinquante années revivait sa messe de mariage. En ce jour, l'église St-Joseph de Prince-Albert était un endroit de réunion pour la famille et les soeurs et frères de M. et Mme Pierre Savard, qui désiraient se joindre à eux pour célébrer leurs noces d'or, fête surprise préparée par les enfants.

La journée débuta par la messe célébrée par M. l'abbé J.-Antonio Coursol, chaplain au Mont St-Joseph. Il adressa ses félicitations par des paroles de choix. Les jubilaires renouvelèrent leurs promesses de voilà 50 ans. Gilles Francoeur, petit-fils, servait au choeur.

Après la messe, un repas chaud fut servi dans la salle par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. La table de réception témoignait le thème "d'or" avec fleurs, chandeliers et blés couleur or, même le corsage présenté à la jubilaire. Le centre d'attrait était un magnifique gâteau aux fruits à trois étages, glacé blanc, superposé de feuilles dorées et couronné des lettres "50" dans de la tulle blanche. M. Gérard Francoeur, gendre, porta le toast. Ensuite, M. Savard remercia ses enfants et parents.

Mme Savard, née Noëllie Desjardins, vu le jour le 18 octobre 1898, au Lac St-Jean, Qué., et M. Savard naquit le 15 novembre 1889, à St-Jérôme. Après l'immigration de leurs familles dans l'Ouest, ces deux jeunes gens reçurent le sacrement de mariage en l'église de Shell River, Sask., en 1914. Ils furent bénis d'une famille de six enfants et de 10 petits-enfants.

Tous les enfants sont venus pour la fête du 30 août. L'aînée, Gabrielle (Mme Tom Hagerty), de North Battleford, René, de Prince-Albert, Antoinette (Mme John Olofson), de New Westminster, C.-B., Evelyne (Mme Gérard Francoeur), de Victoire, Lucienne (Mme Lionel Francoeur), de Nanaimo, C.-B., et Lilianne, de Prince-Albert. Six petits-enfants représentaient la famille d'Evelyne, Gilles, Sylvia, Albert, Robert, Ronald et Suzanne. Un autre petit-fils, Laurent, de cette même famille, fut incapable de se rendre, ainsi que les trois fillettes de Lucienne, de la Colombie-Britannique.

Mme Savard avait le plaisir d'avoir aussi près d'elle en ce jour son frère, M. Lorenzo Desjardins et son épouse, Laura, de Victoire, sa soeur, Mme Paule Pederson, et son époux, Magnus, de Victoria, C.-B., tandis que M. Savard était honoré de la présence de sa soeur, Mme Philomène Brassard et de son époux, Joseph, d'Ormeaux (ces deux derniers étant revenus la veille d'un long voyage dans la Belle Province), et son frère, Edmond, du Mont St-Joseph. Mme Annette Chalifour, de Michigan, et M. et Mme Wilfrid Parent, de Debden, furent incapables de se rendre.

Les demoiselles Savard servirent le thé et les friandises à la réception de 3 h. 30 à 5 h. 30 p.m., pendant laquelle plusieurs parents et amis de Prince-Albert, Debden et Ormeaux vinrent offrir leurs souhaits.

La famille présenta un fauteuil aux héros du jour. Ils reçurent aussi d'autres jolis cadeaux et de généreux dons en argent. Gilles, petit-fils, en s'accompagnant lui-même, chanta "Les souvenirs d'un vieillard" et autres chansons. Mlle Marie Brassard, nièce, avait charge du livret des visiteurs.

Toute la famille, les parents et amis, ainsi que les jubilaires ont un ardent désir de se réunir pour une autre joyeuse fête à l'occasion des noces de diamant.

Prince-Albert

Jeunesses Musicales

C'est avec un vif intérêt qu'on apprend la nouvelle de l'ouverture de la prochaine saison des Jeunesses Musicales du Canada, dont le premier concert aura lieu dans l'Académie de la Présentation de Marie, le mercredi 4 novembre prochain.

Trois autres concerts de grande variété sont à l'affiche pour la prochaine saison. Pour le deuxième concert, qui aura lieu le 9 décembre, le Copenhagen String Quartet sera invité. Plus tard on aura le plaisir d'entendre Betty-Jean Hagen, célèbre violoniste au Canada.

Lors de la première assemblée de l'exécutif, M. W. Michaluk fut chargé de choisir deux représentants de chaque école secondaire qui seront responsables de la distribution des billets de famille. Prince-Albert est le seul centre des Jeunesses Musicales où l'on pourra se procurer ces billets de famille. Pour les adultes, ces billets pourront être achetés avant l'audition des concerts, déclare M. Michaluk.

Les J.M.C., fondées depuis 10 ans au Canada, et cinq ans à Prince-Albert, ont pour but d'encourager la jeunesse étudiante dans la poursuite de ses talents musicaux.

Figurera au premier concert, le fameux pianiste Marek Jablonski, qui gagna le Grand Prix en 1961, c'est à dire la plus haute récompense présentée par les J.M.C. à un musicien. Ce prix lui permettra de jouer dans toutes les capitales musicales de l'Amérique du Nord et de l'Europe, explique M. Denis Favreau, président du Cercle local et directeur des Sections de l'Ouest canadien.

Les JMC maintiennent un camp d'été au village de Mont Orford, Qué., ou les musiciens peuvent étudier avec des instituteurs européens durant les mois d'été. Cinq musiciens de Prince-Albert, sous les hospices du Cercle local, ont profit de ces études: Mlles Sylvia Neider, pianiste, et Michel Fournier, celliste, MM. Wilfrid Fournier, violoniste, Ken Kutz, celliste, et Ken Adams, pianiste.

L'Ile Lussier

M. le juge Joseph-Emile Lussier, surnommé le "magistrat volant", vient d'être honoré officiellement par le gouvernement provincial qui donna son nom à une île située à 44 milles dans le Lac La Ronge, à environ 182 milles au nord de Prince-Albert.

Le magistrat Lussier naquit à St-Gérard, Comté de Wolfe, Qué. Il obtint son baccalauréat ès arts à l'Université de Laval, en 1908. Il arrivait à Prince-Albert la même année avec son ami intime, M. C.-O. Turgeon, qui réside encore en cette ville. En 1909 il déménagea à Regina, où il devint secrétaire privé de l'hon. W.-F.-A. Turgeon, procureur général de cette province et le frère de M. C.-O. Turgeon.

Le juge Lussier fut admis au barreau en 1913. Durant les six années qui suivirent il pratiqua le droit à Rosthern, puis il revint ici pour les huit années suivantes. En 1927, il fut nommé magistrat pour le nord de la province, où il se dévoua jusqu'à sa retraite en 1957. Etant habitué aux durs travaux, il ne pouvait rester inactif; il adopta alors la pratique légale et s'associa à Me Peter Mahon, solliciteur et avocat de cette ville.

Meyronne

Va-et-vient

M. et Mme Ulric Monette sont de retour d'un beau voyage de plusieurs semaines dans la province de Québec, où ils ont visité des parents et amis.

Etaient en visite chez M. et Mme Gérard Brisebois, MM. Guy et Marcel Hamel, de Winnipeg, Man., ainsi que MM. Eugène et Denis Vachon, d'Oak Lake, accompagnés de M. O. Reilly, de Winnipeg; chez M. et Mme Anthony Therens, Mlle Germaine Moulin, M. Denis Cantin et sa fiancée, Mlle Diane Mandryk, ainsi que MM. et Mmes Willie Chrétien et Raymond Cantin, accompagnés de leurs enfants, de Regina.

Bienvenue à M. et Mme P. Corcoran, qui sont revenus habiter leur résidence de Meyronne.

M. l'abbé R. Larivière, curé, et sa soeur, Mlle S. Larivière, sont de retour de Moose Jaw, où ils ont ramené leur père hospitalisé depuis plusieurs semaines.

Willow-Bunch

Collation des diplômes

Le vendredi 11 septembre eut lieu à l'auditorium de l'école la cérémonie de collation des diplômes aux élèves méritants de la 12e année. Paul Champigny, élève de l'école locale, était maître de cérémonies.

M. Verhelst, principal, présenta les 24 élèves de la 12e année pour l'année 1964-65. Ensuite Marguerite Roy lut une adresse aux finissants de l'année dernière, qui sont au nombre de six: Eilleen Millar, Vivian Sabourin, de Lisieux, Mona Hepner, Richard Sylvestre, Robert Donnelly et Laurent Lespérance.

En l'absence du surintendant, M. Roger Lalonde adressa des paroles de félicitations et de bons conseils aux jeunes qui se lancent dans une nouvelle vie. Ensuite, M. Jos. Bellefleur présenta les diplômes et les bourses.

Une bourse de $50, offerte par le Conseil étudiant, fut présentée à Vivian Sabourin, qui a obtenu les plus hauts points aux examens de juin, et une deuxième bourse de $25, offerte par les Dames Auxiliaires de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, où elle suit le cours de garde-malade. Une bourse de $25, offerte par la Légion, fut décernée à Mona Hepner pour ses succès académiques. Elle étudie présentement à l'Université de Regina.

La somme de $10, offerte par la Caisse populaire, alla à Robert Donnelly pour ses succès au cours de l'année dernière; $10, offerts par M. et Mme Gérard Verhelst, allèrent à Laurent Lespérance, pour les plus hauts points en mathématiques et sciences; $10, offerts par Mlle Catherine Marten, allèrent à Mlle Eilleen Millar, pour avoir été l'élève la plus consciencieuse, et $10, offerts par le Club Dramatique, furent remis à Richard Sylvestre.

Après un chant spécial exécuté par les élèves, le tout se termina par une soirée dansante. Félicitations et bonne chance aux finissants de l'année dernière et aux élèves de la nouvelle année scolaire.

Va-et-vient

Mme Jos. Duperreault, de la Colombie-Britannique, est revenue à Willow-Bunch pour y passer quelques mois avec ses enfants.

Mlle Florencia Cornelliers, d'Aneroid, est venue passer quelques jours chez son frère, Edmond, et ses amies.

M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, vint visiter ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue.

M. et Mme Omer Tessier et leur famille, de Regina, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages.

M. le Dr et Mme Fred Baker et leur famille, de Saskatoon, Mme Harold Promhouse, de Regina, et M. Roméo Beausoleil, de Montréal, accompagné de son fils, Robert, et sa famille, de Winnipeg, Man., ont visité leur parenté, M. et Mme Léopold Sylvestre et la famille Beausoleil, récemment.

Mme Gédéon Boisvert a passé une semaine chez sa fille, Imelda (Mme Fortier), à Midale.

Mme Léon Desailly, de Duparquet, Qué., accompagnée de sa soeur, Mlle Louise Lespérance, de Bracebridge, Ont., et de Mme Jack Canham, de Regina, est venue en automobile, visiter ses frères, MM. Lespérance, et leurs familles.

Mme Emile Tourigny, de Wolseley, est venue visiter sa mère, Mme A. Chabot.

MM. et Mmes Noël Prévost et Eugène Paradis, de Moose Jaw, ont visité des parents à Willow-Bunch.

M. et Mme Caritey, de la Colombie-Britannique, sont revenus à Willow-Bunch pour revoir leurs anciens amis pendant quelque temps.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leurs parents, M. et Mme Paul Piché sont allés à Gravelbourg le 23 septembre y visiter leur parenté ainsi que Mme S. Soucy, patiente à l'hôpital de Gravelbourg depuis quelque temps.

Bellegarde

L'ouverture des Quarante-Heures eut lieu le dimanche 20 septembre et la clôture le mardi soir. Il y eut des adorateurs à toutes les heures. On remercie le R. P. Guy Lefebvre, P.B., qui donna des sermons très intéressants.

M. et Mme Jean-Charles Poirier, de St-Claude, Man., visitaient leurs parents, M. et Mme R. Poirier.

Mme Xavier Aimé, de St-Boniface, Man., passa la semaine chez ses fils, André et Alphonse.

M. et Mme Albert Aimé, de Pilot Mound, Man., passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Aimé Bourgeois, du chemin Ste-Anne, à St-Vital, Man., ont visité leurs frères et soeurs.

Prompt rétablissement à la Rév. Sr Claire-Lucille, qui fut hospitalisée à Redvers, et aussi à Mme Prosper Perreaux.

Au Canada, le français est langue OFFICIELLE.

Le Canadien de langue française est un citoyen OFFICIEL du Canada.

Il a le droit de se fixer où il veut, d'aller et venir selon son gré d'une province à l'autre, d'une mer à l'autre.

PARTOUT au CANADA, le Canadien de langue française est CHEZ LUI! Et sa langue? PAS TOUJOURS! POURQUOI? Réfléchis et promets-toi d'agir pour que cesse cet état de chose.

Tu peux rester partout dans ton pays, mais tu DOIS TE TAIRE dans TON PAYS!

Viens au Congrès général de l'ACFC qui aura lieu les 23, 24 et 25 octobre en la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, à Regina.

Mme Wilfrid Lepage, 38 ans, décédée à Montmartre le 18 août

MONTMARTRE — Le vendredi 18 août est décédée à l'hôpital de Montmartre, Mme Wilfrid Lepage (née Germaine Baril), à l'âge de 38 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé F. Juzynic, et l'éloge funèbre fut rendu par le R. P. Marie-Joseph Schmidt, O.F.M. Les porteurs étaient MM. Louis Lepage, Léo et Philippe Martel, Amable Coupal, Emile Rainville et Ulric Giroux.

Née à Prud'homme en 1926, Mlle Baril épousa M. Wilfrid Lepage, de Vonda, en 1946. Ils déménagèrent sur une ferme à Montmartre en 1957. Elle était une épouse et mère dévouée; toutes les besognes imaginables étaient son domaine et rien ne semblait être à son épreuve. Son labeur inlassable et son air jovial ont laissé un héritage qui ne se perdra pas. Les grandes qualités de coeur de cette femme et son dévouement envers les oeuvres paroissiales ne seront pas oubliés.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille, Florence; cinq fils, Donald, André, Bernard, Edmond et Marc, tous à la maison; sa mère, Mme Clara Baril, de Regina, quatre soeurs, Alma (Mme Dosithé Coupal), de Kelowna, C.-B., Emilia (Mme Henri Pleyer), de Québec, Doril (Mme Gérard Malhist), de Montmartre, Cécile (Mme Peter Burhof), d'Edmonton; trois frères, Laurent, de Malartic, Victor, de Montmartre, et Joseph, de St-Front.

Les personnes suivantes sont venues de l'extérieur pour assister aux funérailles: Mme Clara Baril, de Regina; M. Laurent Baril, de Malartic; M. et Mme Dosithé Coupal, de Kelowna, C.-B.; M. et Mme Joseph Baril, de St-Front; M. et Mme Peter Burhof, d'Edmonton, Alta; MM. et Mmes Jean Hamoline, Delphis, Pierre, Albert, Edouard et Charles Lepage et Roland Beaulieu, Mlle Rita Lepage et M. Jean Lepage, tous de Vonda; Mlle Marthe Lepage, o.m.m.i., de Fort William, Ont.; M. et Mme Laurent Lepage, de Peterson; M. et Mme Léopold Hamoline, d'Aberdeen; Mme Yvon Lepage, de Vonda.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Remerciements

Les membres des familles Lepage et Baril désirent remercier tous ceux et celles qui d'une manière ou d'une autre leur ont témoigné de la sympathie lors de la douloureuse épreuve qui vient de les frapper.

Çà et là

M. l'abbé Ken Greer, curé de McLean, a prêché une retraite aux enfants de l'école, du 15 au 17 septembre.

Le 26 septembre avait lieu le mariage de Mlle Marelyn Gallon à M. Gerry Knutson.

M. et Mme Engelbert ont eu la visite de leur fils, Aimé, et son épouse, de Vancouver, C.-B. Ils se rendront à Chicago et de là en France.

Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il se perd ou se ruine lui-même? (Lc 9, 25)

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 1er octobre, Marcel Préfontaine, Saskatoon, Rosaire Bussière, Vonda, et Thérèse Marchildon, North Battleford; le 4 octobre, Laurent Roger, Meadow Lake; le 5 octobre, Gilbert-J. St-Amant, Jackfish Lake, Roland Bourassa, Radville, et Jean Duret, Debden; le 7 octobre, Liguori LeBlanc, St-Denis; le 8 octobre, Paul-J. Baillargeon, Vawn, Paul Fortier, Vawn, et Jean-J. Denis, Domremy; le 9 octobre, Rodrigue-D. Dion, Prince-Albert.

Pense à ceux qui prendront ta place... Pense à l'avenir de tes enfants...

Viens au Congrès Général de l'ACFC, les 23, 24 et 25 octobre, salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e Avenue, Regina



Le Coin des Jeunes

Entrez dans la conversation

Engager la conversation, ce n'est pas toujours si facile lorsqu'on se trouve devant une ou un inconnu qui compte sur vous pour faire le premier pas. Voici les phrases-clefs et les trucs qui déclenchent des flots d'éloquence:

1) **Famille.** — Très pratique, même si ça arrive comme des cheveux sur la soupe: "Avez-vous des frères et soeurs?". Non? Il n'en a pas? Peut-être aurait-il aimé en avoir, vous pouvez toujours le lui demander.

2) **La pluie et le beau temps.** — Evidemment, ce n'est pas un sujet original, mais les Anglais s'y délectent. De plus, il est sans danger. Alors: "Je me suis fait tremper en venant, pas vous?" ou "Ce froid sec, c'est tellement revigorant, vous ne trouvez pas?". C'est toujours mieux que rien . . .

3) **Propos sur la réunion.** — Même si la musique est infecte, le goûter quelconque et les invités sinistres, vous trouverez bien un compliment à faire: "Quelle chance d'avoir une si grande pièce" ou "Avez-vous remarqué la vue magnifique sur les toits?". Vous enchaînez en comparant avec les autres appartements de vos amis communs.

4) **Trouvez ses intérêts.** — Ce n'est pas facile en cinq minutes, mais entre la musique, le sport, le théâtre, le cinéma, la poésie, il y a bien un sujet qui le passionne. Essayez avec: "Je suis allé voir . . . j'ai lu . . ."

5) **Examens et études.** — Le sujet est inépuisable: vacances scolaires, changement de programme, matières à option, etc. S'il s'est arrêté au certificat d'études, sautez du coq à l'âne. Dites-lui que vous préférez la ville à la campagne et pourquoi.

6) **Les histoires drôles.** — Vous en lisez suffisamment pour en connaître un bon nombre. Si vous commencez, sans préambule (tant pis!), par: "Vous connaissez l'histoire du fou qui . . .", avec un peu de chance, il ne l'a jamais entendue, mais vous en apprendra une autre. Riez beaucoup, mais sans vous forcer.

7) **Les faits divers.** — Les inondations, les incendies, les hold-up, les glissements de terrain sont, il faut bien l'avouer, des entrées en matière bien pratiques. "Je suis encore bouleversé par . . .". Evitez les catastrophes aériennes ou ferroviaires survenues au Canada. On n'est jamais trop prudent! Un membre de sa famille est peut-être décédé tragiquement.

8) **Rhume et pastilles.** — Pour peu qu'il renifle un peu, déclarez-lui que vous le plaignez beaucoup et que, avec l'épidémie qui sévit actuellement (c'est toujours vrai), ce n'est pas étonnant. Conseillez-lui des pastilles que vous imaginez à toute vitesse. Comme il en oubliera aussitôt le nom, il n'y a aucun danger. Du reste, il va vous imposer les siennes.

9) **Les cas désespérés.** — Vous avez beau vous battre les flancs, il ne répond que par oui ou non, sans jamais rien ajouter. Prenez-en votre parti! Racontez vos vacances, vos projets, le film que vous venez de voir. Cependant, évitez les confidences qui le mettraient encore plus mal à l'aise.

10) **Ecoutez religieusement.** — Victoire! Brusquement il (ou elle) ne tarit plus sur la civilisation pré-colombienne ou la culture du maïs dans les Landes. Surtout ne l'interrompez que par des "C'est incroyable" ou "Jamais je n'aurais cru . . .". Vous apprendrez peut-être des choses passionnantes.

11) **A éviter à tout prix.** — Une remarque ironique sur un ou une invitée. C'est peut-être un de ses parents ou un ami intime. — Une approbation perpétuelle à tout ce qu'il dit. Le "Peut-être, mais vous ne croyez pas que . . ." est une amorce certaine à une discussion qui risque d'être intéressante. — L'étalage de votre culture dans n'importe quel domaine. Personne, et surtout un garçon, n'apprécie une supériorité trop écrasante de la part de son interlocuteur. — Le découragement. Tant pis si vous vous ennuyez à périr, il faut continuer. C'est ainsi qu'on apprend à être sociable!

Recette de bonheur

Après vingt ans de règne, un célèbre empereur romain à sa retraite disait un jour: "Si vous pouviez voir les cinq choux de mon jardin que j'ai plantés et fait pousser de mes mains, vous ne me demanderiez pas d'abandonner ce bonheur pour reprendre le pouvoir."

La Providence est ma confiance. Il est possible de connaître la joie dans une existence humble et peu fortunée si l'on sait faire bonne figure devant les circonstances de la vie. Avant d'envier le sort du voisin, demandons-nous si, à la lumière de la vérité, nous serions heureux d'une offre d'échange de situation. Ce voisin affiche peut-être un bonheur qui veut dissimuler un chagrin. Qui peut se vanter de connaître les secrets de l'âme et de prédire l'avenir?

La Providence est mon pilote. S'il veut arriver sans difficultés à destination, le capitaine d'un navire doit se laisser guider par ses instruments de bord. Il peut alors naviguer en toute sécurité. Dans le groupe des pionniers de la foi au Canada, nous en connaissons plus particulièrement six qui sont venus établir le règne de Jésus-Christ dans un pays que l'on jugeait alors situé aux confins du monde et, disait-on, peuplé de barbares. Faisant route à travers mille embûches, ils sont parvenus en toute quiétude au rivage, grâce au meilleur instrument de bord qui soit, la Providence de Dieu. Bâtir dans la foi, instruire dans l'espérance, soigner avec amour et confier à Celui à qui rien n'est impossible les problèmes qui dépassent la sagesse humaine, tels furent leurs principes de vie. Les jours de revers et les nuits d'infortune furent vécus patiemment en attendant le retour du soleil. La toile de leur vie ainsi tissée, trame par trame, au fil de chaque heure de labeur mais aussi à même les heures de paix et de bonheur, fut remise à l'heure dite au Maître suprême pour être jugée. Elle offrait le plus magnifique tableau, composé avec les talents qu'ils avaient fait fructifier.

Marguerite d'Youville, notre bienheureuse canadienne dont la dévotion au Père éternel est connue de tous, écrivait: "La Providence est admirable, elle pourvoit à tout, en elle est ma confiance." Sans sa foi tenace en la Providence du Père, Mère d'Youville n'aurait sûrement pas eu la hardiesse et la persévérance nécessaires pour réaliser, à travers d'innombrables obstacles, l'oeuvre qui lui survit.

Confiance active en la Providence: recette de bonheur maintes fois éprouvée.

Claire LEONARD.

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE —

? A. B. C. des psaumes

"Que veut-on dire par PSAUME ALPHABETIQUE?"

(M. Robert R., Chambly)

Un psaume alphabétique est une prière ou une lecture pieuse sous la forme d'un poème dont la lecture verticale des première lettres de tous les versets reproduit l'alphabet. Voici un exemple que j'improvise pour les besoins de la cause:

"Accepte, Seigneur, ma prière,
Bonté suprême, exauce-moi,
Console mon âme affligée,
Délivre celui qui te parle".

C'est un petit tour de force. Ce petit manège n'apparaît pas dans nos traductions. Pour obvier à cette difficulté, on rappelle souvent en marge le nom des lettres de l'alphabet de l'hébreu (Ps 9, 10, 25, 34, 37, 111, 112, 145). C'est aussi dans le même genre qu'ont été composées les Lamentations.

Vous avez des questions ... ? Ecrivez-nous.
Le Courrier Biblique,
SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5221 av. De Gaspé, Montréal 14

Pour rire un peu

La partie de ping-pong est terminée. Marie-Chantal à son compagnon:

— Je suis vraiment désolée! Je n'ai jamais si mal joué!

— Ah, répond-il d'un air intéressé, vous aviez déjà joué?

• • •

Deux mouches bavardent autour d'une tasse de thé.

— Que les hommes sont bêtes, soupire l'une d'elles en prenant un sucre. As-tu remarqué qu'ils construisent des plafonds mais ne marchent que sur des parquets?

• • •

Un chat passe à vive allure avec une casserole attachée à la queue. De sa fenêtre, une femme interpelle les gamins qui suivent:

— Vous n'avez pas honte! Faire une chose pareille, à votre âge. Bien la peine d'aller au catéchisme. Et vos parents? Ils ne vous ont pas appris à vous tenir convenablement. Vous êtes tous des voyous. Enfin, c'est incroyable: ma plus belle casserole!

• • •

Le commandant du bateau saisit son haut-parleur:

— Jetez l'ancre!

— Il est fou, murmure un jeune marin. L'ancre est en bon état, elle peut très bien resservir!

• • •

— Comment ça se fait qu'à ton âge tu sois si petit?

— Je n'y peux rien. Ma mère m'a élevé uniquement au lait condensé.

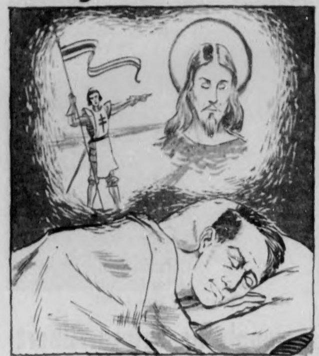
Deux points importants

L'éclairage insuffisant engendre la fatigue des yeux et la perte subséquente d'efficacité et d'intérêt. Les lumières au plafond ne suffisent pas; il faut qu'une lumière adoucie éclaire le travail de l'étudiant.

• • •

Le bon écolier surveille sa tenue. Ses habits sont propres, ses mains ne portent pas de taches d'encre, ses cheveux ne sont pas en broussaille.

Partageons notre trésor



"Un soir, je fis un rêve . . ."

Conversion extraordinaire

La plupart des conversions sont attribuables a des moyens ou agents ordinaires, agissant sous l'action de Dieu, tels le bon exemple des catholiques, l'assistance à des services religieux catholiques, la lecture de livres sur la foi catholique, la prière et le zèle prudent d'un ami catholique qui agit en vrai témoin du Christ et de son Eglise. Cependant, en de rares occasions, Dieu semble se servir de moyens extraordinaires pour conduire une personne à la foi: rêves, visions et communications directes. Tel semble être le cas de Robert J. Mitchell, maintenant prêtre de la Compagnie de Jésus.

"Lorsque j'étais très jeune, raconte le Père Mitchell, ma bonne m'amena à l'office de Pâques à l'église épiscopalienne. Je fut grandement impressionné par le chant de "En avant soldats chrétiens", par la musique et par le service en général. Je gardai ces impressions des années durant. A l'âge de 16 ans, je commençai à désirer appartenir à une Eglise.

"J'étais allé de nombreuses fois à l'église Méthodiste avec ma mère, mais les services n'exerçaient aucun attrait sur moi. Je me souvins alors du service à l'église épiscopalienne et je commençai à fréquenter cette église. Une nuit je fis un rêve où je vis Jeanne d'Arc et Notre-Seigneur. Désignant notre Sauveur, la sainte dit, 'Suis-Le dans la Compagnie de Jésus'.

"Le lendemain, je parlai de ce rêve à ma mère. 'Tu devrais prier, dit-elle, pour faire de nouveau ce rêve afin d'être certain qu'il a une signification.' Ce que je fis. Et je fis le même rêve les deux nuits suivantes. J'étais grandement troublé, car je ne comprenais pas les mots de Jeanne.

"Vers ce temps, je fis la connaissance d'une fervente catholique, Mme Robin, à qui je mentionnai mon rêve. Son visage s'éclaira aussitôt. 'Cela veut dire, dit-elle, que tu devrais devenir Jésuite, car le nom de l'ordre des Jésuites est la Compagnie de Jésus.'

"Mais je ne suis même pas catholique! expliqu'ai-je.

"Peu de temps après, des amis catholiques m'invitèrent à assister à la messe avec eux. Dès mon entrée, je savais d'une certitude absolue que mon but dans la vie était de devenir un prêtre de la Compagnie de Jésus. Je décidai que je ne devais plus hésiter à répondre à cet appel divin pressant, qui m'avait été adressé trois fois.

"Je communiquai avec le Père Louis Stagg, Jésuite, à l'église de l'Immaculée Conception, et commençai un cours d'instruction. A mesure que le Père repassait la vie de Jésus, telle que racontée dans les évangiles, et insistait sur sa miséricorde et sa compassion envers les pécheurs, Mon amour pour notre Sauveur grandissait. Quelle patience et quel amour il a manifestés, même sous les coups et les moqueries de ses bourreaux.

"Je suivis Jésus dans la maison de Simon le Pharisien, où Il a pardonné à Marie-Madeleine avec ces mots remplis de consolation: 'Tes péchés te sont remis . . . va en paix'. Mon coeur s'émut à la vue de notre aimable Sauveur se tenant entre la femme adultère et les Pharisiens qui voulaient la lapider. Quel courage dans ces mots: 'Que celui qui est sans péché lui lance la première pierre'.

"Je reconnaissais là le doux Maître que je voulais suivre tous les jours de ma vie. Pour moi, il était clair que l'Eglise qu'Il avait fondée devait être la vraie Eglise. De plus, dans cette Eglise, Jésus demeure parmi nous dans le Saint Sacrement. Après mon baptême, je fus admis comme novice dans la Compagnie de Jésus et devins plus tard participant du sacerdoce du Christ. Comment remercier Dieu de m'avoir appelé à son saint service dans la Compagnie de Jésus."

• • •

Le Père O'Brien invite les convertis à lui envoyer leurs nom et adresse, à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire le récit de leur conversion.

Une bonne leçon de la reine Victoria à une de ses filles

La reine Victoria (1819-1901), enseigna toujours à ses enfants les habitudes les plus simples, et l'on raconte à ce sujet une histoire bien caractéristique, où elle donna une leçon de modestie à la princesse royale, alors âgée de 14 ans seulement.

La reine passait en revue des troupes, et elle était en voiture avec la jeune princesse, qui semblait enchantée de son importance et des grands saluts que faisaient les officiers tout chamarrés, non seulement à sa mère, mais à elle-même. Elle était très fière de jouer un rôle pareil, et elle eut l'idée étrange de laisser tomber son mouchoir à terre afin de voir l'empressement que mettraient tous ces brillants officiers à se précipiter pour le ramasser et le rendre à la princesse royale.

Le mouchoir tombe; mais la reine avait deviné ce qui se passait dans l'esprit de sa fille, et au moment où plusieurs officiers descendaient de cheval pour ramasser le mouchoir, la reine leur dit avec calme:

— Non, Messieurs, c'est inutile; laissez-le là où il est, je le désire ainsi.

Et se tournant vers sa fille:

— Descends de voiture et ramasse toi-même ton mouchoir.

— Mais, maman? . . . risque timidement la princesse, qui devient rouge de honte.

— Allons immédiatement! répond la reine avec le même calme.

La jeune princesse dut s'exécuter: un valet de pied vint ouvrir la porte du carrosse, la princesse ramassa son mouchoir et la leçon de modestie lui profita.

L'origine du parapluie

Daniel de Foe, l'auteur immortel de Robinson Crusoé, est sinon l'inventeur, le vulgarisateur du parapluie, du "robinson", comme on l'appelle encore.

En effet, le parasol — qui a donné l'idée du parapluie — existait déjà en Orient, mais c'était moins un engin protecteur qu'un insigne réservé aux grands personnages.

Chez nous, le parapluie n'est entré dans les moeurs qu'à la fin du 18e siècle. Nos ancêtres jusque-là s'étaient contentés d'une "chape à pluie" appelée balandra. Le tissu de la balandra était fait avec des fils préalablement frottés de cire, de façon à les rendre imperméables.

Le premier parapluie a fait son apparition sous le règne de Louis XVI. Il était à deux fins, à la fois parapluie et parasol.

En France, c'est un enfant qui a inventé le parapluie, qui du moins en a donnée l'idée première.

Un jour d'orage, cet enfant s'avisa, pour traverser la rue, de jeter sur son cerveau une toile cirée et de se coiffer du chapeau ainsi improvisé. Son père, vannier de son état, trouva l'idée ingénieuse et entreprit de la mettre au point. Avec un simple bâton comme manche et des roseaux montés sur une tubulure mobile, il fabriqua le premier parapluie.

Cet engin pesait plusieurs livres. Plus tard, on l'allégea, en jonc et les roseaux par des baleines. Alors l'étoffe du parapluie était bleu, comme l'uniforme des soldats: On n'en voit encore de pareils au fond des campagnes françaises.

Sous la Révolution, il devint écarlate.

A présent, le parapluie a renoncé à la politique. D'ailleurs, cet engin encombrant tend à disparaître, dans les villes du moins.

Les femmes ne portent plus qu'un parapluie minuscule. Quant aux hommes, ils préfèrent l'imperméable. C'est la balandra du moyen-âge qui revient à la mode.

Rien de nouveau sous le soleil ni . . . sous la pluie.

Un voyage dans la lune

Une jeune Française, Arlette Béchut, adresse ce poème à tous ceux qu'un voyage interplanétaire passionnerait!

• • •

Depuis deux ans que vous l'envisagiez,
Que vous y pensiez, que vous en rêviez,
Vous avez fini, pour vous le payer,
Par faire la blague de contracter un prêt.
Mais vous n'aviez certainement pas songé,
Que pour ce voyage, il faut s'entrainer
A faire une gymnastique appropriée.
Pendant un mois, vous vous êtes donc fait suer
Et le soir vous étiez bien éreinté.
Pour continuer, on vous a informé,
Qu'il fallait bien que vous vous achetiez,
Une combinaison pas très bon marché,
Que vous seriez obligé de porter.
Ah enfin! le jour J est arrivé.
Joyeux, de bon matin, vous débarquez
A Cap Kennedy tout frais rasé,
Car, dame, les Lunaires faut pas les vexer.
Hop! maintenant vous avez embarqué,
Dans votre fusée très bien astiquée.
D'un seul coup, toute votre joie s'est envolée
Pour faire place à une chair de poule mouillée.
Bientôt, vous allez vous mettre à hurler,
Car vous sentez bien que vous décollez.
Mais, pendant que vous étiez effrayé,
Sur la lune, vous êtes quand même arrivé.
Maintenant, il faut que vous descendiez
De votre belle petite maison enchantée.
Horreur! vous sentez que vous étouffez.
La nuit étant venue vous êtes glacé.
Et le lendemain ben . . . vous constatez,
Q'c'est une pneumonie q'vous avez attrapée!

Le rôle de l'Eglise

L'Eglise veut en fin de compte se contempler elle-même, ou mieux elle veut chercher ce qu'elle est dans l'esprit du Christ, son fondateur, autant qu'elle veut rendre hommage à sa sagesse et à sa charité, et en renouvelant au Christ la totale expression de sa foi et de sa fidélité, se rendre encore plus apte à remplir pour le salut des hommes le rôle pour laquelle elle a été instituée.

PAUL VI.

Voeux aux Pères conciliaires à Rome

Les 500 délégués qui viennent de tenir à Nottingham une réunion oecuménique rassemblant toutes les confessions non catholiques d'Angleterre ont envoyé un message au Concile pour assurer les Pères de leurs prières et de leurs souhaits. Dix observateurs catholiques assistaient aux travaux de Nottingham. (CCC)

Chronique sportive

Même si les Yankees ne parviennent pas au championnat, Yogi Berra reviendra!

par Jacques LEMOYNE

Les Yankees de New York occupent présentement la première place dans le classement de l'Américaine. L'opposition anémique des dernières années a fait place à une lutte contestée et tous ceux qui prédisaient que Yogi Berra perdrait son poste si les Yankees ne décrochaient pas le championnat peuvent maintenant rentrer à la maison. La position de Yogi n'est pas en jeu car il a répondu à l'appel des directeurs de CBS et il a obtenu de ses joueurs un rendement maximum qui a dû faire plaisir aux commanditaires. Si les Yankees se rendent jusqu'à la série mondiale ils seront les gros favoris pour disposer des Phillies de Philadelphie qui commencent déjà à craindre leurs futurs rivaux.

Une victoire des Yankees n'est pas ce qu'il y aura de mieux pour le baseball majeur, bien entendu, mais la chaude lutte que les clubs de l'Américaine auront livrée aux champions habituels de ce circuit incitera les partisans des autres villes à croire qu'il y aura des jours meilleurs. Ils se leurrent bien entendu car tant que les Yankees seront là il n'y aura pas de jours meilleurs pour les autres clubs: il y aura des journées moins mauvaises que les autres, mais certainement pas de journées meilleures. La domination de la ligue Américaine par les Yankees est un phénomène qu'on ne retrouve dans aucun autre sport. On ne peut comparer leurs exploits à aucun autre du même genre: ils sont les rois, les meneurs et les meilleurs.

Liston-Clay

Comme il fallait s'y attendre une commission de boxe, membre de la WBA, a accepté de laisser le combat Clay-Liston se dérouler dans une ville relevant de sa juridiction! Nous aurons amplement l'occasion de commenter ce match, contentons-nous de revenir sur une déclaration de Joe Louis qui demande que le gouvernement de son pays nomme enfin un "homme" qui s'occuperait de ce sport à la façon d'un Commissaire. Il est bien entendu que par réaction politique, bien des pays refuseraient de reconnaître ce dictateur de la boxe, mais peu importe. Le nombre de bons boxeurs qui viennent des Etats-Unis est si grand que l'autorité de ce commissaire finirait bien par rallier les plus soupçonneux. Il est temps qu'on agisse de la sorte afin de mettre de l'ordre dans l'organisation de ce sport et pour protéger à la fois le public et les boxeurs contre une exploitation honteuse.

La WBA n'a plus sa raison d'être. Cet organisme n'a aucune autorité légale, ne peut absolument rien contre personne et n'a qu'un effet de nuissance. On se souvient que ce même organisme avait suspendu Robert Cléroux, ce qui ne l'empêcha pas de livrer une série de combats très lucratifs un peu partout au Canada et aux Etats-Unis. Or la boxe doit être menée par quelqu'un qui possède une bonne expérience de ce sport et qui saura avoir l'autorité législative pour agir. Présentement ce sont les promoteurs qui mènent les Commissions. La majorité des promoteurs sont honnêtes, mais leur but premier c'est encore de faire des gros sous. On ne saurait les en blâmer puisqu'ils prennent des risques, mais on ne saurait leur permettre de dépasser les normes de la justice sous prétexte qu'ils prennent des risques. Quand un homme se fait tuer dans l'arène, ou se fait dépouiller de tout son argent, il y a quelqu'un qui n'a pas été prudent quelque part: un commissaire aiderait peut-être à prévenir ces abus, bien qu'on ne sait jamais avec tous les types qui infestent présentement le monde du pugilat professionnel.

Division!

On connait maintenant les bonnes équipes de football du Canada. Dans l'Est c'est assez simple, il n'y a que deux clubs: Ottawa et Hamilton. Dans l'Ouest: trois équipes, soit Vancouver, Calgary et Regina et même cette dernière équipe ne nous paraît pas aussi puissante que les deux premières. C'est donc dire que le football canadien sera réduit rapidement à des joutes sans importance pour plus de la moitié des équipes professionnelles du pays. A moins d'un miracle, Calgary et Vancouver participeront aux éliminatoires; Ottawa et Hamilton feront de même. Il reste une autre place dans chaque ligue, et Regina a certainement les meilleures chances dans l'Ouest, mais quelle chance aura ce club contre les deux grands du football canadien? Et c'est ici qu'il nous faut parler un peu des Blue Bombers.

Si vous vivez à Winnipeg vous ne pouvez vous faire une idée des Bombers car il semble que les critiques les plus acerbes viennent surtout de l'extérieur. On oublie, quand on "descend" les Bombers, que le club a été handicapé par les blessures à un point ou il a fallu remanier l'alignement presque au complet; on oublie aussi que le club est en pleine période de réorganisation mais que la direction se devait de donner une chance aux joueurs qui avaient conduit les Bombardiers à plusieurs championnats canadiens. On ne laisse pas tomber des joueurs qui ont fait leurs preuves sans leur donner au moins une bonne chance de prouver ce qu'ils peuvent encore faire. On aura beau dire ce qu'on voudra, la direction des Bombers s'est souvenue de ses anciens joueurs et si les choses ne marchent pas rond cette année c'est peut-être à cause de cela. Et devant de telles décisions nous ne pouvons nous empêcher de crier: bravo! Le véritable esprit sportif n'est pas encore tout à fait mort quand un groupe d'hommes qui ont tout à perdre, acceptent volontairement le risque d'envoyer à l'attaque des joueurs qui ne réussiront peut-être pas, mais qui ont déjà prouvé qu'ils pouvaient réussir. C'est ça le sport.

Les Yankees sont revenus de l'arrière, mais les Braves de 1914 ont fait mieux

A toutes fins pratiques, il semble que les Yankees de New York soient maintenant assurés de remporter le championnat de la ligue Américaine. Ils seront aussi les gros favoris pour remporter la série mondiale. Mais leur exploit de cette année ne se compare pas avec celui des Braves de Boston de l'année 1914. Les Braves de cette époque ne présentaient aucun danger pour les autres équipes au début de la saison. Ils avaient terminé en dernière place à quatre reprises au cours des cinq saisons précédentes, et étaient parvenus à se hisser en cinquième position en 1913. Ils débutèrent la saison 1914 en perdant 16 de leurs 19 premières joutes, et au 4 juillet ils étaient en dernière place, 15 joutes derrière les meneurs, les Giants, et à 5 parties complètes de la septième et avant-dernière place. Puis, soudainement, l'équipe prit feu.

Ils se mirent à gagner tant et si bien que le 19 juillet ils occupaient la 7e place, le 20 ils montaient en sixième, et le 21 en quatrième. Le 10 du mois d'août ils occupaient la deuxième place, et le 23 ils rejoignaient les Giants. Après être retombés en troisième position, ils reprenaient la tête le 2 septembre, revenaient en deuxième peu après, puis revenaient en tête de liste le 8 septembre pour ne plus jamais être rejoints. A la fin de la saison, leur avance était de 10 joutes sur les Giants et de 34 parties et demie sur les Reds qui les avaient remplacés dans la cave du classement. Pour accomplir cet exploit, qui devait être suivi d'un autre tout aussi grand, les Braves remportèrent 68 joutes en 87 parties pour une moyenne fantastique de 782! Sur ces 68 victoires ils gagnèrent 17 fois par blanchissage.

Ça continue!

Les Braves ne possédaient pas de très gros frappeurs sur leur alignement, cette saison-là, mais ils avaient des lanceurs remarquables, dont nous reparlerons. Ajoutons immédiatement que la chance ne leur tourna pas le dos durant leur poussée, et qu'ils remportèrent 23 victoires par la marge d'un point et 14 par celle de deux points. Par contre, ils perdirent 10 joutes sur 19 par la faible marge de un ou deux points. Et les Braves battaient tout le monde avec le même enthousiasme, leur fiche contre les Giants étant de 8 à 3, contre St-Louis, 11 à 3, contre Pittsburgh, 12 à 3, contre Philadelphie, 8 à 2, contre Brooklyn, 7 à 2 et contre les Reds, 12 à 2. Comme on peut le constater, aucune équipe ne pouvait leur tenir tête et seuls les Cards de St-Louis parvinrent à conserver une moyenne de plus de 500 au cours de la deuxième moitié de la saison.

Pour accomplir cet exploit, les Braves firent appel à leurs lanceurs. Cette équipe miraculeuse ne fit pas de miracles au bâton! Un seul de leurs joueurs conserva une moyenne de plus de .300, mais les lanceurs y allèrent rondement! William James avait gagné 7 joutes et en avait perdu 5 au 4 juillet. Il n'en perdit que 2 pour en gagner 19 après le 4 juillet pour un record de 26-7 pour la saison. Dick Rudolph avait une fiche de 6-7 au 4 juillet, mais il avait une fiche de 21-3 après le 4 juillet pour un record de 27-10 pour la saison. George Tyler avait une misérable fiche de 5-10 au 4 juillet, mais il gagnait 11 victoires pour perdre 4 fois seulement après le 4! Rudolph blanchissait ses adversaires deux jours de suite à deux reprises! James gagnait 11 joutes de suite et Rudolph 10! On comprend pourquoi, quand on parle de cette équipe, on parle de "miracle". Une semblable tenue ne s'est jamais répétée dans l'histoire du baseball professionnel et ne se reproduira sans doute jamais. Mais les Braves n'avaient pas encore fini d'étonner les experts, car ils entraient dans la série mondiale pour faire face à l'invincible équipe de Connie Mack, les terrifiants Athletics.

Le téléphone!

Si on en croit la légende, c'est un coup de téléphone de Connie Mack qui aurait amené les Braves à réussir un exploit comme on n'en avait encore jamais connu au baseball majeur: gagner la série mondiale en quatre joutes consécutives. D'après cette légende, Connie Mack aurait refusé de laisser les Braves pratiquer avant la série sur "son" terrain, alléguant que les Braves n'avaient aucune sorte de chance et qu'une pratique de plus ou de moins ne changerait rien au résultat de la série. Les parieurs pensaient la même chose et ils favorisaient les Athletics par 7 à 1. Plusieurs partisans des Braves firent fortune lors de cette série, car les Braves gagnèrent la première joute 7 à 1 avant que les Athletics ne retrouvent leur aplomb. A peine revenus de leur surprise, ils se faisaient battre 1 à 0, puis perdaient 5 à 4 et 3 à 1 pour donner à George Stalling, leur gérant, une auréole de gloire que même ses insuccès des années suivantes ne parvinrent jamais à effacer.

John Evers, de la combine Evers-Chance, portait les couleurs des Braves après avoir perdu son poste d'instructeur à Chicago; Rabbit Maranville, J. C. Smith et Harry Gowdy étaient au nombre de ces joueurs qui avaient renversé tous les calculs, retrouvant tout à coup ce dynamisme qui conduit parfois les équipes les moins puissantes à des victoires incroyables. On se demande encore comment ces joueurs ont pu réussir un tel exploit? Par quelle force secrète étaient-ils poussés pour changer radicalement du jour au lendemain? On ne le saura sans doute jamais, mais le nom de cette équipe, qui est déménagée à Milwaukee après la dernière guerre mondiale, portera toujours, en sous-titre, le "club miracle du baseball organisé". Il y aura 50 ans, cette année, que les Braves accomplirent un tel exploit.



Le cadet Roland Touchette, à droite, du Corps des Cadets de l'Institut Collégial Provencher, St-Boniface, accepte ici le trophée du Club du Collège Militaire Royal, au nom de ses compagnons cadets. Le brigadier H. W. Sterne, commandant du district manitobain, fait la présentation devant le fier regard du R. F. Albert-J. Laurin, S.M., principal de l'Institut Collégial Provencher, ainsi qu'instructeur en chef des cadets, à titre de major. Le trophée, en compétition annuelle chez les cadets à travers le Canada, ne s'était pas mérité au Manitoba depuis 1951 lorsque les cadets de Provencher l'avaient remporté. (Photo ARC)

Billet du vendredi

NATHANIEL HAWTHORNE MOURUT IL Y A 100 ANS

Spécial à La Liberté et le Patriote

Hawthorne redevient d'actualité, de temps à autre.

Même s'il est un classique américain, il a ses moments d'éclipse, de pénombre et d'ombre, puis tout à coup il resplendit en pleine lumière.

Quelqu'un le découvre une fois de plus et le dit, ce qui amène les badauds artistico-littéraires à acheter ses livres, repris en des éditions populaires, les lire ou non et dire, à qui le veut entendre, qu'ils s'y délectent.

Ce qui est faux, mais illustre quand même le paysage familial, pendant un temps.

Ce qui ne change rien non plus à la gloire de Nathaniel Hawthorne, qui mourut en 1864, il y a cent ans.

Ceux qui le connaissent mieux et l'apprécient, sans se pâmer devant les longueurs qui déparent ses plus célèbres romans, ou les techniques naïves et vieillies, propres à son époque, se sentent heureux de le voir reparaître, regrettant qu'il ne reprenne au soleil la place qui lui appartient.

En se demandant, avec une audace frisant l'irrespect, s'il ne serait possible de publier ses meilleures oeuvres en des éditions abrégées, plus lisibles que les coutumières.

• • •

Ces oeuvres ne sont pas jeunes, puisque sa **Scarlet Letter**, traduit en français sous le titre de **La Lettre écarlate**, remonte à 1850.

Il naquit en 1804 et il avait 46 ans, au moment de sa parution.

Ce livre n'en était pas un de jeunesse, et on lui en devait déjà neuf autres.

Du genre historique, le roman reporte au Boston puritain de la moitié du dix-septième siècle, qui fait de l'adultère un crime si grave que la femme qui le commet doit le proclamer à la face de l'univers, sa vie durant.

Comment avoue-t-elle?

En portant sur sa robe, à la hauteur de la poitrine, une énorme lettre A de couleur rouge, qui l'identifie et ne laisse de doute à personne, quant à sa raison d'être.

La loi le veut ainsi, qui n'est point tendre, et souvent le mari ne s'oppose pas, qui cherche en vain le nom de son rival.

• • •

Hawthorne débuta en publiant d'excellentes nouvelles, la plupart centrées sur l'histoire ou la vie de la Nouvelle-Angleterre, et des ouvrages destinés aux enfants.

On imagine que les seconds l'aidaient à vivre plus que les premiers, et il demeure intéressant pour un artiste, peintre ou écrivain, de ne pas mourir de faim.

Ses meilleures nouvelles sont celles de **Twice-Told Tales**, présentées en deux volumes, et l'on trouve en l'un d'eux, intitulé **Endicott and the Red Cross**, le germe d'où sortira **The Scarlet Letter.**

En ce temps-là, Hawthorne n'avait publié que des nouvelles, et il était difficile pour lui de quitter ce champ d'action, quand on sait qu'Edgar Allan Poë, alors l'écrivain le plus célèbre des Etats-Unis, était le conteur par excellence et qu'il n'eût envisagé davantage.

Quand mourut Poë en 1849, Hawthorne devient à son tour le premier écrivain de son pays, et il prend sur lui d'écrire **The Scarlet Letter**, sujet en or pour un écrivain de la Nouvelle-Angleterre, resté dans l'ordre de sa production antérieure.

Il s'était contenté jusque là d'écrire de courts récits que publiaient les revues, parfois sous son nom, parfois signés d'un pseudonyme, qu'il réunissait ensuite en recueils.

La plupart se rapportaient à la Nouvelle-Angleterre dont il était fils, les uns historiques, les autres symboliques ou moraux, ou visant à la peinture des moeurs.

Nathaniel Hawthorne naquit à Salem (Mass.) en 1804, dans une famille puritaine on ne peut plus, qui comptait chez les ancêtres un des juges des fameuses sorcières de Salem, lequel épelait son nom Hathorne.

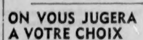
Il n'avait pas quatre ans quand son père, capitaine de vaisseau, mourut de la fièvre jaune en Guyane hollandaise, et sa mère l'envoya poursuivre ses études au **Bowdoin College** de Brunswick, Me., qu'il termina avec succès en 1825.

L'ILLETTRE.





Depuis quelques années, grâce au progrès scientifique qui permet de se conserver encore jeune à un âge respectable, les vocations religieuses parmi les mères de famille qui ont fini d'élever leurs enfants se multiplient. Dans la photo ci-dessus, on voit la Rév. Sr Marie-Joseph, O.S.B., entrée au couvent après la mort de son mari, recevant une bénédiction de ses trois fils prêtres.



ON VOUS JUGERA A VOTRE CHOIX

TORONTO — On donne ici un petit conseil à l'adresse des adolescentes et que les mamans feraient bien de prendre en considération. Il s'agit de la voix.

Au moment où les premières impresssions sont si importantes lorsqu'une adolescente rencontre des garçons à une réunion ou soirée dansante, un joli visage encadré d'une chevelure soignée sera remarqué avantageusement, mais à la condition de ne pas entendre une voix de sergent qui commande les manoeuvres. Ce n'est pas tant ce qui est dit que la façon de le dire, qui donne une idée de l'intelligence, de la féminité et de la personnalité. Le miroir est une nécessité pour permettre de se regarder, et un appareil enregistreur devrait être le miroir de la voix. Il faut surveiller le timbre de la voix. Parler fort constitue un désavantage en classe, au restaurant, dans l'autobus ou dans un bureau.

L'articulation a également son importance. On ne songerait pas à quitter la maison sans clef ou monnaie. En laissant tomber la fin des mots, ou en les mâchant, c'est un peu la même chose, c'est-à-dire qu'il reste un élément à compléter.

Humiliez-vous sous la puissante main de Dieu, pour qu'il vous élève au bon moment; de toute votre inquiétude, déchargez-vous sur lui, car il a soin de vous. (I Pierre 5, 6-7)

Intentions du mois

Intention générale du mois d'octobre: Réponse chrétienne à la croissance démographique. Intention missionnaire: Le zèle missionnaire des catholiques.

Un nouveau livre: "La volaille . . . achat-cuisson" a été préparé pour vous par la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada. La publication vous renseigne entre autres sur l'achat, la congélation, la cuisson et le dépeçage de la volaille. Poulet, poule, dinde, canard et oie sont à l'honneur dans ce livre qui offre une quarantaine de recettes éprouvées (par exemple, celle du poulet à la crème, illustrée ci-dessus). En vente chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, à 75 cents l'exemplaire.

Poulet à la crème

- 1 poulet de 3 à 4 livres, démembré
- farine assaisonnée (voir recette ci-dessous)
- ¼ de tasse de beurre ou d'huile
- 1 tasse d'oignon tranché
- 1 boite (10 onces) de potage crème de champignons
- ½ tasse de lait
- ½ c. à thé de thym
- 1 c. à thé de sel
- pincée de paprika

Farine assaisonnée:

Pour chaque livre de poulet mélanger:

- ¼ de tasse de farine
- ½ c. à thé de sel
- ½ c. à thé de paprika
- pincée de poivre

Enfariner le poulet. Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à ce qu'il soit transparent, environ 5 minutes. Retirer l'oignon et faire dorer le poulet lentement, environ 15 minutes. Egoutter les morceaux de poulet sur une serviette de papier. Mélanger le potage crème de champignons, le lait, le thym et le sel et verser la moitié du mélange dans une poêle; ajouter le poulet et l'oignon et mouiller du reste du mélange. Couvrir et laisser mijoter jusqu'à ce que le poulet soit tendre, environ 40 minutes. Arroser de temps en temps. Saupoudrer de paprika. (4 portions).

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Il y a beaucoup de femmes qui sortent peu, pour ne pas dire pas du tout. Une invitation chez des amis que l'on connaît bien ne pose pas de problèmes mais, s'il s'agit d'inconnus, de relations de travail du mari, elles sont perdues. Le plus gros souci est la conversation: que dire à ces étrangers? Il faut, tout d'abord, que vous sachiez écouter. N'allez jamais interrompre les interlocuteurs et, pour ne pas déplaire soyez toujours de leur avis. Gardez-vous d'aborder des sujets politiques, de race ou de religion.

Evitez de rester isolée dans votre coin sans ouvrir la bouche de peur de dire des bêtises. Mêlez-vous à la conversation, ne serait-ce que pour approuver les autres. Ne cherchez pas non plus à éblouir l'entourage en glissant quelques mots scientifiques dans la discussion. Ne tenez pas de propos éronnés sur des choses totalement inconnues de vous, pour avoir l'air d'être au courant. Parlez du dernier film, ou de la pièce de théâtre que vous venez de voir, du livre qui vous a intéressée. En un mot, il faut une conversation neutre et qui ne puisse blesser personne. Sachez être agréable, naturelle, gaie et souriante, là est tout le secret.

✦ ❊ ✦

— C'est affreux! C'est horrible! se lamente une pauvre femme. Ma fille est partie pour Londres en avion il y a un mois, et l'avion a disparu. On n'a aucune nouvelle.

— Voyons! rassurez-vous: pas de nouvelles, bonnes nouvelles.

✦ ❊ ✦

Du sel, employé seul ou avec de la poudre à pâte, blanchit les dents, affermit les gencives et assainit l'haleine. Son emploi régulier ralentit la formation de tartre sur les dents.

Pour empêcher l'huile de rancir. — En la mettant en bouteilles, bouchez celles-ci en enfonçant le bouchon jusqu'à ce qu'il entre légèrement dans l'huile. L'objectif est de supprimer toute pénétration d'air dans celle-ci.

✦ ❊ ✦

M. Dupont lit le carnet mondain de son journal:

— Tiens! dit-il à sa femme, Mme Machin a perdu son grand-oncle.

Et Mme Dupont, distraite:

— Ce n'est pas étonnant, elle est tellement désordonnée!

✦ ❊ ✦

Ne permettez jamais qu'un enfant entende des confidences qu'il a faites à ses parents qui s'en servent en les interprétant pour s'attirer le rire d'un groupe de gens sans délicatesse, lesquels ne manqueront pas de faire justement la remarque qu'il faudrait taire.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Mixeur de ciment.

Ce qu'on doit dire: Malaxeur de béton.

✦ ❊ ✦

Saviez-vous que le lapin résiste 14 jours sans manger, mais en buvant; le pigeon 10 jours; le moineau 2 jours seulement. L'homme résiste 20 jours environ et un chien est même allé jusqu'à 39 jours.

✦ ❊ ✦

Les savants sont très distraits, c'est bien connu, et le grand Ampère n'échappait pas à la règle. Un jour, invité chez des amis, et estimant que le plat qu'on lui servait était vraiment immangeable, il posa sa fourchette et s'écria d'un ton furieux:

— Maintenant, c'est décidé. Je vais renvoyer cette cuisinière.

✦ ❊ ✦

Il a été constaté au cours de l'été que: Ce que la Morale ne réussit pas à vêtir, le froid s'y emploie.

L'optimisme, forme de courage

Les optimistes voient le monde à travers des lunettes roses, dit-on, tandis que les pessimistes voient le monde à travers des lentilles fumées. Du moins c'est ce qui semble. Nous voyons des gens agréables, qui sourient facilement, qui ne font pas un drame des événements quotidiens et qui nous paraissent généralement de bonne humeur. Tandis que d'autres ne savent qu'exhaler leur bile.

On croit que ces derniers sont malades ou malheureux. Pourtant, il y a des malades gais et des malades tristes. C'est beaucoup plus affaire de diposition que de circonstance.

Mais les grognons et les grincheux ne sont pas nécessairement les plus malheureux. C'est plutôt chez eux une attitude d'esprit. Ils sont portés à tout critiquer et ils vont même jusqu'à minimiser les joies qui leur arrivent.

Et souvent, ceux que nous appelons optimistes cachent de profonds chagrins au fond de leur coeur. Mais ils ne veulent pas se donner en spectacle. Surtout, il ne veulent pas affliger les autres. Ils se disent qu'il y a suffisamment de tristesse dans le monde sans y ajouter leur goutte d'amertume. Ils taisent le cri de leur coeur, ils refoulent les sanglots et les larmes et ils font un effort parfois surhumain pour retrouver leur sérénité et la répandre autour d'eux. Ils savent que les personnes émotives sont fortement influencées par l'attitude de ceux qui les entourent. Ce n'est pas de l'hypocrisie, c'est de la charité pure et simple.

Comme les autres, les optimistes souffrent du "tedium vitae", de l'angoisse de vivre, ils s'inquiètent au sujet de l'avenir. Mais ils trouvent la force de surmonter cette angoisse et cette inquiétude. Comme ce sont des sages, ils savent que tout finit toujours par se tasser, qu'aux ténèbres succède l'aurore, que les nuages noirs ont un envers argenté. Parfois, ils ne peuvent envisager la solution de leurs problèmes mais ils savent par expérience que leurs difficultés finiront par se dénouer. La solution sera sans doute tout autre que celle qu'ils avaient imaginée mais elle viendra sûrement, s'ils ne cherchent pas à forcer le destin. Ils se sentent comme un petit oiseau dans la main de la Providence.

C'est pourquoi je répète que l'optimisme est une forme de courage.

MAMIE.

ÇA VOUS REGARDE!

Pendant sa trop brève existence, l'amour de Kateri pour ses frères humains n'a cessé de croître. Amour que n'importe qui, même sans être à la tête d'une oeuvre retentissante, sans porter la responsabilité d'une lourde administration, peut imiter, si l'on compte avec les lumières spéciales providentiellement départies à chacun.

Nous avons évoqué par quelques exemples sa charité posthume. Sa puissance d'intercession auprès de Dieu, n'était-ce pas une part de la récompense réservée à la jeune Iroquoise? A celle qui avait si bien observé ici-bas le seul précepte contenant la loi en sa plénitude! Dans un style magnifique, mais où vibre l'émotion, le P. de Charlevoix nous le redit: "La Nouvelle-France a eu ses apôtres et ses martyrs et a donné à l'Eglise des saints dans tous les états; et je ne crains point de dire que les uns et les autres auraient fait honneur aux premiers siècles du christianisme . . . Mais Dieu, qui en a tiré sa gloire pendant leur vie par les grandes choses qu'il a fait par eux, par l'éclat que leur sainteté a jeté dans ce vaste continent, par le courage qu'il leur a inspiré pour fonder avec des travaux immenses une nouvelle chrétienté au milieu de la plus affreuse barbarie et pour la cimenter de leur sang, n'en a choisi aucun pour déployer sur leurs tombeaux toutes les richesses de la puissance de sa miséricorde. Et il a fait cet honneur à une jeune néophyte, presque inconnue à tout le pays pendant sa vie. Elle est depuis plus de soixante ans universellement regardée comme la protectrice du Canada . . ."

La vénérable Kateri Tekakwitha se tenait ici-bas en toute disponibilité devant Dieu présent en tout être humain. Là-haut, Dieu se tient, pour ainsi dire, en toute disponibilité devant Kateri. Tirez vous-mêmes la conclusion. Pour une brochure sur Kateri, pour plus de renseignements à son sujet écrire un mot (sans oublier un timbre-poste) au Centre Kateri, Casier postal 70, à Caughnawaga (Québec).

Henri BECHARD, S.J.,
vice-postulateur national
de la cause de la vénérable
Kateri Tekakwitha.



Q. — Mes lèvres sont desséchées par le soleil et elles sont fendillées. Comment pourrais-je leur rendre leur souplesse? Brûlée.

R. — J'imagine que vous serez beaucoup plus prudente en allant au soleil l'été prochain. La peau des lèvres est très fine et quand elle est brûlée, elle fait beaucoup souffrir. Il faudrait les masser matin et soir avec un peu de beurre de cuisine ou de l'huile. Après ce massage, faites faire des exercices à vos lèvres en les étirant dans tous les sens, comme des mouvements de culture physique. Il serait préférable que vous attendiez d'être seule pour faire ce traitement, car ces grimaces ne sont pas très jolies. Ayez soin, tous les jours, avant de vous maquiller, de mettre un corps gras sur vos lèvres avant de les enduire de rouge. Vous verrez que vous obtiendrez de bons et rapides résultats.

☆ ☆ ☆

Q. — Notre fille adolescente a les jambes très maigres, au point qu'elle souffre d'un véritable complexe d'infériorité à cause de ce défaut. Y a-t-il moyen de le corriger? Merci des bons conseils dont j'ai déjà profité et de ceux que vous me donnerez encore. — Jeanne.

R. — Je crois qu'en faisant régulièrement quelques exercices assez simples votre jeune fille pourra développer ses jambes. Qu'elle porte des souliers plats, le premier jour elle aura sans doute mal aux jambes, mais cela se passera bien vite. Qu'elle marche beaucoup et qu'elle monte les escaliers. Qu'elle marche sur la pointe des pieds aussi souvent que possible. Le meilleur sport à pratiquer pour développer les jambes est la bicyclette. N'oubliez pas de lui faire comprendre qu'il lui faudra persévérer. Merci de vos bonnes remarques, chère Madame.

Q. — Comment peut-on supprimer les odeurs qui se dégagent d'une casserole qu'on a utilisée pour faire cuire du poisson. — Novice.

R. — Vous n'avez qu'à frotter votre casserole avec du sel. Ensuite remplissez-la d'eau chaude et laissez-la ainsi pendant une dizaine de minutes.

☆ ☆ ☆

Q. — Il y a longtemps que je remets au lendemain le plaisir de vous écrire et de vous envoyer ce calendrier perpétuel, ou à peu près. Je lis votre Courrier et je remarque souvent qu'on vous demande quel jour était telle date. J'ai trouvé celui-ci dans notre annuaire du téléphone de Los Angeles et j'espère qu'il vous sera utile. Je vous prierais de dire à nos Canadiens d'y penser deux fois avant de venir s'établir dans la belle Californie. J'en connais plusieurs qui l'ont regretté, mais il était trop tard pour retourner au pays. "Dites à mes amis que je me souviens d'eux. — L'exilée.

R. — Un merci très sincère, chère Madame, pour votre bon conseil à vos anciens compatriotes. Vous avez parfaitement raison. Beaucoup des nôtres ont quitté le pays pour les Etats-Unis sans trop de réflexion, attirés par les salaires ou les gages élevés et le charme du "différent" et surtout du climat de certains endroits. Trop peu réalisent avant de s'expatrier, que la vie là-bas ne se passe pas continuellement au rythme accéléré d'une quinzaine ou d'un mois de vacances. Notre grand pays voisin offre certainement des avantages, mais avant de prendre une décision aussi grave que celle d'aller s'y refaire un foyer, il faut bien rédiger le bilan du pour et du contre. Certains des nôtres réussissent très bien. Par contre, pour d'autres, les occasions sont difficiles à trouver et il y a la nostalgie du pays et des amis qu'on a quittés.

Votre calendrier me sera des plus utiles et je vous en suis très reconnaissante. Je profite de l'occasion pour réitérer l'expression de ma vive appréciation envers les lecteurs et lectrices du "Courrier" de près et de loin, qui ont bien voulu m'aider dans mon dilemme en m'envoyant, soit des calendriers, soit des méthodes à l'aide desquels je pourrais "figurer" jours et dates à l'avenir.

☆ ☆ ☆

Q. — J'apprécie beaucoup votre Courrier que je trouve bien intéressant. Voulez-vous me dire comment je dois signer une carte d'anniversaire envoyée à mes brus et gendres? Madame X ou Maman X? — Je veux savoir.

R. — Je signerais Maman X à votre place, car cela fait plus affectueux.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 8

Une minute plus tard, Dominique sonne à la porte des Martin. C'est Marielle qui vient ouvrir.

— La bonne accompagne son fils mobilisé, explique-t-elle; quel remue-ménage . . . On ne croit pas à la guerre, pourtant. Mais entre, ma chérie . . . D'où viens-tu avec cet air égaré? . . .

— Ai-je l'air égaré? dit Dominique en lissant machinalement une boucle qui danse sur sa joue . . . Je croyais, au contraire . . . Je me sens soudain terriblement lucide . . . Jean-Loup vient de partir . . . Comme il le dit, ce ne sera pas pour longtemps; mais j'ai beaucoup de choses à te confier. J'ai eu la visite de Thierry de Fleurance: il représentait sa famille.

— Thierry? s'exclame Marielle tout en faisant entrer son amie dans le petit salon . . . Que voulait-il?

Et Dominique, longuement, explique l'hostilité témoignée par la famille de Fleurance contre les projets de Jean-Loup . . . Ce dernier s'était vanté d'obtenir l'assentiment de ses parents; bien mieux, il prétendait l'avoir obtenu . . .

Silencieuse, Marielle l'écoutait.

Comme un malheur ne vient jamais seul, Dominique avait perdu son emploi . . .

Quand elle eut fini de conter ses peines, l'autre doucement mit ses bras autour de son cou et l'embrassa:

— Tu as bien fait de venir vers moi. Pour ton emploi, ne te fais aucun souci; père te trouvera quelque chose . . . Quant à la famille de ton fiancée, je ne vois pas comment nous pourrons l'amener à envisager l'idée de votre mariage . . . Car, bien entendu, je suis ton alliée . . . Pour commencer je t'emmène avec nous samedi en Savoie . . . Nous partirons en auto avec mes parents . . . As-tu prévenu ta tante?

Oui, Dominique avait prévenu sa tante, elle acceptait cette invitation . . .

Et c'est ainsi que, quelques jours plus tard, les deux jeunes filles goûtaient le charme incomparable d'un après-midi en Savoie. Le soleil encore très chaud dorait un banc de mousse sur lequel elles s'étaient assises. Le lac, au loin, apparu à travers un rideau de peupliers, roulait des paillettes d'or. Et la montagne essayait sa parure de pourpre.

— Tu vois, il fait trop beau pour que les gens songent à se battre, dit Marielle . . . Déjà on oublie l'alerte de ces derniers jours . . .

Dominique tricotait une écharpe pour son amie: un joli moyen de lui témoigner sa gratitude . . .

Un corbeau croassa tout près des jeunes filles, picora un grain perdu sur la terre et s'envola lourdement au faîte d'un peuplier.

— Il vient voir si son nid tient toujours, dit Marielle qui le suivait des yeux . . . L'hiver ils sont des centaines qui s'abattent sur le pays . . .

— Je ne suis jamais venue l'hiver, constata Dominique en levant la tête de dessus son ouvrage . . . A qui est cette ferme? ajouta-t-elle en montrant une longue bâtisse entourée de champs et de jardins.

— C'est la ferme des Lombard; ce sont les plus riches propriétaires du village . . . Tiens, voilà la mère Fanchette! La pauvre! Cette Fanchette était très vieille; elle ne savait pas elle-même son âge, ayant depuis longtemps perdu la mémoire; mais sa date de naissance était consignée dans le vieux registre de la mairie . . . Riche de quarante mille francs de dot au début du siècle, elle s'était mariée avec un drôle qui n'avait rien eu de plus pressé que de dévorer cet argent! Petit à petit, sa maison avait été vendue, vendus les prés, les bois, les animaux, la voiture et les deux chevaux . . . Quand, la clé donnée à de nouveaux propriétaires, il avait fallu partir vers une humble chaumière qui devenait leur refuge, l'homme avait continué sa route . . . La mère Fanchette était entrée seule dans sa nouvelle maison . . . Les deux garçons étaient partis à leur tour quand ils étaient devenus des hommes, et personne n'avait plus entendu parler d'eux!

La pauvre femme, après tous ces malheurs, avait quelque peu perdu la tête . . . Chaque jour, à cinq heures, elle s'obstinait à mettre le couvert pour le repas des ouvriers qui allaient rentrer des champs. Elle disposait, sur la table boiteuse, quatre assiettes en faïence à grosses fleurs bleues, quatre verres et les cuillers d'étain . . . Et elle attendait, sur le seuil de sa porte . . . Elle attendait, mais personne ne venait . . . Deux fois par semaine, les gens du château, sous le prétexte de l'employer à la lessive, lui donnaient à manger et lui fournissaient des vêtements.

Si elle avait oublié beaucoup de choses, par contre les légendes hantaient son esprit; elle savait les histoires du temps jadis que contaient les vieux à la veillée: celle de "Serve", cette femme si belle qui vivait dans l'eau derrière le lavoir, au fond même de la mare où chantaient les crapauds . . . Depuis que les automobiles passaient sur la route, elle ne se montrait plus, mais la mère Fanchette l'avait vue bien souvent sous les reflets bleus de la lune . . . Et elle-même, une ou deux fois . . .

Elle savait aussi que la tour du château de Fleurance, celle qui menaçait de s'écrouler, abritait une dame tout de blanc vêtue, avec un collier rouge; elle n'avait pas besoin de nourriture pour vivre; c'était une fée . . . Elle apparaissait à l'une des fenêtres en ogive lorsqu'un grave danger devait s'abattre sur la famille de Fleurance. Elle tenait alors une lumière et la brandissait hors de la tour . . . Le malheur n'était pas loin . . . Il fallait veiller.

— Alors, ma Fanchette dit la douce Marielle, la Dame de la tour ne s'est pas montrée?

— Nenni! Nenni, ma belle!

— Tu vois, Dominique, rien de mauvais pour Jean-Loup . . .

— Voilà M. Thierry, dit la vieille . . . Il vient par ici.

Dominique se sentit rougir. Il venait en effet à grandes enjambées vers elles; il avait dû les apercevoir de loin. Qu'avait-il à lui dire? Pourtant, elle pouvait s'attendre à le rencontrer dans ce pays qui était le sien . . .

De son pas menu, la mère Fanchette s'éloignait; l'heure était proche où elle disposerait le couvert . . . Le soleil baissait à l'horizon.

— Thierry est le plus chic garçon de la terre, eut le temps de dire Marielle à son amie.

— Mademoiselle, il faut absolument que vous me pardonniez ma stupide intervention, l'autre jour . . . J'ai obéi aux prières de la mère de Jean-Loup. J'ai eu tort. Voulez-vous accepter mes excuses?

— Oui, Thierry, elle les accepte, répondit Marielle à la place de Dominique.

Thierry n'accepta pas ce truchement:

— C'est de sa bouche que je veux entendre les mots de pardon, dit-il. Je ne pourrai plus vivre tranquille en sachant cette inimitié entre nous.

— Eh! Qui peut vivre tranquille? riposta Dominique. Ce serait trop simple de racheter avec des paroles.

— Mais ce ne sont que des paroles qui vous ont blessée, Mademoiselle . . . Et puisque je vous déclare que je les regrette! dit-il d'un ton suppliant.

Pourquoi gardait-elle ce front buté, ces yeux baissés, cette attitude contrainte? En avait-il fait des reproches à Mme Laure à son retour de Lyon! Il lui avait parlé du charme singulier de cette jeune fille qui aimait Jean-Loup . . . Ce charme, il le retrouvait en ce moment, et il songeait qu'il aurait commis des folies pour que soit effacée sa visite de l'autre soir. Si tout commençait . . . Si pour la première fois ils étaient en présence l'un de l'autre, sous l'égide de Marielle?

Enfin, elle leva les yeux, leurs regards se rencontrèrent, et ce fut lui qui, cette fois, détourna la tête. Quand il parla, sa voix était changée:

— Est-ce donc si difficile d'oublier? dit-il.

Le portail de la ferme Lombard s'ouvrit brusquement; Marie Lombard se précipita dehors; elle tenait d'une main le chignon pointu qui couronnait son chef; de l'autre elle soulevait l'un des coins de son tablier.

— V'la la guerre! V'la la guerre! cria-t-elle comme une folle.

Instinctivement, Dominique regarda derrière la fermière, s'attendant à voir apparaître un monstre; mais il n'y avait qu'une poule qui aiguisait son bec contre la terre et huit poussins la suivaient.

— Entendez! Le tocsin!

Un frisson secoua Dominique; ses dents claquèrent.

— Jean-Loup! murmura-t-elle.

Puis elle se mit à pleurer.

Sur la belle campagne, sur ses monts boisés, sur son lac transparent, sur ses fermes et sur ses champs fertiles, sur le château sévère et sur sa tour branlante, les cloches égrenaient leurs tristes appels. Comme un glas, elles sonnaient, clamant le malheur de la patrie.

— La guerre? dit Marielle comme si elle ne parvenait pas à comprendre ce que signifiait ce mot. La guerre?

— Adieu, Mesdemoiselles, dit Thierry. Je pars demain . . . N'emporterai-je pas votre pardon? insista-t-il en regardant Dominique.

— Si. Je veux oublier.

Elle lui tendit la main; il la pressa à la broyer; puis il prit congé de Dominique et il partit en direction du château.

• • •

— On verra bien, dit M. Martin. Mobilisation, tocsin, Angleterre en guerre, tout cela ne veut rien dire pour nous! C'est peut-être une fausse alerte . . .

Marie Lombard, son époux et son fils se trouvaient réunis dans la salle à manger des Martin. La radio allait bien dire ce soir si c'était la guerre ou non! Mme Martin préparait déjà les bagages. Les deux jeunes filles, assises sur le même canapé, attendaient . . . Dominique avait repris son ouvrage de tricot.

— Comment, lui demanda Marielle, tu travailles en ce moment? Tu as ce courage?

— Ce n'est pas du courage . . .

— On va écouter les informations, annonça M. Martin.

Il y eut un silence prodigieux. M. Martin tourna le bouton; le petit oeil vert du poste s'alluma, une radio étrangère fit entendre deux mesures d'une valse de Brahms . . . Puis une voix lente prononça ces mots:

"Nous faisons la guerre parce qu'on nous l'impose . . ."

Dominique n'entendit pas le reste; elle quitta précipitamment la pièce pour ne pas montrer aux autres son désespoir.

CHAPITRE V

Dominique avait cru qu'il y aurait un chambardement général. Que les villes seraient détruites en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire; que le canon tonnerait aux frontières. Qu'en quelques jours tout serait réglé. Or rien de tel ne se produisait. La vie continuait. On s'était habitué à voir les rues toutes noires dès la nuit tombée; les volets abaissés sur les vitrines des magasins. Les femmes âgées tricotaient des bas et des gants de laine pour les soldats; les autres s'exerçaient à porter avec coquetterie le rouleau qui contenait leur masque à gaz! C'était une guerre pour rire. Fleurance, prétendait Marielle, avait pourtant une victime: un garçon du village avait été évacué à un hôpital, mais il n'avait que la grippe!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 26

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00** franco. 132-T.F.

REALISEZ DE BONS REVENUS, si vous aimez la vente. Nécessités domestiques connues, garanties. Avantages illimités. Généreuse commission, boni, etc. TERRITOIRE EXCLUSIF. Ecrivez pour détails: **FAMILEX, 1600 Delorimier, Montréal, Qué.**

ESSAYEZ LA MARQUE DE VITAMINES ST-PIERRE. Ecrivez à la Pharmacie St-Pierre, Manitoba. 100 comprimés pour $3.50 port payé. 24-878-34C.

ON DEMANDE — Mécanicien d'expérience pour garage à St-Boniface. **Signaler: 247-4288.** 25-887-26C.

ON DEMANDE — Demoiselle responsable pour aider mère de 3 jeunes enfants. Meilleurs gages. Logée: chambre privée. Toutes commodités. Doit parler l'anglais un peu. **Appeler: Winnipeg 4-2096 (virement de frais) ou écrivez à Mrs. M. Hirsch, 79, Coralberry Ave, Winnipeg 17, Man.** 26-900-26C.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE — St-Boniface. Dame d'âge mûr pour travail domestique pour dame âgée. Doit demeurer chez employeur. **Signaler: 247-2581.** 26-903-27C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Ouverture 1er novembre. Faites vos réservations maintenant. Ouvert pour inspection de 18 octobre à partir de 2 h. p.m. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 22-822-28C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. 2e plancher. Salle de bain à l'étage. Libre. **Signaler: CHapel 7-3705.** 20-791-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau grand logis: 3 pièces, dans immeuble moderne. Usage de lessiveuse et sécheuse gratuit. Stationnement avec prise de courant gratuit. Antenne: 4 canaux. Nouvellement décoré. $85 par mois. **Signaler: 233-5329.** 22-831-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Deschambault. Logis: 4 grandes pièces. Entièrement privé. Stationnement si désiré. Adultes de préférence. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-2434.** 23-858-25C.

A LOUER — Norwood, 2 logis au 2e étage. Un de 3 pièces, l'autre de 2. Entrées et salles de bain privées. Idéals pour institutrice ou couple tranquille. Stationnement. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-2142.** 21-811-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin. Grand logis moderne: 2 chambres à coucher. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Adultes de préférence. **Signaler: 233-1672.** 25-898-26C.

A LOUER — St-Boniface. Logis d'une pièce avec salle de bain. Meublé ou non. Loyer raisonnable. Près autobus. **S'adresser à 541, rue Des Meurons, ou signaler CHapel 7-3603.** 24-871-T.F.

A LOUER — Logis privé: 4½ pièces. Chauffage et eau inclus. Possession immédiate. $65. **S'adresser à 262, avenue Cathédrale, St-Boniface.** 25-892-26C.

A LOUER — Centre de St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Aussi, autre chambre au 1er étage. **Signaler: 233-2114.** 25-890-26C.

A LOUER — 10 milles de Portage et Main. Maison complètement meublée. 2 chambres à coucher. Libre: 15 octobre ou 15 avril. Egouts et eau courante. **Signaler: 256-0784.** 25-888-26C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3½ grandes pièces modernes. Cuisine et salle de bain incluses. Entrée privée. Stationnement. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-3772.** 26-908-T.F.

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. **S'adresser à Mme Marie Gratton, 550, rue Ritchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732.** 2-278-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires

296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**

J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

HORLOGER SUISSE

LOUIS MATILE & FILS

maintenant à 237, rue Garry
près du nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Bureau: 707 - 356, rue Main — Tél.: WH 3-7425
Great Western Building — Winnipeg, Man.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE



Provencher et Taché CE 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
☆ ☆ ☆
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.
Avec chaque achat vous recevez un billet qui vous donne droit au tirage de 20 gallons d'essence à toutes les deux semaines.

A LOUER — Norwood, 186, rue Goulet. Logis: 3 pièces, complètement privé. Près de tout. Libre: 1er novembre. $70. **Signaler: CEdar 3-3848.** 25-893-26C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée privée. Poêle et réfrigérateur. **Signaler: GRover 5-1561 le jour; 247-6204 le soir.** 26-901-27C.

A LOUER — Centre Précieux-Sang. Logis: 4 pièces, avec stationnement. **Signaler: 233-6697.** 26-902-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: WHitehall 3-9774.** 26-904-26C.

A LOUER — Rue Langevin. Logis moderne: 3 pièces. Usage de laveuse et sécheuse automatiques. Libre: 1er octobre. **Signaler: 233-1437.** 26-907-26C.

A LOUER — St-Boniface, rue Doucet. Maison: 6 pièces, non meublée. Chaufage: gaz. Garage. Libre: 1er octobre. **Signaler: CHapel 7-3607 après 5 h.** 26-909-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis 4 pièces. 2e étage. Complètement privé. Possession immédiate. **Signaler: 247-2450.** 26-915-C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 grandes pièces. Idéal pour couple ou deux demoiselles. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-2060.** 26-916-26C.

A LOUER — Rue Valade. Chambre avec facilités de cuisine. Lessiveuse et sécheuse automatiques. **Signaler: 233-2319.** 26-918-26C.

VENDRE OU A ECHANGER — 2 duplex à Elmwood. Bons revenus. Tous loués. Logis contingus (side by side). Sous-sol complet. 2 chambres à coucher dans chaque logis. **Signaler: 452-0722.** 20-787-T.F.

LOT A VENDRE — St-Norbert. Grand lot de rivière. Construira ou vendra. Site magnifique sur rue St-Pierre. **Appeler D. I. Gerrie & Co., le soir GRover 5-1032 et GLobe 2-1104 le jour.** 26-905-26C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 9 pièces. En très bon état. Située en face du parc La Vérendrye. **Signaler: CHapel 7-4517.** 26-920-35C.

A VENDRE — St-Boniface, chemin Dugald. Maison de famille: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Grandes cuisine et salle à manger modernes. 2 plomebries. Grand lot: 50' x 200'. Une aubaine. **Signaler: CEdar 3-3824.** 26-912-26C.

A VENDRE — St-Jean-Baptiste, Man. Cottage: 3 pièces. Grand lot boisé. Meilleure offre. **Téléphone: Morris 308-R4.** 25-886-26C.

MAISON A VENDRE, — 101, rue Youville. Nouvelles fournaise au gaz et plomberie. **Pour plus d'informations, signaler: CEdar 3-3064 l'avant-midi ou CEdar 3-3766 après 6 h. p.m.** 23-861-T.F.

A VENDRE — 23 milles au sud de Winnipeg. 300 acres de terre avec bâtisses. Près rivière Rouge et école. Bon puits. Aussi, à St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 10 pièces. Choix d'écoles. Près autobus. **Téléphone: Ste-Agathe 315-5.** 26-921-T.F.

A VENDRE — 18 acres de terrain dans village d'Otterburne. Bâtisse moyenne. Bel emplacement pour élevage de porcs ou de poules. Prix: $7,000. **S'adresser à Pierre LaRoche, Otterburne, Man.** 26-914-26C.

A VENDRE — Vawn, Sask. Joli bungalow: 27' x 40'. Sur 2 lots. Garage, citerne à l'eau douce, puits, arbrisseaux, jardins. Près église, couvent, écoles élémentaire et secondaire. 7 milles du lac Jackfish, 18 milles du parc provincial à Battleford; pêche, chasse ,terrain de golf et amusements. Chemin pavé. Idéal pour fréquenter l'école secondaire ou pour couple âgé. **S'adresser à J.-D. Paulhus, Vawn, Sask.** 26-924-28C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE
$225.00 comptant
Programme de travaux d'hiver

Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. **Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771.** 23-862-T.F.

ST-ADOLPHE
A vendre dans nouveau développement

Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. S.v.p. appeler 247-9267. 42-58-T.F.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE

Belle occasion — Si vous avez payé $1,000 ou plus sur votre maison, échangez-la pour un "Snack Bar" avec logis pour propriétaire, très bien situé, et qui vous rapportera un excellent revenu, ou sur une salle de billards qui montre un revenu net de $7,000 pour l'année.

St-Boniface — 115, avenue Bristol. Maison: 2 chambres à coucher, salon, chambre à toutes fins. Soubassement partiel. Nouvelle fournaise: gaz. $8,900 avec $500 comptant.

St-Vital — 176, avenue Béliveau. Maison: 2 chambres à coucher. Devanture en brique. Grands garage et lot. Bien paysagé. $8,900 avec $1,000 comptant.

Ile-de-Chênes — Maison: 4 pièces, sur lot de ½ acre. Près école, église et magasins. $3,900 avec $1,000 ou moins comptant.

Norwood — $500 comptant. Maison assez âgée: 3 chambres à coucher. Bien décorée et lot paysagé. Taxe basse. Nous chauffage: gaz. Soubassement complet. $10,600.

Appeler LOU
CEdar 3-6217
26-906-26C.

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de famille. 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de couture. Salles de bains au 1er et 2e. Pourrait être transformée en duplex. **Pour plus d'informations, s'adresser à: Pierre Pineau, SP 5-8463 ou 453-1977.**

St-Norbert — Près église. Beaux grands lots de rivière pour construire à votre goût.

St-Boniface — Immeuble-appartements: 5 logis. Tout loué. Revenu mensuel: $314, plus logis pour propriétaire. Comptant requis: $8,000.

St-Malo — 480 acres. Culture mixte. 44 têtes d'animaux. Machines agricoles. Foin en quantité. Echangerait sur maison à St-Boniface ou St-Vital.

Parc Windsor — Bungalow: 2 chambres à coucher. $68.00 par mois P.I.T.

St-Vital — Ave Hindley. Bungalow: 3 chambres à coucher. Age: 10 ans. Grand lot. Belle rue tranquille. $2,000.00 comptant. Balance: termes, portée par propriétaire.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
26-913-26C.

A VENDRE
10 MILLES AU SUD DE WINNIPEG

Ferme: 460 acres, toute en culture. Bâtisses complètement modernes. Ensemble complet de machines motorisées. Plein prix: $75,000. $35,000 comptant.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements: 9 logis. 5 ans seulement. $92,000. Comptant requis: $35,000.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,500. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

DUFESNE, MAN.
Sur route Trans-Canada. 1 acre de terrain avec maison: 2 pièces. Electricité. Prix: $1,500. $300.00 comptant.

ST-BONIFACE
Rue Dumoulin. Immeuble-appartements: 5 logis. Rapporte plus de 10% sur placement. $32,000 seulement. $4,000 comptant.

LORETTE, MAN.
Lot de rivière: 4 acres, bien boisé. Prix: $2,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone:
GRover 5-1876 le jour
475-1876 le soir
26-922-26C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison: 1½ étage, stuc, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: environ 15 ans. Chauffage: huile, garage double. Près église et écoles. Bel emplacement résidentiel pour famille. Comptant requis: $5,000. Balance: termes. Pour visiter, veuillez appeler

Place Gaboury — Bungalow style ranch, spacieux, construit par propriétaires. 1,135 pieds carrés. Lot: 60' x 120'. Tapis et tentures inclus. Comptant requis: $4,500. Pour visiter, appeler

St-Boniface — Parc Windsor, baie Bibau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. Comptant requis: $1,500. Balance: termes faciles.

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $13,900 à termes.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite

Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
26-923-26C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

ST-BONIFACE
Epicerie et viande. Agence de collection. Magasin très moderne. Chiffre d'affaires: au-dessus de $60,000. Bon termes. **S.V.P. signaler: 247-4927.**

LORETTE, MAN.
40 acres de terrain avec bâtiments. Maison très propre. Tout près du village. En bordure de rivière avec beaux arbres. Prix très avantageux.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Grande maison familiale: 6 pièces, 3 chambres à coucher avec salle de bain au 1er plancher. Sous-sol complet. Nouvelle fournaise: gaz. Grand garage, beau lot. Plein prix: $11,900.

RUE LAWNDALE
Dans belle partie du Norwood. Maison presque neuve: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très belle finition: plâtre et planchers de bois dur. Grande salle de récréation au sous-sol. Allée de côté et garage. Montant comptant minime, balance portée par propriétaire.

NORWOOD
Près école Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Cave à la grandeur. Très moderne. Garage. Plein prix. $12,900. Termes faciles.

RUE MASSON
Grande maison pour famille ou pensionnaires. Près basilique. Très bon état. Soubassement avec salle de bain, etc., fini. Grand lot boisé. Double garage. Termes et prix raisonnables.

SOYEZ LES BIENVENUS
Si vous avez besoin des renseignements pour ventes ou achats. Nous avons aussi des sources pour placement d'argent. Si vous désirez une hypothèque, l'augmenter ou consolider vos dettes.

Pour plus d'informations
appeler R. THERIAULT ou PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
Résidence: ALpine 3-0264
26-911-26C.

Thé annuel de l'Alliance Française dimanche après-midi de 3 h. à 7 h.

L'Alliance Française du Manitoba commence sa nouvelle année d'activités par son grand thé annuel de cotisation, le dimanche 4 octobre prochain, à la résidence du Dr et de Mme T. J. McCaughey, 70, avenue Kingsway, de 3 h. à 7 h. p.m.

Tous les membres de l'Alliance sont cordialement priés d'y assister, et d'y amener leurs amis.

Les invités seront reçus par M. Damien Giordani, consul de France, et Mme Giordani, M. André Joubert, président, Mme Stuart S. Garson, Mme Alexandre Bernier, Mme C. Meredith Jones, Mme T. J. McCaughey, le professeur M.-E.-J. Richard et le R. P. R. Bédard, O.M.I.

Verseront le thé: Mmes Alexandre Rickenbach, Laurent Desjardins, A.-M. Monnin, L.-H. Bénard, J. Caswell Davis, Charland Prud'homme, Pauline Boutal, B. C. Parker, V. L. Leathers, M.-E.-J. Richard, M. Denney, Eugène Ragot et Germaine Grandpierre, Mlles Ida Wilkinson et Jessie L. Macdougall.

Assistantes: Mmes Elmer M. Scott, Paul Adams, Grant Henderson et R. K. Hughes, Mlles Alice Prendergast, Madeleine Bernier, Géraldine Hamilton, Edith Motley, Cora Cardinal, Irène Catellier, Flore Toupin, Renée Trudeau, Ann Loutit, Marguerite Grassby, Rose-Marie Soulodre, Irène Chéramy, Janice Morgan, Philippa Morgan, Catherine Jensen, Alice Jones, Marion Frame et Yolande Rickenbach.

En charge du comité d'hospitalité: Mme Roland Trudeau, assistée de Mmes Irène St-Onge et Edwin Fitch.

TORONTO — Chaque jour qui passe rend la crise de la confédération plus difficile, a affirmé M. E. A. Goodman, vice-président du parti progressiste-conservateur. A la réunion annuelle du conseil des jeunes progressistes-conservateurs de la région de Toronto, M. Goodman a déclaré que les conservateurs doivent d'abord découvrir quels sont les griefs et les besoins des Canadiens français.

A VENDRE

St-Boniface — Chemin Dugald ouest. Maison moderne: 8 ans. 7 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Plancher de bois dur. Tapis mur à mur au salon. Soubassement complet. Chauffage moderne. Joli terrain: 50' x 235'. Prix et termes avantageux.

St-Boniface — Blvd Dollard. $8,000. Bungalow: 4 pièces. Soubassement complet avec chambre supplémentaire. Fenêtres et portes en aluminium. Termes avantageux.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $12,500. Maison: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Taxe: seulement $275. Garage. Termes faciles.

St-Boniface — Près Hôtel de Ville. Maison moderne: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Joli terrain boisé. "Barbecue" en pierre et bain d'oiseaux. Garage. Montant substantiel comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Vital — Avenue Cunnington. Maison à vendre ou à louer avec option d'achat. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Sécheuse au gaz.

St-Boniface — $9,500. Rue Notre-Dame. Près chapelle. Maison: 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Gaz. Venez vous renseigner.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
26-910-26C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Norwood — Près Précieux-Sang. $10,500. Bungalow: 4 pièces avec grand salon. Sous-sol complet avec chambre supplémentaire. Titre clair. Idéal pour couple à la retraite.

Norwood — Rue Horace. Prix: $10,500. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Comptant substantiel.

St-Boniface — Près école Taché. $7,800. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $1,000. Balance facile.

St-Boniface — Près école Provencher. Maison de famille: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Place Gaboury. Duplex: 5 et 5. Age: 12 ans. Revenu mensuel: $130. Titre clair. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
26-917-26C.

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

A VENDRE

160 acres — Dans centre canadien-français. 110 acres en culture. Grande maison, étable, poulailler, etc. Puits artésien. Autobus scolaire. $8,000 seulement.

Aurez dans quelques semaines très belle ferme de 360 acres à vendre. Bien bâtie. Prix très alléchant.

Rue Des Meurons — Bungalow: 4 pièces. Bien situé. Près de tout. $8,500. Termes faciles.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces, plus 1 pièce au soubassement. Chauffage: gaz. Grand lot. $14,900.

Magasin dans village canadien-français — Près ville. Bon chiffre d'affaires. $20,000.00 plus stock environ $5,000.

Norwood — Maison de famille. Rénovée. 6 pièces. Près école. Lot: 50'. Taxe basse. $10,500. Comptant: $1,500. Balance facile.

Magasin avec résidence — Bonne localité. Bon chiffre d'affaires.

St-Boniface — Restaurant avec résidence. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Equipement et congélateur. Bon chiffre d'affaires. $19,900. $4,000 comptant. Balance facile.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
26-919-26C.

La Norwood Jewellers

320½, avenue Taché NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ERNST. LIDDLE & WOLFE LTD.

100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408 ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 — Résidence: St-Adolphe 314-R-14



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105



Renseignez-vous au sujet d'une ASSURANCE-EDUCATION UNIVERSITAIRE
Garantissez vos fonds en vue de donner une éducation supérieure à vos enfants.
E. A. Minvielle
représentant à Winnipeg et aux environs
Bur.: 946-9441
Rés.: 253-1234



ÉPICERIE MARCOUX

ANGLE BERTRAND ET TRAVERSE
Gens de la ville et de la campagne
Si vous n'avez pas reçu notre circulaire d'aubaines exceptionnelles,
Appelez-nous à 233-7553 UN MAGASIN SOLO

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Compagnie

165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4011
Automobiles usagées "garanties" de première condition

FERNAND VIAU

Oliver, Brown & Schrag
Centre d'achats Windsor Park

Si vous désirez acheter au WINDSOR PARK · ST-BONIFACE NORWOOD · ST-NORBERT · ST-VITAL ou WINNIPEG; une liste favorable de beaux et de bons foyers.

BURNING BUSH BAY

Parc Windsor — Nouvelle maison: 5 chambres à coucher, 3 au premier étage, 2 au sous-sol, plus salle de récréation. 2 salles de bain, salon et grande cuisine. Bon parterre. Tout pour $16,500.

appelez Fernand Viau
253-1361 ou ALpine 3-0155
18-732-T.F.

Meilleures aubaines de l'année

Notre 46e année dans la vente d'automobiles

Toutes les automobiles, neuves ou usagées, doivent être vendues à rabais importants.

1964	Dodge, sedan 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, filtreur d'huile, enveloppes de pneus, ceintures de sécurité, chaufferette et dégivreur, chauffe-moteur. Prix régulier, 3695.00. Spécial	3150.00
1964	Dodge Polara, sedan 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, filtreur d'huile, radio, enveloppes de pneus, 2 miroirs, gardes-pare-chocs, servo-direction De Luxe, lave-pare-brise, pneus W.W., chaufferette et dégivreur, chauffe-moteur (2). Prix régulier, 4196.00. Spécial	3535.00
	Dodge Camion ½ tonne, 6 cylindres, 122 W.B. Sweepline, boîte large, ressorts résistants, miroirs. Prix régulier, 2850.00. Spécial	2295.00
	Garantie de 5 ans ou 5,000 milles	
1962	Chrysler Windsor, sedan 4 portes, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, pneus W.W., dégivreur, radio, 2 couleurs. Prix régulier, 2850.00. Spécial	2575.00
1963	Dodge 330, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission ordinaire, lave-pare-brise. Prix régulier, 2-550.00. Spécial	2195.00
1962	Dodge 330, sedan 2 portes, moteur V8, transmission ordinaire, pneus W.W. neufs, lave-pare-brise, comme neuf	1695.00
1961	Ford 500 Fairlane, 8 cyl., 4 portes, transmission automatique, radio, comme neuf	1495.00
1960	Ford Fairlane, 4 portes, 6 cylindres, transmission ordinaire, lave-pare-brise, 2 couleurs	1195.00
1960	Vauxhall, 4 portes, transmission ordinaire	850.00
1959	Vauxhall. Station wagon, 4 portes, transmission ordinaire, chaufferette et dégivreur, pneus neufs, 2 couleurs, comme neuf	950.00
1960	Simca, 4 cylindres, 4 portes, transmission ordinaire, chaufferette et dégivreur	595.00
1957	International "Travel all". Idéal pour un fermier	675.00
1959	Dodge Royal Custom, sedan 4 portes, servo-direction, servo-freins, radio, Sportone, couvre-sièges, 2 couleurs. Spécial	1495.00
1959	Dodge Mayfair, V8, 4 portes, transmission automatique, radio, pneus W.W., 2 couleurs	1195.00
1959	Chevrolet Biscayne, 4 portes, 6 cylindres, transmission ordinaire, radio	1150.00
1958	Pontiac. Station Wagon, 4 portes, 6 cyl., transmission automatique, radio, 2 couleurs	1050.00
1958	Ford, 4 portes, 6 cylindres, transmission ordinaire, 2 couleurs	895.00
1957	Pontiac, 4 portes, toit rigide, V8, transmismission automatique, 2 couleurs	975.00
1958	Plymouth, sedan 4 portes, moteur 6, transmission ordinaire, Sportone	695.00
1957	Dodge, 4 portes, toit rigide, moteur V8, transmission automatique, Sportone	795.00
1961	Austin Sprite décapotable, 4 cylindres, transmission au plancher, radio	1075.00
1952	Fargo ½ tonne, Express, transmission ordinaire, bonne condition	295.00
1951	Pontiac, 4 portes	95.00
1951	Dodge, 4 portes	95.00

Tous nos véhicules usagés ont été mis à neuf et portent une garantie G/W de un an.

Couture Motors Ltd.

Angle Provencher et St-Joseph
Téléphone: CH 7-3955 — St-Boniface

LA GRANDE VENTE D'AUTOMNE SE CONTINUE

CHEZ HUOT

200, avenue Provencher,
SAINT-BONIFACE
Heures de magasin: de 9 h. à 6 h. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

PARDESSUS D'AUTOMNE ET D'HIVER, "LAMINÉS"... **$29.50** et plus

BAS DE NYLON POUR DAMES, **3** paires pour **$1.39** – en vigueur jusqu'au 10 octobre